



Sixième rapport
d'étape annuel
consolidé
du Fonds du
Programme ONU-REDD
(rapport de l'agent
administratif du Fonds du
Programme ONU-REDD pour la
période du 1^{er} janvier au
31 décembre 2014)

PROGRAMME ONU-REDD
QUATORZIÈME RÉUNION DU
CONSEIL D'ORIENTATION

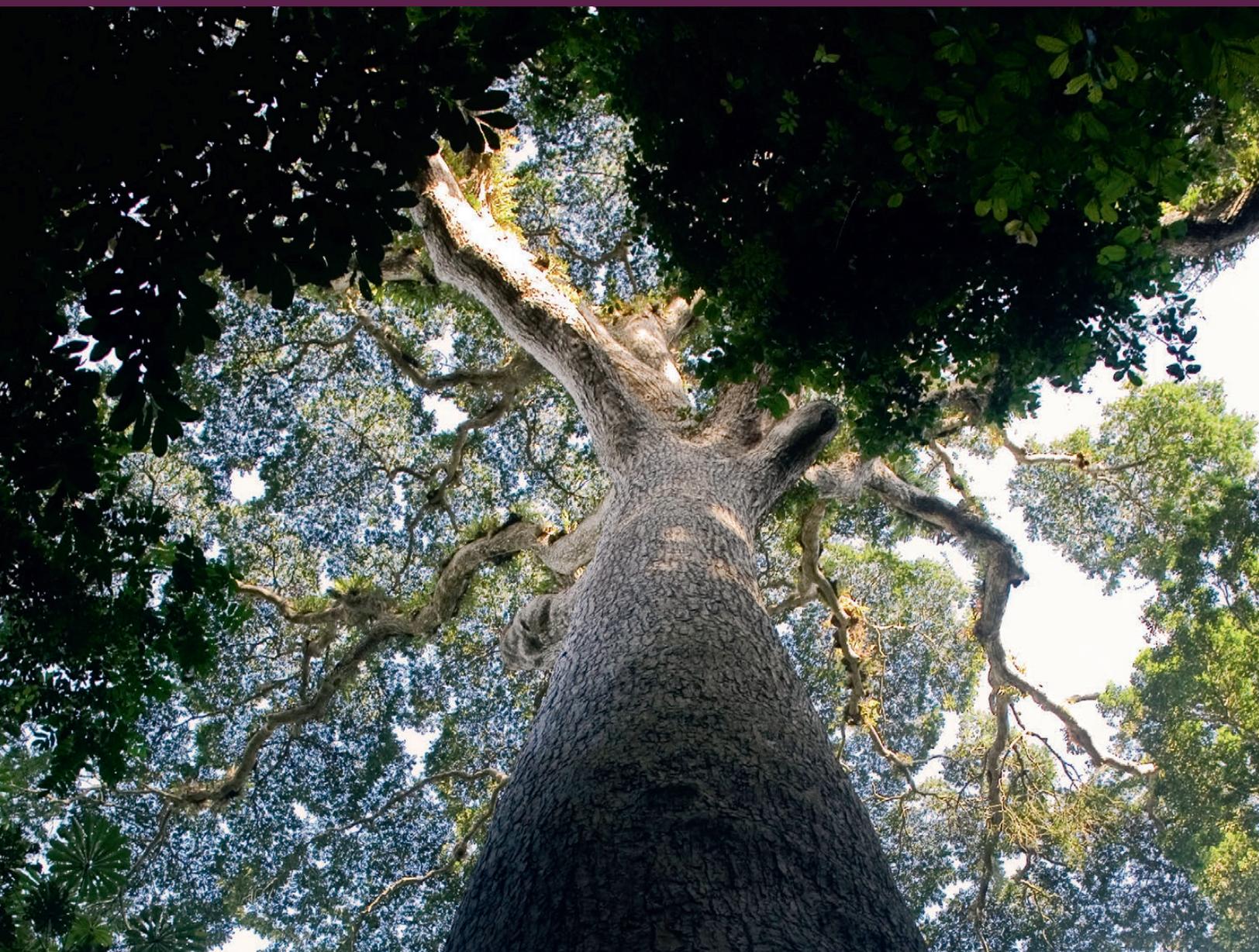
20-22 mai 2015
Washington D.C., États-Unis

**Ce rapport a été approuvé lors de la quatorzième réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD.*

Conformément à la décision du Conseil d'orientation, le présent document ne sera pas imprimé afin de réduire au minimum l'incidence des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à leur neutralité climatique. Les documents de la réunion du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet à l'adresse : www.unredd.net ou www.un-redd.org

SIXIÈME RAPPORT D'ÉTAPE ANNUEL CONSOLIDÉ DU FONDS DU PROGRAMME ONU-REDD

PROGRAMME ONU-REDD QUATORZIÈME RÉUNION DU CONSEIL D'ORIENTATION
20-22 MAI 2015 - WASHINGTON D.C., ÉTATS-UNIS



PROGRAMME
ONU-REDD



Au service
des peuples
et des nations

Rapport de l'agent administratif du Fonds du
Programme ONU-REDD pour la période du
1er janvier au 31 décembre 2014

FONDS DU PROGRAMME ONU-REDD

ORGANISMES PARTICIPANTS



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)



Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Au service
des peuples
et des nations



Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

DONATEURS



Danemark



Union européenne



Japon



Luxembourg



Norvège



Espagne

Photographie de couverture : Vieil arbre de la forêt de la Nkula, République démocratique du Congo. Une fois ces arbres abattus, ils ne peuvent repousser dans l'obscurité de la forêt.

©FAO/Giulio Napolitano



www.twitter.com/unredd



www.youtube.com/unredd



bit.ly/UN-REDDFacebook

Blog du Programme ONU-REDD : bit.ly/UNREDDblog

Le Programme ONU-REDD est un effort de collaboration qui tire parti du pouvoir fédérateur et de l'expertise technique de ses trois organismes des NU participants – la FAO, le PNUD et le PNUE. L'objectif général du Programme pour 2011-2015 consiste à "Promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales de REDD+ pour préparer les pays à la REDD+, notamment par une réforme de l'utilisation des terres, la gestion durable des forêts et les paiements axés sur les résultats." Pour atteindre cet objectif, le Programme dispense à ses pays partenaires un appui autour de cinq axes de travail technique : la MRV et le suivi, la gouvernance nationale de la REDD+, l'implication des parties prenantes, les avantages multiples, la gestion guidée par les principes de transparence, d'équité et de responsabilité et la transformation des secteurs. Cet appui est octroyé grâce à deux modalités qui se renforcent mutuellement : les Programmes nationaux et l'appui aux actions nationales de REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015 (AAN). Les pays partenaires reçoivent un appui direct et conçu sur mesure, dans le cadre des Programmes nationaux, l'appui ciblé et l'adossement, complétés par des fonctions d'appui régional et mondial. Conformément au principe "Unis dans l'action", les trois organismes des NU participants assument la pleine responsabilité de la mise en œuvre du Programme, en termes de programmation et de financement, en mettant à profit leur expertise et en appliquant leurs réglementations financières, leurs règles et leurs procédures.

La plus haute instance de direction du Programme ONU-REDD est son Conseil d'orientation, un organe multipartite réunissant les représentants des organismes des NU participants, des donateurs, des pays partenaires, de la société civile et des populations autochtones, ainsi que des observateurs. Il fixe la direction politique et approuve les dotations financières de manière participative, ouverte à tous et transparente. La surveillance et la coordination de l'exécution interinstitutionnelle sont également assurées par le groupe de stratégie et le groupe d'administration. Le secrétariat du Programme ONU-REDD – une unité interinstitutionnelle relevant des trois organismes – est au service du Conseil d'orientation, du groupe de stratégie et du groupe d'administration. Le secrétariat contribue à ce que les décisions du Conseil d'orientation soient mises en pratique et aide à la coordination d'ensemble du Programme en animant les réunions et en veillant à informer de manière opportune et effective à toutes les parties prenantes du Programme ONU-REDD. Le bureau du Fonds d'affectation spéciale multipartenaire (FASM) du PNUD intervient comme agent administratif du Fonds du Programme ONU-REDD.

Ce rapport annuel faisant état des avancées accomplies sous l'égide du Fonds du Programme ONU-REDD porte sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2014. Il s'inspire des informations relatives aux programmes et aux financements, contenues dans chacun des rapports des Programmes nationaux et dans les documents de la FAO, du PNUD, du PNUE et du secrétariat du Programme ONU-REDD. Le rapport a été dressé conjointement par le secrétariat et par le bureau du FASM, en sa qualité d'agent administratif. Les rapports annuels complets de chaque Programme national et un rapport détaillé sur l'AAN sont inclus, respectivement aux annexes 1-11 et 12. Le rapport consolidé et ses annexes sont également disponibles sur [GATEWAY, le portail du bureau du FASM](#).

Responsabilité et transparence – portail internet du bureau du FASM

[GATEWAY, le portail internet du bureau du FASM](#), contient des données en temps réel, provenant du système de comptabilité du bureau du FASM, sur les contributions des donateurs, les budgets des programmes et sur les transferts aux organismes des NU participants. Il permet d'assurer efficacement des services d'administration des fonds et de faciliter le suivi et la notification au système des NU et aux partenaires du FASM. Offrant un accès aisé au rapport annuel et aux informations financières, ainsi qu'aux documents connexes des projets, GATEWAY recueille et conserve d'importantes informations institutionnelles et facilite le partage des connaissances entre les organismes des NU et leurs partenaires de développement, contribuant ainsi à la cohérence des NU et à un développement efficace.

1 Stratégie 2011-2015 du Programme ONU-REDD (anglais - espagnol)

TABLE DES MATIÈRES

Préface.....	1
1. Stade de mise en œuvre et résultats marquants.....	2
Situation générale des Programmes nationaux.....	4
Situation générale de l'AAN.....	5
1.1 Pays dotés de Programmes nationaux.....	7
Cambodge.....	7
Colombie.....	9
Équateur (rapport final).....	11
Nigéria.....	14
Panama.....	16
Papouasie-Nouvelle-Guinée.....	18
Paraguay.....	20
État plurinational de Bolivie.....	22
République du Congo.....	24
Sri Lanka.....	26
Zambie.....	28
1.2 Appui aux mesures nationales de REDD+ : Cadre 2011-2015 du Programme mondial (effets).....	30
La MRV et le suivi.....	30
Gouvernance.....	32
Implication des parties prenantes.....	34
Garanties et avantages multiples.....	36
Secteur privé et économie verte.....	38
Gestion des connaissances et communication.....	42
Secrétariat.....	43
Appui spécifique aux pays dans le cadre de l'AAN - appui ciblé et adossement.....	44
2. Informations financières.....	46
3. Difficultés rencontrées par le Programme ONU-REDD, questions stratégiques et perspectives.....	52
Acronymes et sigles.....	54
Définitions.....	56

PRÉFACE

Le Programme ONU-REDD a le plaisir de présenter l'édition 2014 de son rapport annuel, qui rend compte d'une année marquée par des débats cruciaux sur les forêts et les changements climatiques et d'importantes décisions. Alors que les États-membres des Nations unies tentaient de parvenir à un accord sur les nouveaux objectifs de développement durable – confirmant le caractère prioritaire des forêts et des changements climatiques – le sommet sur le climat du Secrétaire général et la Déclaration sur les forêts en septembre ont constitué un tremplin politique pour la mise en œuvre de la REDD+ et ouvert la voie à la conclusion d'un accord mondial sur les changements climatiques en 2015. Dans le même temps, l'adoption du [Cadre de Varsovie pour la REDD+](#) (Cadre de Varsovie) en novembre 2013, lors de la dix-neuvième Conférence des parties (COP19) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), a fixé des orientations claires concernant la phase de la REDD+ axés sur les résultats et conduit à des ajustements dans l'élaboration des budgets et la planification du Programme. Le Programme ONU-REDD appuie activement ces processus mondiaux, tout en œuvrant avec les pays pour concevoir et mettre en application leurs approches de la REDD+.

Le Programme ONU-REDD lui-même a franchi d'importantes étapes en 2014. Des discussions ont débuté sur la nouvelle stratégie pour la période 2016-2020, nourries par l'évaluation externe conclue en 2014 et qui inspirera également le renforcement de l'exécution en 2015. Dans le même temps, les pays se sont employés à harmoniser leurs Programmes nationaux avec les décisions de la CCNUCC, en particulier avec le Cadre de Varsovie. Les pays désireux de présenter un Programme national sont désormais invités à déposer une manifestation d'intérêt (MDI), de sorte que les pays sont davantage aux commandes du processus ; cela traduit aussi l'inégalité des pays dans leur niveau d'avancement en matière de préparation à la REDD+. Au niveau technique, le Programme a élaboré des orientations et des approches méthodologiques sur des aspects cruciaux de la REDD+, comme les niveaux de référence et les garanties.

La capacité du Programme ONU-REDD à tirer parti des enseignements et à intervenir effectivement de manière adaptative a été saluée par les pays partenaires, comme en attestent les types de demandes d'appui reçus de leur part. Dans le même esprit, les donateurs ont réitéré leur confiance dans le Programme en offrant 29,6 millions de \$É.-U., lesquels ont permis d'élargir l'appui financier et technique à un nombre croissant de pays partenaires – 56 au 31 décembre 2014 – et d'annoncer de nouveaux domaines d'appui pour 2014 et 2015.

En son nom et en celui de ses pays partenaires, le Programme souhaite exprimer sa reconnaissance à ses donateurs, le Danemark, l'Union européenne, le Japon, le Luxembourg, la Norvège et l'Espagne, pour leur appui constant, grâce auquel de plus en plus de pays sont en mesure de progresser dans leurs efforts de REDD+.

Le Programme ONU-REDD arrive au terme de sa phase actuelle et entame la suivante résolu à être un partenaire de confiance qui appuie les pays dans leurs efforts en vue de réduire les émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts, afin d'atténuer les changements climatiques et de promouvoir le développement durable.

Suite aux recommandations du Conseil d'orientation, le présent rapport accorde une plus grande place aux résultats au niveau des pays et des programmes, aux progrès accomplis au regard des cibles fixées, aux dysfonctionnements et à l'égalité femmes-hommes. Il fournit aussi des informations sur la manière dont les retards et les difficultés ont été résolus. Ce rapport annuel consolidé comprend en outre un résumé des résultats saillants obtenus grâce à l'appui dispensé en vertu de ses deux modalités d'application : les *Programmes nationaux et le cadre du Programme global de REDD+ 2011-2014 (AAN)*.²

² Les avancées réalisées par les pays de niveau 2 ne figurent pas dans ce rapport, ces activités n'étant pas financées directement par l'intermédiaire du Fonds du Programme ONU-REDD. Les activités de niveau 2 sont financées par des sources autres que le Fonds du Programme ONU-REDD. Elles sont entreprises conjointement ou individuellement par les institutions, mais contribuent clairement au Programme ONU-REDD au sens large, tel qu'il est défini par la stratégie du Programme.

Dans sa sixième année d'activité, le Programme est au service de 56 pays, la République du Tchad, la République de Guinée équatoriale, la Guinée-Bissau, les Fidji, le Libéria, le Malawi et le Togo étant les derniers à avoir rejoint le Programme en 2014. Les pays partenaires en sont à divers stades de préparation à la REDD+ : certains en sont encore aux premières étapes quand d'autres sont prêts à mettre en œuvre la REDD+. Progressivement, sous l'effet du nombre croissant de pays partenaires et de la rapide évolution de l'environnement réglementaire de la REDD+ découlant des décisions de la CCNUCC, le Programme a été amené à fournir, dans un court laps de temps, un appui taillé sur mesure aux besoins et aux capacités des pays. Il s'est avéré que l'appui direct et individualisé aux pays dans le cadre des Programmes nationaux, l'appui ciblé et les mécanismes d'adossement technique répondaient avec souplesse à cette nécessité.

L'appui du Programme ONU-REDD à ses pays partenaires a pris progressivement de l'importance, aussi bien financièrement que par l'échelle et la portée des domaines d'activité technique, grâce à l'appui permanent des donateurs, le Danemark, l'Union européenne, le Japon, le Luxembourg, la Norvège et l'Espagne. La dotation budgétaire totale approuvée pour le Programme ONU-REDD est de 240,1 millions de \$É.-U., dont 47,8 millions de \$É.-U. ont été attribués en 2014. Lors de la treizième réunion du Conseil d'orientation à Arusha, en Tanzanie, en novembre 2014, la Norvège a engagé 75 millions de NOK (9,5 millions de \$É.-U.) supplémentaires et l'Espagne 500 000 € (570 400 \$É.-U.), soit un total combiné de 10,14 millions de \$É.-U. Grâce à ce financement supplémentaire, le Programme sera en mesure d'inviter de nouveaux pays à présenter des Programmes nationaux et d'élargir l'appui ciblé qu'il dispense.

Au cours des six dernières années, le Programme ONU-REDD a aidé les pays à progresser dans leurs préparatifs de la REDD+. Il a procédé en appuyant directement les pays, ainsi qu'en élaborant et en fournissant des outils, et mettre méthodologiques et des documents d'orientation qui "dégroupent" les éléments de préparation de la REDD+ et donnent aux pays les moyens d'adopter ces derniers et de les mettre en pratique dans leurs propres contextes. Les publications qui explicitent les expériences des pays dans leur utilisation des outils ONU-REDD ont renforcé cet aspect, de même que les séances de formation entreprises aux niveaux national et régional. À mesure que les capacités des pays s'étoffaient, l'accent s'est porté sur l'animation d'activités d'apprentissage Sud-Sud, grâce auxquels les pays participants ont partagé leurs expériences et appris les uns des autres dans le cadre du réseau de praticiens. Ainsi, pour la seule année 2014, des échanges Sud-Sud régionaux et interrégionaux ont été organisés sur la [MRV et S](#) et le [SNSF](#), sur les bonnes pratiques en matière d'élaboration des [stratégies nationales de REDD+](#), sur les [préparatifs juridiques](#), [la gestion des données et les systèmes d'information](#), et sur la [gestion des financements de la REDD+](#) - de sorte que les praticiens de la REDD+ sont désormais mieux équipés pour mettre leurs pays sur les rails de la préparation à la REDD+.

Incidences du Programme en termes de préparation à la REDD+

Les pays appuyés par le Programme ONU-REDD ont pu élaborer et mettre en place des éléments opérationnels de préparation à la REDD+, et initier plus largement un processus de développement durable et de développement propice à la REDD+. Pendant la période 2009 - 2014, les pays en développement ont participé activement aux processus de la COP à la CCNUCC et pu mettre à profit leur expérience de préparation à la REDD+ afin de plaider en faveur de l'architecture mondiale de REDD+ qui se fait jour et d'influer sur elle. Autrement dit, il y a eu convergence entre les actions pilotes, actuellement mises en place au niveau national, et le consensus mondial sur ce que constitue la préparation à la REDD+.

Quelque vingt pays sont en train de créer un ou plusieurs éléments opérationnels de préparation à la REDD+, et huit pays ont achevé et créé un ou plusieurs éléments opérationnels de préparation à la REDD+ au niveau national ou juridictionnel.

Plusieurs faits saillants ont marqué les programmes en 2014 :

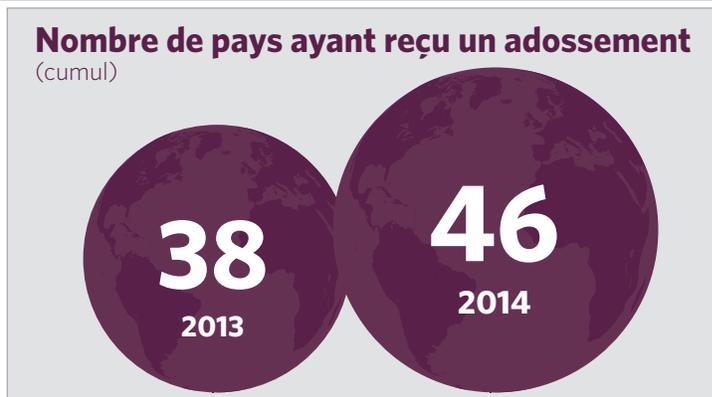
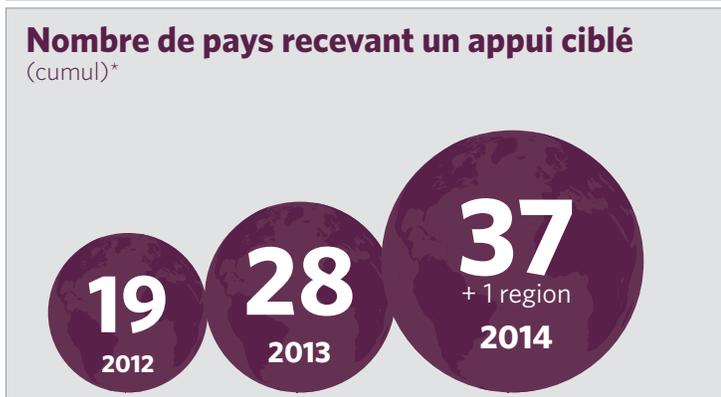
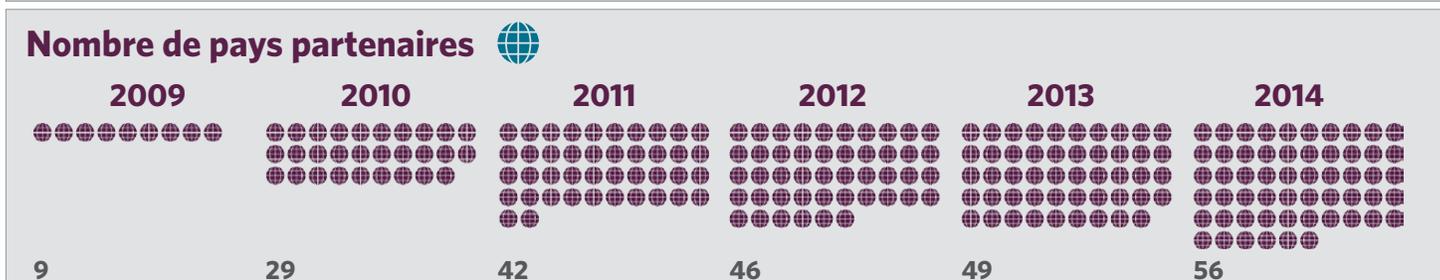
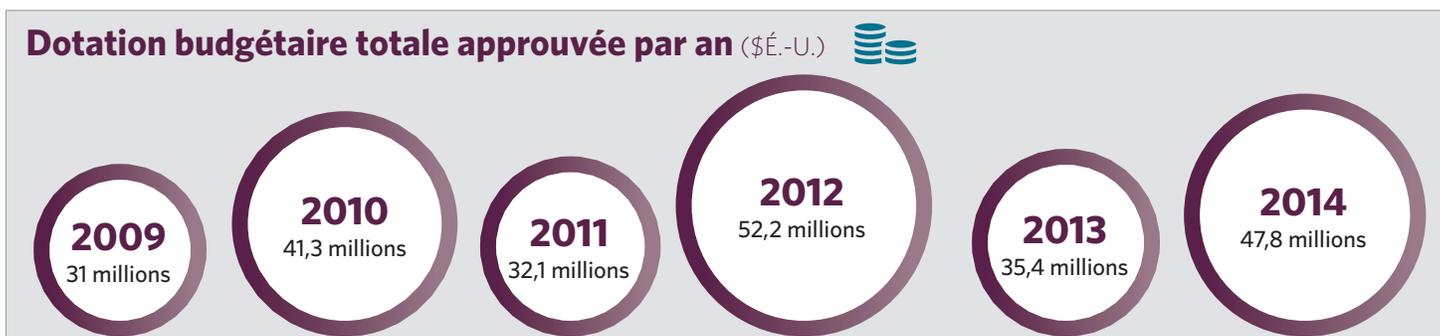
- La clôture opérationnelle de quatre Programmes nationaux (République démocratique du Congo, Équateur, Îles Salomon et Zambie), qui viennent s'ajouter aux trois autres programmes déjà clos (Indonésie, Tanzanie et Viet Nam) dont les évaluations individuelles seront réalisées en 2015. Les enseignements ont été tirés de ces Programmes nationaux et l'appui ciblé favorise l'aboutissement de la phase de préparation.
- L'élaboration d'une version préliminaire du cadre stratégique 2016-2020 du Programme ONU-REDD a été amorcée suite à l'approbation à cette fin de la "feuille de route" par le Conseil d'orientation : le document reprend certaines idées issues du cycle intensif de consultations et des recommandations de l'évaluation externe (la première de la sorte) dont le Programme ONU-REDD a fait l'objet en 2014.
- Le partenariat entre le Programme ONU-REDD et le FCPF a été resserré par les accords conclus sur l'harmonisation des rapports des pays et par les efforts conjoints pour partager les connaissances. Un [échange de connaissances](#) mondial sur la REDD+, placé sous le contrôle des pays, a été organisé en marge de la treizième réunion du Conseil d'orientation du Programme et les [AP7/CP18](#) du FCPF. Durant cet événement, les pays partenaires ont mis en commun et analysé leurs expériences sur certains aspects techniques cruciaux de la REDD+.
- Les évaluations des besoins nationaux et régionaux ont été mises à la disposition des pays à leur demande, ce qui a contribué à adapter davantage l'appui aux besoins réels. Ces évaluations ne sont pas seulement censées éclairer la conception de l'appui à l'avenir, mais elles servent d'outil de coordination nationale, destiné à mieux combiner les efforts de préparation des pays.

- Suite aux décisions de la CCNUCC de la COP19 à Varsovie en 2013, les pays ont reçu un appui sur leurs démarches d'élaboration des niveaux d'émissions de référence pour les forêts (NERF) et/ou niveaux d'émissions de référence (NRF) pour la REDD+³. Un document d'orientation « [Nouvelles approches des niveaux d'émission de référence pour les forêts et/ou des niveaux de référence pour les forêts en vue de la REDD+](#) » a également été publié (en anglais).
- Les demandes d'appui ciblé se sont multipliées. Le renforcement du financement pour 2014 a permis d'approuver 28 demandes d'une

valeur totale cumulée d'environ 10 millions de \$É.-U. En 2013, ce chiffre s'élevait à 14 demandes approuvées pour un total de 1,1 million de \$É.-U.

- La [Déclaration de New York sur les forêts](#), présentée lors du [Sommet sur le Climat du Secrétaire général](#), a suscité un élan supplémentaire pour un renforcement de la collaboration en matière de REDD+, plaidant pour des chaînes d'approvisionnement qui ne dépendent pas du déboisement. Outre les contributions de la Banque mondiale et du FEM, la déclaration reconnaît celle du Programme à la REDD+, et les gouvernements signataires ont annoncé qu'ils collaboreraient avec le Programme.

³ Un nouvel effet sur l'AAN (1.3) a été créé pour 2015, suite à l'adoption du Cadre de Varsovie. Il sera appliqué et notifié par rapport au cadre de suivi de l'AAN en 2015.



* Les chiffres de l'adossement ne concernent que la période 2013-2014, alors que la procédure pour prétendre à l'appui ciblé a été présentée en 2012 lors de la huitième réunion du Conseil d'orientation : les données concernent donc également cette année.

L'égalité femmes-hommes

En 2014, le Programme a réalisé des progrès encourageants en appliquant une approche tenant compte des questions d'égalité femmes-hommes, et en favorisant la participation des femmes dans l'ensemble de ses domaines d'activité thématique et à tous les échelons du Programme (pays, région et monde). La principale vocation de l'appui dans ce domaine consiste toutefois à aider les pays à faire en sorte que l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes soient intégrées dans les activités de REDD+ placées sous leur contrôle.

Au niveau des pays, les efforts pour favoriser une approche de la REDD+ qui réponde aux préoccupations et aux besoins des femmes ne cessent de progresser. En 2014, dix nouveaux pays ont défini et établi des éléments constitutifs d'une meilleure prise en compte de la problématique femmes-hommes dans leurs stratégies nationales, contre six en 2013. Illustrant également cette évolution, des mesures en faveur de l'égalité des sexes ont été intégrées aux évaluations participatives de la gouvernance (EPG) au Nigéria et au Viet Nam, à la version préliminaire des directives sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause en Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), dans cinq des six plans des pays sur la CBR+ (versions préliminaires), et dans le projet pilote du Ghana sur l'économie verte. Dans ce dernier cas, 31,8 pour cent des participants étaient des femmes, soit significativement plus que la proportion de femmes propriétaires de fermes, estimée à moins de 20 pour cent.

Bien que cet appui demeure variable en fonction du niveau de sensibilité à l'égalité des sexes, des mesures positives ont été prises pour intégrer cette problématique de manière plus transversale, judicieuse et globale tout au long de la conception des activités, de la mise en œuvre, des budgets et des cadres de suivi. Comme l'a attesté une large gamme d'éléments probants, l'intégration de telles actions en faveur de l'égalité des sexes et la promotion de la participation égale et effective des femmes et des hommes peut

stimuler la réalisation des actions de REDD+ et, plus largement, des objectifs de développement durable.

Au niveau mondial, divers cadres d'appui et supports de connaissances ont été conçus pour aider les activités nationales à s'inscrire également dans une perspective d'égalité des sexes. L'[outil sur les avantages et les risques](#) (BeRT) fait figurer dans son cadre la problématique de genre, et l'[outil pour une approche nationale des garanties](#), le CAST comprend plusieurs ressources sur le genre, aux niveaux national et international. Par ailleurs, le [module de formation en ligne sur "instaurer l'intégrité pour la REDD+"](#) prend en compte l'égalité des sexes, et le genre est l'un des principaux aspects transversaux du cursus de l'Académie pour la REDD+. Dans l'ensemble, les concepts d'égalité des sexes et d'émancipation des femmes ont été intégrés dans les domaines d'activité du Programme, des activités spécifiques étant prévues au titre de la gouvernance – effet 2 de l'AAN.

Des efforts ont également été déployés pour recueillir des données sexospécifiques et ventilées entre femmes et hommes, afin d'apporter un éclairage sur les travaux du Programme en matière d'égalité des sexes et d'émancipation des femmes. Ces données, qui varient au sein des régions et d'une région à l'autre, révèlent que malgré l'implication des femmes, les sexes ne sont pas également représentés dans les ateliers/formations, les organes ou les rôles décisionnels au niveau des pays. Ainsi, dans l'ensemble des Programmes nationaux en 2014, les données montrent que la participation des femmes aux séances de formation sur la REDD+ et sur les changements climatiques oscille entre 15 et 40 pour cent. Ce seul exemple souligne la nécessité pour le Programme de s'emparer de cette problématique et de son engagement à cette fin ; le Programme est aussi guidé par le principe connexe sur l'égalité des sexes du Groupe des NU pour le développement, qui l'enjoint à continuer de considérer l'égalité et la participation des femmes comme prioritaires dans ses travaux en 2015 et au-delà.

SITUATION GÉNÉRALE DES PROGRAMMES NATIONAUX

Au 31 décembre 2014, le Programme ONU-REDD a appuyé un total de 23 pays dans le cadre des Programmes nationaux. L'année 2014 a été marquée par la signature et le début des Programmes nationaux de la Colombie et de la Côte d'Ivoire, et par l'approbation, en attente de signature, des documents des Programmes nationaux de l'Argentine et de la Mongolie. Au cours de la treizième réunion du Conseil d'orientation, des demandes de financement ont été approuvées pour les Programmes nationaux du Honduras (3 609 645 \$É.-U.) et de l'Ouganda (1 798 670 \$É.-U.) ; les deux prennent actuellement en compte les commentaires des examinateurs indépendants et du Conseil d'orientation préalablement à leur signature et leur lancement. Ces deux pays étant les deux derniers de la réserve de Programmes, un processus visant la création d'une nouvelle réserve a été approuvé lors de la douzième réunion du Conseil d'orientation à Lima, sous la forme d'un appel à manifestations d'intérêt des pays partenaires. Il s'agit de créer une nouvelle réserve de projets pour 2015 et de commencer à recenser les pays qui pourraient bénéficier de l'appui du Programme dans le cadre de sa stratégie 2016-2020.

En 2014, les Programmes nationaux de la RDC, de l'Équateur, des Îles Salomon et de la Zambie sont arrivés au terme de leurs activités, et des évaluations seront entreprises en 2015 ; l'évaluation finale de celui de l'Équateur sera présentée lors de la quatorzième réunion du Conseil d'orientation. Des prorogations sans frais ont été consenties au Panama jusque fin juin 2015, et au Paraguay jusque fin janvier 2016.

Le financement total attribué à tous les Programmes nationaux (actifs et clos) au 31 décembre 2014 s'élève à 86,5 millions de \$É.-U., dont 67,2 millions de \$É.-U. ont été transférés et 46,6 millions de \$É.-U. ont été dépensés – soit un taux d'exécution de 69 pour cent⁴. Parmi les Programmes nationaux en activité en 2014, le total des fonds attribués a atteint 45,1 millions de \$É.-U., dont 41,34 millions de \$É.-U. ont été transférés et 24,6 millions de \$É.-U. ont été dépensés – soit un taux d'exécution de 60 pour cent. La part d'exécution régionale pour les programmes en activité est de 57 pour cent pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ALC), 61 pour cent pour l'Afrique et 62 pour cent pour

⁴ L'exécution en pourcentage étant calculée en fonction des fonds nets transférés.

l'Asie-Pacifique. Compte tenu des nouvelles approbations de dotation, le taux d'exécution total est inférieur à celui de l'année dernière. Toutefois, si l'on s'attache à la maturité de l'ensemble du portefeuille, cela représente un taux d'exécution sain.

Onze pays présentent les rapports annuels de leurs Programmes nationaux ; parmi eux, l'Équateur présente la version préliminaire de son rapport final avant la clôture opérationnelle de son Programme national⁵. Une version actualisée et finale sera disponible en juin 2015, après la clôture financière du Programme.

Suite à l'accord sur le Cadre de Varsovie⁶ et à une demande formulée lors de la treizième réunion du Conseil d'orientation, les Programmes nationaux ont entrepris de recenser leurs contributions aux progrès des pays en fonction des éléments de la CCNUCC (quatre piliers du Cadre de Varsovie). Une évaluation de neuf Programmes nationaux actifs a été entreprise à cette fin, résumée ci-dessous :

Stratégie nationale de REDD+ ou plan d'action : parmi les neuf Programmes nationaux actifs évalués, tous les pays ont indiqué avoir bien avancé dans l'élaboration d'une stratégie nationale de REDD+ ; le Cambodge, la Colombie, l'Équateur, la République du Congo et le Paraguay faisant état de l'achèvement partiel de la stratégie nationale et la Zambie notifiant la fin de sa stratégie nationale de REDD+. La PNG, le Panama et le Sri Lanka déclarent que, si leurs stratégies nationales ne sont pas terminées, plusieurs mesures phares ont été prises pour élaborer une solide stratégie.

Niveau d'émission de référence pour les forêts/niveau de référence pour les forêts (NERF/NRF) : l'évaluation révèle que l'Équateur a achevé son NERF, présenté à la CCNUCC en décembre 2014. Le Cambodge, la Colombie, le Panama et la Zambie ont indiqué avoir partiellement terminé un NERF/NRF, et tous, exception faite du Panama, ont enregistré des progrès importants à cet égard. Le Cambodge et la République du Congo ont fait part de leur intention de présenter leurs NERF/NRF à la CCNUCC d'ici la COP21. La PNG, le Paraguay, la République du Congo et le Sri Lanka ont précisé qu'ils n'avaient pas encore achevé de NERF/NRF, mais qu'ils avaient pris plusieurs mesures pour y parvenir.

Système national de surveillance des forêts (SNSF) : sur les neuf pays observés, sept ont indiqué avoir partiellement élaboré un SNSF, avec en moyenne un degré d'avancement élevé. L'Équateur et la Zambie ont fait état d'un solide SNSF. Cette tendance laisse penser que les pays en activité sur lesquels a porté l'évaluation semblent concentrer leurs efforts sur l'élaboration précoce d'un SNSF, plutôt que sur les autres piliers du Cadre de Varsovie. C'est une leçon utile pour déterminer l'ordre dans lequel entreprendre les activités du Programme national.

Système d'information sur les garanties (SIG) : le Cambodge, la PNG et la Zambie déclarent que leurs SIG sont partiellement achevés, ce qui représente un niveau moins grand d'avancement, tandis que l'Équateur indique avoir partiellement terminé son

SIG avec un niveau de progression supérieur. Le Panama, le Paraguay et le Sri Lanka font état de progrès très modestes, tandis que la Colombie et la République du Congo n'ont pas de SIG mais signalent plusieurs activités pour l'élaboration d'un solide SIG. Dans l'ensemble, ces tendances font du SIG le moins développé des quatre piliers. Ce constat pourrait aussi nourrir l'établissement de l'ordre des activités ; il traduit la complexité des travaux sur les garanties et donc la nécessité de renforcer l'appui et les orientations techniques dans ce domaine.

SITUATION GÉNÉRALE DE L'AAN

Alors qu'il abordait sa dernière année dans son cadre actuel, l'AAN a enregistré en 2014 une série de résultats par rapport aux cibles fixées dans son [cadre de suivi 2012-2015 \(espagnol, anglais\)](#). Conjugés aux effets relatifs à la gestion des connaissances, aux communications et au secrétariat, les cinq axes techniques – MRV et suivi, gouvernance, implication des parties prenantes, garanties et avantages multiples, et économie verte et implication du secteur privé (effets de l'AAN) – ont porté sur les travaux au niveau des pays avec davantage d'insistance en 2014 que les années précédentes.

La situation financière favorable au deuxième semestre 2013 a permis d'accroître l'appui direct aux pays en 2014, en complément des Programmes nationaux. Quelque 64 pour cent de la révision budgétaire totale approuvée lors de la onzième réunion du Conseil d'orientation – d'un montant de 24,7 millions de \$É.-U. – étaient prévus pour assurer un soutien individualisé aux pays, c.à.d. l'adossement technique et l'appui ciblé. Grâce aux perspectives favorables de financement, le Programme a pu fournir un adossement renforcé à neuf pays supplémentaires (46 au total), de sorte que les dépenses totales d'appui ont doublé (10,3 millions de \$É.-U.) par rapport à 2013 (5,9 millions de \$É.-U.). De la même manière, les demandes d'appui ciblé par les pays se sont multipliées : 29⁷ demandes pour un montant cumulé de 10,3 millions de \$É.-U. ont été approuvées en 2014, dont une première demande de renforcement des capacités régionales provenait des pays des îles Pacifique. L'année 2014 a notamment vu les pays regrouper leurs besoins divers en matière de REDD+ sous forme d'une demande unique d'appui. Une forte proportion de demandes a aussi émané des pays déjà appuyés par le Programme et ayant relevé des besoins nouveaux.

En 2014, il est également apparu crucial de recenser les besoins des pays pour mieux adapter l'appui et renforcer son intégration, sa coordination et la chronologie des actions. Dans ce contexte, un appel à propositions pour l'évaluation des besoins des pays ou des régions a donné lieu à l'approbation de neuf propositions, pour un total cumulé d'environ 1,2 million de \$É.-U. Certaines propositions pointent la nécessité de procéder à une évaluation générale des lacunes et des besoins en termes de préparation à la REDD+, en vue d'élaborer les stratégies nationales de REDD+, tandis que d'autres portent sur des axes de travail tels que les régimes fonciers et les droits sur le carbone, les SNSF, la MRV et les NER, la participation des parties prenantes, l'implication

⁵ Les rapports de synthèse des pays dotés de Programmes nationaux sont rédigés et validés par les équipes du programme dans les pays.

⁶ Le paragraphe 71 de la décision I/CP.16 de la CCNUCC stipule que les pays doivent avoir établi les éléments suivants avant de mettre en œuvre la REDD+ et de prétendre aux paiements axés sur les résultats / financements axés sur les résultats. Les quatre éléments en question sont 1) une stratégie nationale ou un plan d'action ; 2) un NERF ou un NRF ; 3) un SNSF solide et transparent pour le suivi et la notification des cinq activités de REDD+ ; et 4) un système d'information sur les garanties (SIG).

⁷ Ce chiffre correspond à 10 approbations pour de nouveaux pays, 18 approbations d'appui complémentaire, c'est-à-dire destiné à des pays dont l'appui ciblé initial a déjà été entériné, et une approbation en réponse à une demande régionale.

institutionnelle et la création de synergies entre les acteurs. Les résultats des évaluations devraient être communiqués en 2015.

Autre nouveauté entrée en vigueur en 2014, l'Académie pour la REDD+ s'est tenue pour la première fois dans la région Asie-Pacifique et a suscité, par effet d'entraînement, l'intérêt des pays qui ont sollicité des sessions nationales de l'Académie dans la région. En 2014, l'AAN a également bénéficié du renforcement de la plateforme sur la gestion des connaissances, grâce aux enseignements tirés et à la coopération Sud-Sud, et de l'intensification des travaux sur le rapprochement avec le secteur privé et sur les aspects économiques du déboisement.

En 2014, les activités en vertu de l'AAN se sont davantage orientées vers la fourniture d'un appui conforme à l'application du Cadre de Varsovie et des autres décisions de la CCNUCC. En préparation de la phase de transition après 2015, la planification pour 2015 a été plus axée sur les décisions de la CCNUCC, comme indiqué dans le plan de travail et le budget pour 2015, approuvés par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD lors de ses douzième et treizième réunions en 2014.

Les progrès des activités financées par l'AAN aux niveaux national, régional et mondial en 2014 sont présentés ci-dessous, répartis par effets de l'AAN et au regard du cadre de suivi de l'AAN à l'annexe 12. Les résultats obtenus par les pays dotés de Programmes nationaux, et qui reçoivent aussi un appui ciblé, sont également intégrés dans les pages consacrées aux Programmes nationaux.

PROGRÈS ACCOMPLIS

Le PN du Cambodge a donné lieu à plusieurs réalisations en 2014 :

- Élaboration de la première version de la stratégie nationale de REDD+ du pays .
- Renforcement de la concertation politique et des capacités de quatre équipes techniques du PN, ainsi que des groupes consultation et égalité des sexes, grâce à des réunions, des formations, des ateliers et des échanges Sud-Sud.
- L'engagement des parties prenantes dans la REDD+ est renforcé par l'élaboration d'une version préliminaire du plan de consultation et d'implication des parties prenantes pour se rapprocher des réseaux communautaires et des parties intéressées, et grâce à des supports multimédia.
- Préparation d'une version préliminaire du plan de gestion stratégique des zones nationales protégées.
- Achèvement d'une note d'orientation sur l'approche relative aux paysages de bassins versants, à la lumière des activités de démonstration menées par l'administration des Pêches dans les forêts inondées et de mangrove, et par l'administration des forêts dans les forêts communautaires.
- L'élaboration du cadre institutionnel de la REDD+ a progressé, notamment avec des propositions sur l'approche nationale des garanties de la REDD+ prévoyant une analyse des lacunes

en termes de politique, de règles et de réglementations ; le partage des avantages et la gestion des fonds de la REDD+ ; une analyse coûts/utilité ; et des solutions pour un mécanisme de traitement des plaintes.

- Une définition des forêts nationales et une typologie des utilisations des terres ont été établies pour servir dans le contexte d'un SNSF. La conception de l'IFN, de manuels de service et des facteurs d'émissions a avancé et les données ont été cataloguées.
- Organisation d'un atelier national sur les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts.
- Les informations nécessaires à l'élaboration d'un NRF ont été recueillies. Environ 65 pour cent du travail sur les données de la LULUCF ont été réalisés dans le cadre du PN.

Le pays a sollicité un appui ciblé supplémentaire en 2014 pour renforcer la participation des parties prenantes dans le processus de REDD+ grâce au renforcement des capacités et à la sensibilisation, et pour prendre en compte les considérations d'égalité femmes-hommes. Le groupe sur l'égalité des sexes a déjà été mis sur pied et il réunit des membres des différents ministères.

RISQUES, PROBLÉMATIQUES ET RÉPONSES

Le PN a connu une année plus productive qu'en 2013. Les modalités de travail

Zoom

L'équipe spéciale pour la REDD+ au Cambodge a bien progressé sur les quatre conditions préalables aux paiements axés sur les résultats, conformément à la CCNUCC. La principale réalisation en 2014 a été l'élaboration d'une version préliminaire de la stratégie nationale de REDD+. La stratégie, document de politique de référence pour la REDD+, commence par fixer une cible nationale, des objectifs et les mesures clés pour la mise en œuvre effective de la REDD+. Des progrès satisfaisants ont également été accomplis dans l'élaboration d'un SIG, d'un NER et d'un SNSF.

APPUI CIBLÉ

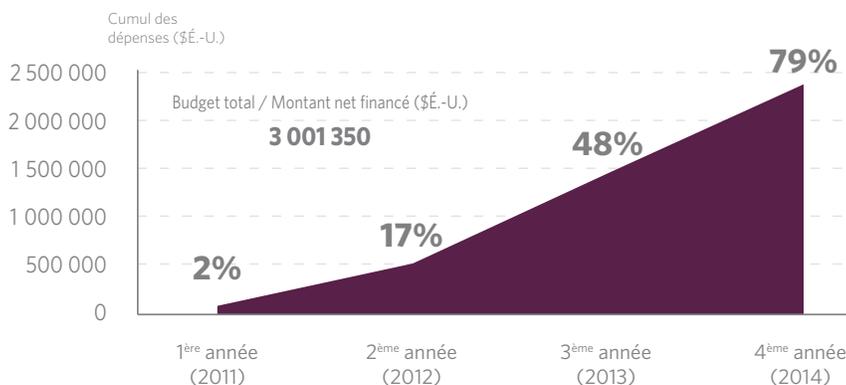
Montant approuvé en 2014 : 65 000 \$É.-U

Objectif : appuyer la prise en compte des femmes dans la gestion du processus de préparation à la REDD+, en informant la toute récente équipe sur l'égalité des sexes, les populations autochtones et les membres des réseaux communautaires sur la foresterie, les zones protégées et la pêche, et en faisant mieux connaître la REDD+ grâce à divers moyens de communication.

de l'équipe spéciale, du secrétariat et des équipes techniques sont demeurées stables et leurs capacités ont été renforcées, de sorte qu'ils ont pu poursuivre efficacement leurs activités. Les inquiétudes suscitées par l'appropriation nationale du PN ont été abordées au cours des deux derniers trimestres de l'année sous forme de consultations intensives avec les interlocuteurs gouvernementaux, en vue de planifier et inscrire les fonds au budget, et de veiller à ce qu'ils soient consacrés au renforcement des capacités des institutions publiques nationales mais aussi infranationales.

Les inquiétudes soulevées par la modalité financière de l'appui ciblé a

DONNÉES FINANCIÈRES



Source : GATEWAY du FASM

considérablement retardé l'accès à ces fonds, notamment les coûts de transaction liés à leur gestion et leur administration. Un appui administratif supplémentaire est donc dispensé pour que les fonds accessibles et toutes les activités d'appui soient mis en œuvre au plus tard mi-2015.

PERSPECTIVES

Le PN arrivera à son terme le 30 juin 2015. Entre janvier et juin 2015, la version préliminaire de la stratégie nationale de REDD+ sera affinée et le processus de consultation achevé. L'évaluation finale du PN constituera une étape importante, qui permettra de dégager des enseignements pour nourrir la réflexion et les recommandations destinées à recentrer

CHIFFRES DU PROGRAMME NATIONAL			
Indicateurs	2 ^{ème} année (2012)	3 ^{ème} année (2013)	4 ^{ème} année (2014)
Nombre d'organisations de la société civile très actives sur divers aspects du PN.	9	9	9
Nombre de personnes formées sur la REDD+ et les changements climatiques.	-	Hommes : 25 Femmes : 4	Hommes : 259 Femmes : 45
Nombre de personnes formées sur le suivi forestier et la MRV.	40	160	185
Nombre d'ateliers nationaux de consultation organisés.	-	-	9

les efforts de REDD+ au Cambodge. Le programme de préparation nationale financé par le FCPF veillera à perpétuer l'élan en faveur du PN ONU-REDD.

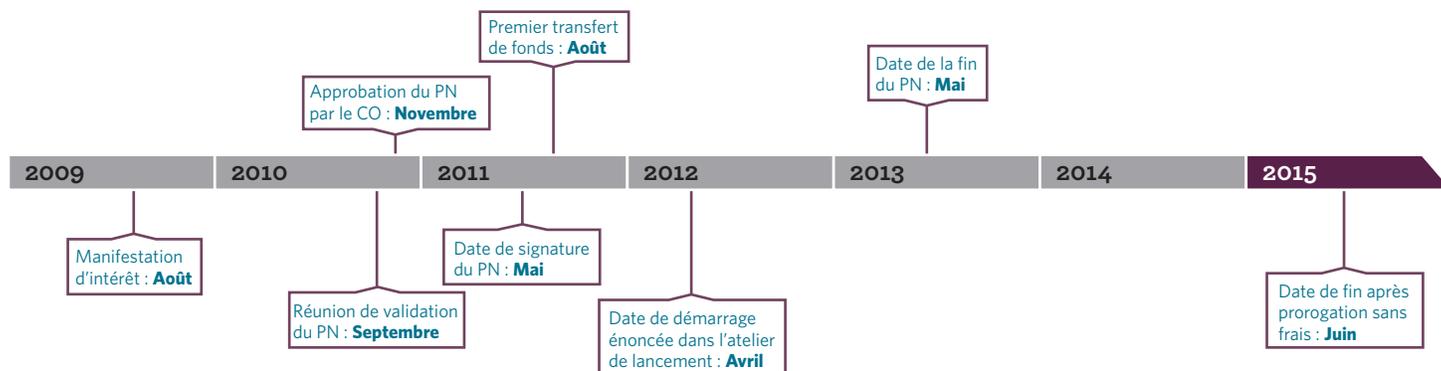
ENSEIGNEMENTS À RETENIR

Un trop grand nombre de réunions, d'ateliers et d'activités pilotes a été prévu en 2014, occasionnant une surcharge de travail pour le personnel et retardant la mise en œuvre du PN. Les cibles fixées étaient trop ambitieuses et irréalistes, sans que soient pris en compte le temps et les efforts nécessaires à leur réalisation. Pour 2015, les activités prévues ont été évaluées sous l'angle de leur pertinence, efficacité et incidence. L'expérience démontre qu'il importe de privilégier et favoriser les éléments stratégiques du PN lors de la planification. Des ressources humaines et financières devraient être allouées aux activités stratégiques, et des cibles et indicateurs réalistes fixés.



Huitième réunion du Conseil exécutif du projet du Programme ONU-REDD et du FCPF. © Heang Thy

CALENDRIER DU PROGRAMME NATIONAL



COLOMBIE

PROGRÈS ACCOMPLIS

Le rapport suivant rend compte des activités entreprises par le Programme ONU-REDD en Colombie, entre la signature du document de PN en août 2014 jusqu'en décembre 2014. Parmi les principales réalisations, citons :

Le recrutement de l'équipe de l'unité de coordination et des points focaux techniques :

il faut préciser que ce processus a pris environ deux mois et a eu lieu après le début du PN. Cela s'explique par la nécessité d'une coordination constante entre les organismes et le ministère de l'Environnement et du Développement durable (MADS) pour définir les termes du mandat et procéder aux entretiens pour chaque poste. Une coordination constante s'est imposée, en particulier pour le recrutement au poste de coordination du Programme national et des points focaux des organismes.

Élaboration de plans opérationnels pour chaque composante du PN : un plan de travail a été rédigé et des réunions initiales ont été organisées avec les organismes impliqués, le MADS et l'Institut d'hydrologie, de météorologie et d'études environnementales (IDEAM). Celles-ci avaient pour but de revoir et de valider chacun des résultats, activités et produits fixés dans les documents du projet et d'élaborer des plans opérationnels et d'approvisionnement pour chaque composante.

Préparation de l'atelier de lancement : l'atelier de lancement se tiendra

lorsque l'équipe aura été recrutée dans son ensemble et que des avancées significatives auront été obtenues dans les propositions de plan opérationnel pour chaque composante. Grâce à ces deux conditions préalables, l'atelier de lancement ne sera pas qu'un événement destiné à présenter officiellement le PN, il sera également l'occasion de faire valider les plans opérationnels pour chaque composante avec la participation de tous les acteurs impliqués dans le PN. Le premier comité directeur national se tiendra en outre conjointement avec l'atelier de lancement.

Engagement des populations autochtones et des communautés locales :

réalisation d'un plan de travail pour l'élaboration d'une stratégie en faveur de la participation des communautés autochtones, de descendance africaine, et paysannes dans les diverses composantes du PN. Le but est d'élaborer cette stratégie avec le MADS de sorte qu'elle reflète les points de vue exprimés durant les consultations, et qu'elle soit conforme à la stratégie nationale de REDD+, au Programme ONU-REDD et au FCPF.

RISQUES, PROBLÉMATIQUES ET RÉPONSES

L'un des risques relevés durant cette période est l'absence dans le PN d'une feuille de route claire pour rapprocher les acteurs de la société civile, en particulier les populations autochtones et communautés de descendance africaine. C'est pourquoi plusieurs séances de travail

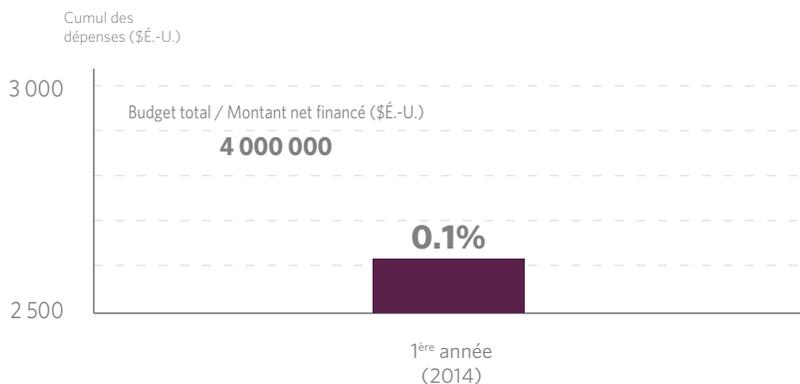
Zoom

Un travail coordonné a été mené entre les trois organismes des NU, le MADS et l'IDEAM qui a donné lieu au recrutement du coordonnateur et de l'assistant administratif du PN en décembre, et à l'annonce du mandat des points focaux techniques pour les composantes du PN. Une évaluation détaillée a été lancée sur les activités prévues au document de PN et dans le plan de préparation à la REDD+ (R-PP) de la Colombie. Il s'agissait ainsi de faire un bilan des avancées et d'élaborer des propositions pour le plan opérationnel et d'approvisionnement annuel pour chacune des composantes du PN, lesquelles seront validées formellement lors de l'atelier de lancement.

sont prévues avec le MADS afin de poser les fondements des règles de consultation et de participation pour la stratégie nationale de REDD+. Des liens seront en outre établis avec les organisations nationales représentant les communautés autochtones et de descendance africaine pour établir une stratégie en vue du lancement du PN.

Un autre risque décelé pendant cette période a trait au non-respect de l'objectif de 2015, dû au recrutement tardif de l'ensemble de l'équipe de l'unité de coordination. De la même manière, on peut craindre que l'exécution ne soit ralentie en 2015 en raison des retards pris dans le recrutement de l'unité de gestion complète du PN. Il incombe en effet à l'équipe de contribuer à définir les activités de la composante du plan opérationnel. Pour atténuer ce risque, le coordonnateur a commencé de recenser les activités en collaboration avec les responsables du MADS et de l'IDEAM, afin de lancer la mise en œuvre du PN dès que possible. Cette démarche, qui limite les activités menées au sein des institutions et favorise l'appropriation du PN par les parties prenantes, peut aussi contribuer à consolider le processus.

DONNÉES FINANCIÈRES



Source : GATEWAY du FASM

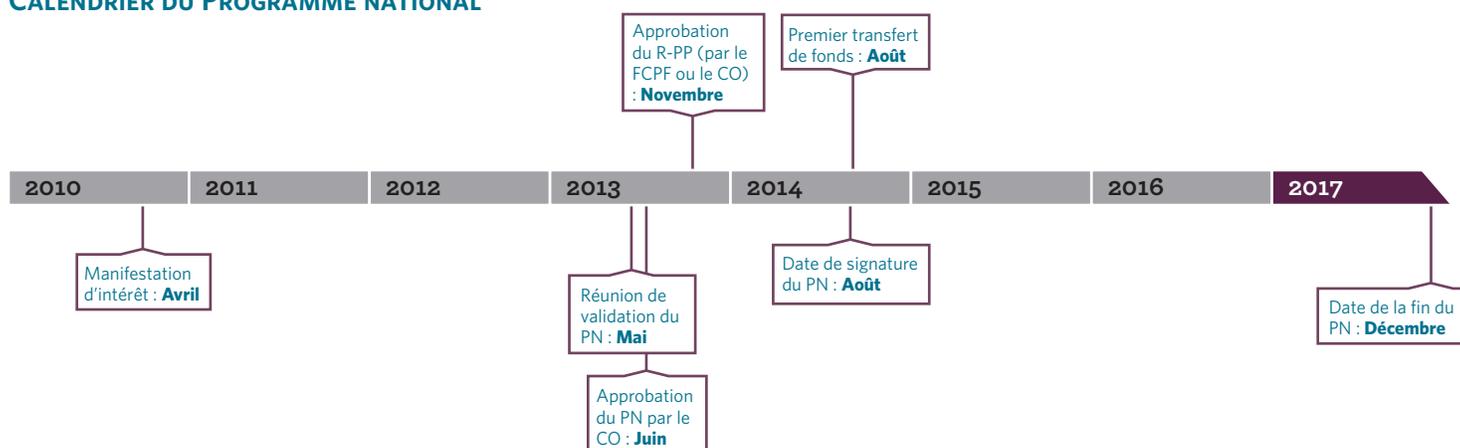
PERSPECTIVES

Le PN devrait achever le recrutement d'un spécialiste de la gestion des connaissances et de trois points focaux techniques début 2015. Entre temps, l'évaluation du plan de travail et la préparation de la première version préliminaire du plan de travail annuel et du plan d'approvisionnement vont progresser ; ceux-ci devraient être finalisés au cours de l'atelier de lancement. Ce processus sera mené en collaboration avec les trois organismes des NU, le MADS et l'IDEAM. Durant les mois qui suivront, le PN devrait avoir mis en évidence sa participation aux efforts du pays pour la REDD+, organisé l'atelier de lancement du PN et initié les activités prévues au plan de travail annuel.

ENSEIGNEMENTS À RETENIR

La mise en œuvre des activités du PN est redevable des efforts consentis pour impliquer chaque organisme. Or, le processus y gagne en termes d'appropriation et de légitimité, chaque acteur comprenant l'importance de son rôle dans le PN et y jouant une part active. De ce fait, il est très important d'appliquer le même processus avec les organisations autochtones et de descendance africaine lorsque la feuille de route aura été établie. La collaboration entre les organismes dans la préparation des mandats, ainsi que, plus généralement, le recrutement de l'équipe pivot du PN, ont permis à chaque institution d'envisager le PN comme un tout, et non sous l'angle de telle ou telle composante.

CALENDRIER DU PROGRAMME NATIONAL



ÉQUATEUR (RAPPORT FINAL)

PROGRÈS ACCOMPLIS

Le PN de l'Équateur a débuté officiellement en 2011, les fonds ayant été transférés fin novembre 2011 et les activités effectivement mises en œuvre à partir de 2012. Lors de la première année de mise en œuvre, le programme des activités prévu dans le document de PN a été révisé pour éviter tout chevauchement avec les autres efforts de coopération et préserver les bénéfices techniques de la programmation. En effet, plusieurs activités avaient dû être lancées dans le cadre de programmes parallèles afin de prévenir les retards dans la phase d'élaboration et d'approbation du PN.

En 2013, la phase de préparation à la REDD+ en Équateur a bénéficié d'un appui portant sur son cadre réglementaire et technique. Le recueil des observations concernant la définition et la hiérarchisation des activités de REDD+ et le renforcement des capacités, ainsi que sur les mécanismes réglementaires et de participation a progressé. La méthodologie et sa mise en œuvre pratique ont été fixées à l'occasion de 11 ateliers régionaux d'échanges et d'analyses pour la REDD+, et les deux premiers ateliers consacrés aux coûts d'opportunité ont eu lieu. Le PN a encouragé l'Équateur à promouvoir et à mener des discussions régionales sur un SIG ; la première approche conceptuelle et méthodologique des SIG a été élaborée, et les avantages sociaux et environnementaux possibles de la REDD+ ont été recensés et hiérarchisés. Le pays a été par ailleurs incité à mener des discussions et une action sur le FPIC et sur les activités de REDD+. Les accords ministériels proposés dans le

PN, et officiellement publiés, promeuvent le respect des droits des propriétaires des forêts et peut servir de référence préliminaire pour les tenants des projets de REDD+ en Équateur. L'équipe de mise en œuvre du PN fait figure d'organe technique du ministère de l'Environnement (ME).

En 2014, l'Équateur a décidé de changer d'approche en matière de mise en œuvre de la REDD+, renonçant à se concentrer sur la mise en œuvre du projet et préférant axer sa démarche sur les politiques et les actions au niveau national. Cette réorientation fait suite au recensement des options stratégiques pour la REDD+ et des textes législatifs en matière de services environnementaux, inspirée des décisions de la COP19 renforçant l'approche nationale.

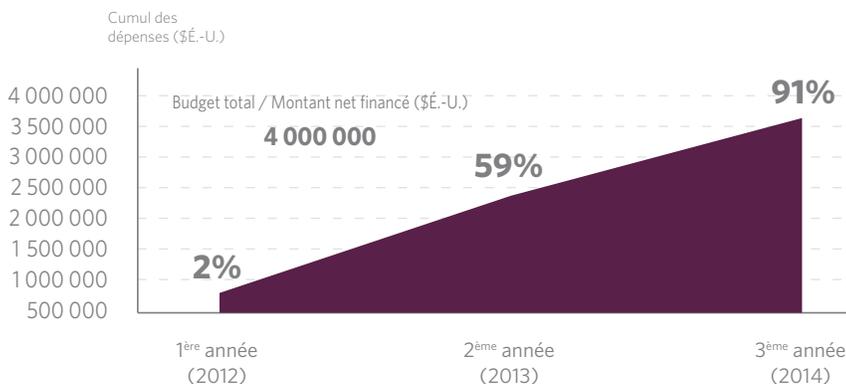
Le PN a joué un rôle prééminent dans la satisfaction des besoins de l'Équateur durant la phase de préparation, notamment en élaborant les méthodologies et les études techniques nécessaires à la conception de la future stratégie nationale de REDD+ du pays. Parmi les plus pertinentes, citons : études sur les facteurs du déboisement (zones de déboisement homogène) ; coûts d'opportunité, de mise en œuvre et de transaction ; externalités de la REDD+ ; hiérarchisation des zones pour la REDD+ ; mécanismes de mise en œuvre ; mesures et actions de REDD+ ; ainsi que, entre autres, les études dont s'inspirent les réglementations proposées (consultation et négociation ; SIG ; enregistrement ; mécanisme de traitement des plaintes). Les produits escomptés ont été obtenus et présentent une grande qualité technique. Du

Zoom

2014

- Élaboration d'un NERF sur le déboisement au niveau national, et d'une proposition de NERF en vue d'une évaluation technique sous l'égide de la CCNUCC.
- Renforcement des processus de MRV et de suivi des forêts.
- Geovisor est à présent opérationnel sur la plateforme Internet du système unique d'information environnementale (Sistema Único de Información Ambiental-SUIA) de l'Équateur.
- Le groupe d'experts de la REDD+ en Équateur s'est réuni à neuf reprises.
- Résultats préliminaires sur les coûts d'opportunité, de transaction et de mise en œuvre.
- Propositions élaborées sur : les mécanismes de mise en œuvre de la stratégie de REDD+ ; les orientations nationales sur la consultation et la négociation ; la résolution des différends ; le système d'enregistrement ; la hiérarchisation des investissements et l'attribution locale des ressources à l'issue de processus participatifs, par exemple des forums de discussion.
- Conception du SIG aux niveaux méthodologique et conceptuel. Définition d'une approche nationale pour l'adoption et l'observation des garanties. Rédaction de la première version de la synthèse d'informations sur les garanties.
- Production d'une première version de la vision de l'Équateur pour la REDD+.

DONNÉES FINANCIÈRES



Source : GATEWAY du FASM

fait du changement d'approche mentionné plus haut, certains produits devront toutefois être revus. La coopération avec d'autres acteurs de la REDD+ en Équateur a été très productive. Le ME ayant articulé les activités des parties prenantes de façon complémentaire, les redondances ont été évitées dans les produits et ces activités ont permis de diffuser les informations. En décembre 2014, une première version de la vision de la REDD+ pour l'Équateur était en place, dans laquelle les composantes juridiques, politiques, institutionnelles,

stratégiques, techniques et financières sont définies comme de puissants garants de la pérennité de la REDD+.

Afin de pérenniser et compléter les activités initiées en vertu de l'effet 1 du PN, "conception et mise en œuvre d'un système national de surveillance des forêts", l'Équateur a sollicité un appui ciblé. Le principal objectif de cet appui concerne la conception et la mise en œuvre des processus de MRV pour la REDD+ afin d'aider à appliquer le PN de l'Équateur dans le contexte des activités et des financements axés sur les résultats, et à concevoir et mettre en œuvre un système national d'inventaire des GES (pour la LULUCF et les filières agricoles). Cet appui, approuvé par le Programme ONU-REDD, est requis par les activités qui n'avaient pas été prévues au PN, et tireront parti des progrès réalisés jusqu'ici par l'Équateur. Le processus de MRV peut également s'appliquer à un SNSF plus vaste, en conformité avec le système national d'inventaire des GES (pour la LULUCF et les filières agricoles) et aux NERF.

APPUI CIBLÉ

Montant approuvé en 2014 :
225 800 \$É.-U.

Objectif : Aider à instaurer un inventaire national des GES, la MRV et un SNSF

ENSEIGNEMENTS À RETENIR

Il est essentiel que les pays disposent d'une vision nationale pour la REDD+. Ils doivent recenser les priorités de REDD+ dès le début du PN afin de promouvoir une élaboration effective et des supports durables. Il est indispensable de répertorier et de faire valoir les processus de coordination interne et externe auprès des pouvoirs publics concernés par la REDD+. Lorsque des différences se font jour entre le calendrier de mise en œuvre technique et l'agenda politique, les institutions, les interlocuteurs gouvernementaux et les équipes techniques des PN doivent discuter et conclure des accords sur les stades intermédiaires et les priorités du pays. Afin d'assurer la continuité des processus, la tenue d'un registre des décisions, champs et cadres s'impose. Les institutions et leurs interlocuteurs nationaux doivent définir de manière conjointe et coordonnée les rôles et responsabilités du personnel technique conformément aux priorités nationales. Cela améliorera la mise en œuvre du processus, et donc les effets du PN. La nécessité s'est aussi imposée de simplifier et de standardiser les procédures administratives pour améliorer l'efficacité et la coordination.

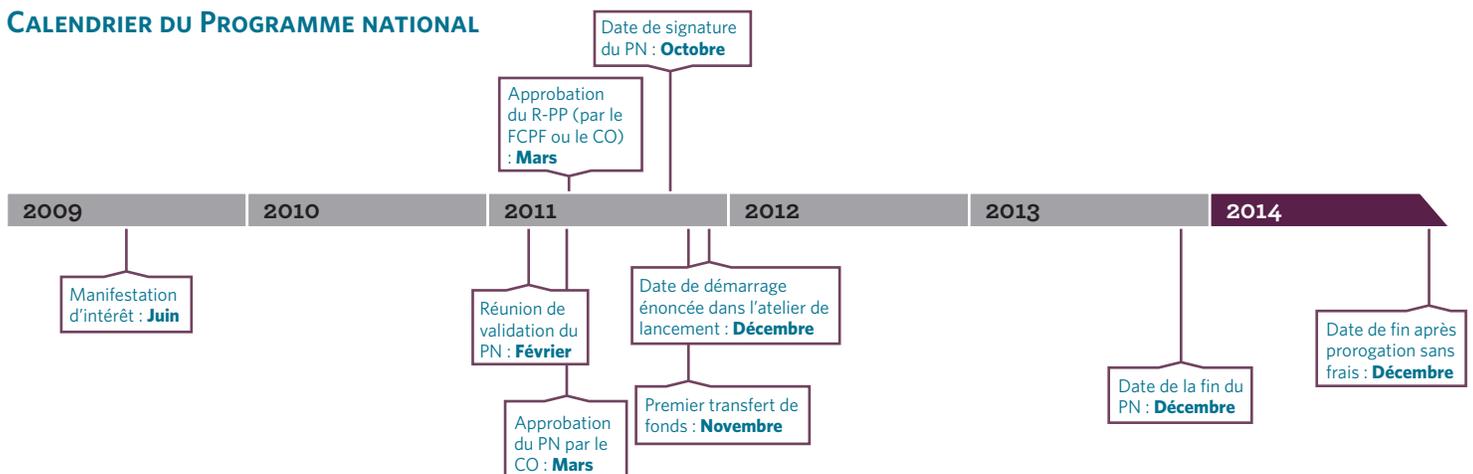
13 CHIFFRES DU PROGRAMME NATIONAL

Indicateurs	2 ^{ème} année (2013)	3 ^{ème} année (2014)
Nombre d'organisations de la société civile très actives sur différents aspects du Programme.	11	41
Nombre de personnes formées sur la REDD+ et les changements climatiques.	Hommes : 241 Femmes : 99	Hommes : 683 Femmes : 338
Nombre de personnes formées sur le suivi forestier et la MRV.	51	37
Nombre d'ateliers nationaux de consultation organisés.	2	2

RISQUES, PROBLÉMATIQUES ET RÉPONSES

- Une coordination interinstitutionnelle pour la REDD+ est nécessaire pour faciliter la conclusion d'accords politiques sur l'identification et la future conception des mesures et actions à appliquer en vertu de la stratégie nationale de REDD+, afin de lutter contre les facteurs de déboisement existants hors du secteur de la foresterie.
- La succession rapide des cadres moyens et supérieurs au sein des établissements nationaux peut poser problème en termes de continuité. Celle-ci a été assurée grâce à une équipe technique stable demeurée en service au sein du ME.

CALENDRIER DU PROGRAMME NATIONAL



- La REDD+ suscite des coûts élevés d'opportunité. Il est proposé d'étudier les possibilités de synergies entre les diverses dimensions (biodiversité, fonds pour l'eau et mesures incitatives pour les services environnementaux) afin de conférer davantage de viabilité et de pérennité à la mise en œuvre de la REDD+.
- Manque d'implication et de dialogue avec les principales parties prenantes et populations autochtones de l'Amazonie et des régions côtières, et les organisations afro-équatoriennes recensées au début du PN. Diverses parties prenantes ont été sollicitées pour prendre part aux discussions sur la conception et l'élaboration de plusieurs produits du PN. Le ME a bénéficié d'une aide pour diriger et coordonner le groupe d'experts sur la REDD+, avec la représentation des parties prenantes, notamment celle des organisations nationales, des populations autochtones, des communautés et des paysans des régions côtières.
- La REDD+ a suscité de fausses attentes au niveau infranational.
- Les investissements potentiels des fonds de REDD+ sont peu rentables et inefficaces. Il est proposé de hiérarchiser les investissements de la REDD+ au niveau national.

Faute de vision nationale officielle de REDD+ au début du PN, il était nécessaire de modifier l'approche régissant la mise en œuvre en 2014. Cette modification reflète les informations dégagées par le PN sur les options stratégiques pour la REDD+, conformément aux réglementations

et politiques nationales, ainsi que les contraintes juridiques sur l'utilisation des services environnementaux. Cela a eu une incidence sur les processus et les propositions lancés en vertu du PN. Avec le ME et les organismes de mise en œuvre, le PN a ordonné les activités par ordre de priorité pour s'adapter au changement d'orientation, et certains objectifs initiaux du programme ont été revus à la baisse. Un appui supplémentaire a été fourni au ME afin de recenser d'éventuelles lacunes à l'issue du PN, dans la perspective d'étudier les solutions qui permettront de poursuivre les activités en suspens, avec l'aide d'un appui spécifique.

PERSPECTIVES

Le PN est arrivé au terme de son exécution en décembre 2014, avec une clôture financière en juin 2015. Les activités débutées en 2014 et les activités sélectionnées comme prioritaires fin 2014 seront menées avec les ressources disponibles sur le solde du PN durant la deuxième partie de 2015. Jusqu'en juin 2015, le PN appuiera la concrétisation de la vision/stratégie nationale de REDD+ et le plan de mise en œuvre, en tenant compte des observations formulées durant la phase de préparation de la REDD+ par l'Équateur. Parmi les résultats qui doivent être obtenus en juin 2015, citons : un guide pour le suivi communautaire de la mesure du carbone ; des recommandations concernant les processus de communication et de renforcement des capacités ; une proposition de stratégie pour la phase de mise en œuvre de la REDD+ (où figurent des recommandations pour améliorer le groupe de travail sur la REDD+ et son approche dans la phase de mise en œuvre) ; une proposition pour intégrer les



Forêt, diversité biologique, eau, populations autochtones. © Programme national ONU-REDD de l'Équateur

problématiques de genre dans la stratégie de REDD+ ; la prise en compte systématique des enseignements ; des projets de formulaires pour le système d'enregistrement de la REDD+ ; un protocole régissant les opérations pour le SIG ; une proposition de cadre réglementaire actualisée pour la REDD+ ; une stratégie de financement ; un événement de clôture et un rapport final du PN.

Le Programme n'a pas fait l'objet d'examen à mi-parcours. Une prorogation sans frais lui a été accordée, la fin de ses opérations étant fixée à fin 2014 et la clôture financière à juin 2015. Ce rapport offre un aperçu préalable du rapport final du PN. Celui-ci, rendant compte des dernières avancées et des réalisations définitives du PN, sera présenté en juin 2015. Si le PN a joué à un rôle déterminant dans la phase de préparation en Équateur, certains éléments nécessaires pour aller au terme de cette phase et mettre en œuvre les quatre piliers de la REDD+ et le Cadre de Varsovie pour la REDD+ seront parachevés grâce à l'appui ciblé sollicité auprès du Programme ONU-REDD.

PROGRÈS ACCOMPLIS

En 2013-2014, le PN du Nigéria a accusé un retard notable dans la mise en œuvre et progressé de manière inégale, certains produits étant bien avancés tandis que d'autres sont à la traîne. La planification des préparatifs de REDD+ du Nigéria a dans l'ensemble enregistré des progrès significatifs. Le R-PP national a été formulé et validé par les parties prenantes, puis examiné et confirmé par le FCPF de la Banque mondiale, de sorte que 3,8 millions de \$É.-U. ont été attribués au Nigéria pour sa préparation à la REDD+. Ce financement vient compléter l'appui du PN ONU-REDD et permet l'application de la REDD+ dans deux nouveaux États. L'équipe de REDD+ dans l'État de la Cross River est en place et pleinement opérationnelle, et elle a commencé de mettre sur pied les dialogues sur la REDD+, notamment concernant l'implication des parties prenantes et la gouvernance.

Les capacités en matière de surveillance des forêts et de MRV ont été considérablement étoffées en 2014. Un groupe de 49 experts a été formé, et un autre séminaire a été organisé avec succès sur l'inventaire national de carbone forestier et sur les équations allométriques, auquel ont activement participé 25 personnes. L'étude spatialement explicite des facteurs du déboisement a été menée à bien dans l'État de la Cross River ; avec l'étude préliminaire sur la conception d'un inventaire du carbone forestier, elle éclairera l'élaboration du NRF pour l'État et servira de modèle à suivre pour les autres États du Nigéria.

Une nouvelle initiative diplomatique sur la REDD+ et le climat, conçue en 2013, a été mise au point au Nigéria en 2014 et pourra se concrétiser en 2015. Elle conjuguera les produits relatifs au plaidoyer, au renforcement institutionnel et à l'élaboration des politiques afin de consolider les synergies et de contribuer à obtenir efficacement et dans les meilleurs délais les résultats assignés à l'effet 1 du PN (renforcement des capacités institutionnelles et techniques au niveau national).

Un atelier de consultation a aidé à orienter les travaux de recensement et d'évaluation des avantages multiples de la REDD+ et de planification spatiale à l'appui des projets de REDD+ dans l'État de la Cross River. Par la suite, une réunion de travail s'est également tenue à Calabar du 3 au 12 novembre 2014 ; il s'agissait d'affiner le recensement des avantages prioritaires de la REDD+, pour les besoins de la planification de l'utilisation des terres, et de renforcer les capacités des membres du personnel concernés et des parties prenantes afin d'orienter les travaux sur les garanties, les avantages multiples et la planification spatiale.

Le groupe de travail sur l'économie verte dans l'État de la Cross River a été mis en place en décembre 2014. La rédaction de son mandat sera bientôt parachevée : il lui incombera de mener la transition vers l'économie verte en tirant parti des travaux prévus sur l'appréciation de la place des forêts dans l'économie de l'État et la détermination des investissements du secteur privé.

Zoom

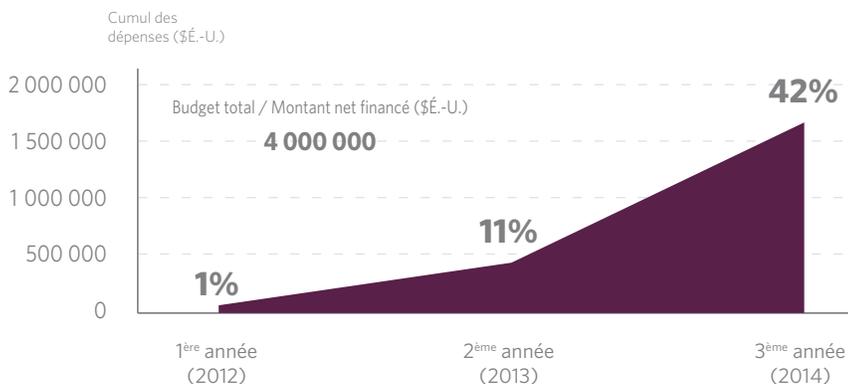
L'une des activités les plus notables de l'année 2014 a été la création d'un laboratoire de télédétection et de SIG au sein de la Commission forestière de l'État de la Cross River, à Calabar. C'est le couronnement des efforts déployés par le PN pour renforcer les capacités des fonctionnaires au niveau fédéral et de l'État, afin de mettre en place et pérenniser un système de surveillance des forêts et de MRV au Nigéria. Un projet d'acquisition de l'équipement nécessaire à l'inventaire du carbone forestier viendra compléter la composante de télédétection, de sorte que le laboratoire sera entièrement équipé pour assurer la surveillance des forêts et la MRV. Le PNUE a récemment eu recours au laboratoire pour renforcer les capacités d'analyse spatiale en matière d'avantages multiples. Le nouveau Laboratoire pour la télédétection et le SIG a été doté de matériel informatique et de logiciels, et il est désormais pleinement fonctionnel ; il sera au service des initiatives d'analyse ou de renforcement des capacités pour contribuer à la surveillance nationale des forêts, à la MRV et à l'analyse spatiale des avantages multiples.

L'État de la Cross River a également lancé des préparatifs internes en vue d'élaborer la stratégie de REDD+ en 2015, en adoptant une approche multisectorielle. Un forum des parties prenantes de la REDD+ dans l'État de la Cross River a également été instauré et servira d'espace de coordination entre les parties prenantes pour l'élaboration des stratégies et la mise en œuvre des activités en matière de REDD+. Le forum des parties prenantes a commencé par valider la première version du plan du Nigéria pour la REDD+ à assise communautaire.

RISQUES, PROBLÉMATIQUES ET RÉPONSES

Le PN a subi un important retard dans l'exécution des produits et des financements, qui s'explique par plusieurs raisons internes et externes : changement de gouvernement, retards

DONNÉES FINANCIÈRES



Source : GATEWAY du FASM

dans le recrutement d'un conseiller technique international, la nécessité de simplifier la conception du Programme pour le conformer aux préconisations de la CCNUCC pour la REDD+. Plusieurs mesures ont été prises en 2014 pour accélérer la mise en œuvre du PN. Le recrutement, partiellement achevé, de personnel à des postes clés du programme aux niveaux national et international, a marqué une étape importante. Dès le début de l'année 2015, un nouveau conseiller international accompagnera le PN et appuiera sa mise en œuvre. Une mission conjointe ONU-REDD-gouvernement sera menée en 2015, après les élections présidentielles, pour faire le point sur le Programme et réorienter les dispositions relatives aux activités et à la mise en œuvre, laquelle y gagnera en fluidité.

Durant la mise en œuvre, il est apparu que la conception du PN avait été trop ambitieuse, avec un nombre excessif de produits (14). Le pays entend donc solliciter une prorogation sans frais début 2015, après quoi l'ONU-REDD et le gouvernement feront conjointement le bilan des avancées afin de modifier la conception et de procéder aux adaptations institutionnelles et opérationnelles nécessaires pour faciliter la mise en œuvre et favoriser la bonne réalisation des effets..

PERSPECTIVES

Certaines activités entreprises en 2014 se prêtent à la poursuite des travaux en 2015. C'est notamment le cas de l'étude spatialement explicite sur les facteurs du déboisement dans l'État de la Cross River, qui a analysé les images satellite à

ENSEIGNEMENTS À RETENIR

Le Nigéria a opté pour une double approche de la REDD+, promouvant la REDD+ dans un État déterminé (État de la Cross River) dont pourront s'inspirer les autres, dans un cadre politique et institutionnel fixé par le gouvernement fédéral. Ce modèle semble attrayant pour de nombreux pays – en particulier s'ils sont composés de vastes territoires ou si la REDD+ soulève des problèmes complexes. Le Nigéria pourra donc offrir des enseignements précieux sur la manière de mener une double approche de la REDD+, sous l'impulsion d'une circonscription particulière.

13 CHIFFRES DU PROGRAMME NATIONAL

Indicateurs	2 ^{ème} année (2013)	3 ^{ème} année (2014)
Nombre d'organisations de la société civile très actives sur différents aspects du Programme.	12	15
Nombre de personnes formées sur la REDD+ et les changements climatiques.	Hommes : 120 Femmes : 70	Hommes : 68 Femmes : 30
Nombre de personnes formées sur le suivi forestier et la MRV.	-	85
Nombre d'ateliers nationaux de consultation organisés.	5	3

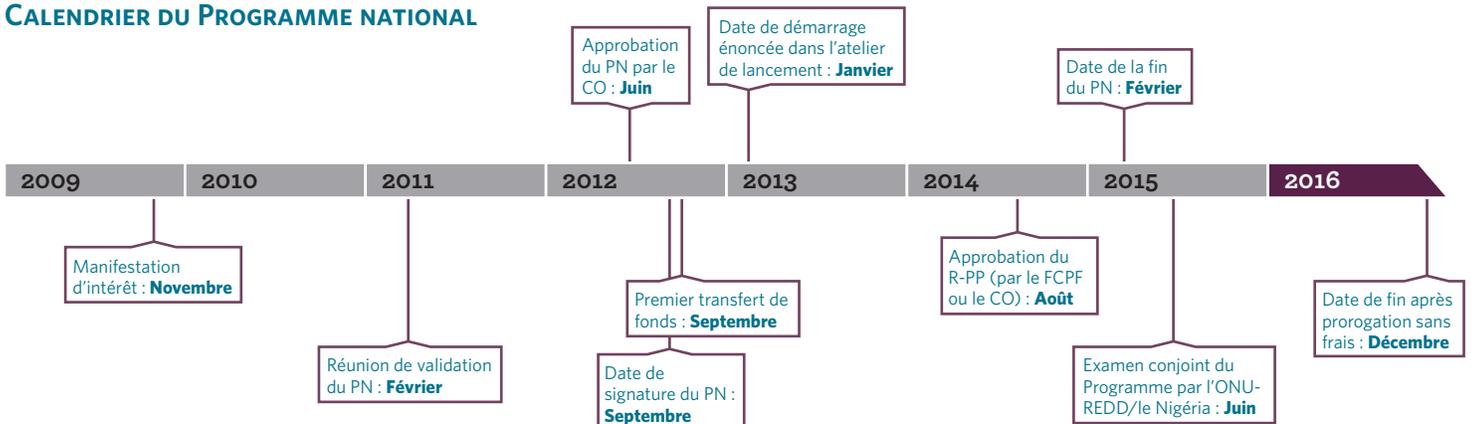
trois époques (2000, 2007 et 2014). Les données d'activité ont été obtenues sur l'état de l'utilisation des terres/couverture terrestre dans l'ensemble de l'État. Une étude préliminaire sur la conception d'un inventaire du carbone forestier a en outre débouché sur la production de facteurs d'émissions pour les conditions des forêts. Grâce aux données issues de ces études, le Programme progressera dans l'élaboration des NR en 2015.

Les axes de travail sur le recensement spatial des avantages multiples de la REDD+ prendront fin en 2015, à temps pour alimenter la stratégie de REDD+ de l'État de la Cross River et les informations sur les garanties qui s'y rapportent. Ils

iront aussi dans le sens des travaux pour la transition vers l'économie verte, indissociables de la REDD+, en tenant compte de l'évolution rapide de l'environnement social, économique et politique.

On s'attend à ce que la première version de la stratégie de REDD+ de l'État de la Cross River soit produite en 2015, en tirant parti de l'analyse actuellement menée et du dialogue multipartite et intersectoriel sur les facteurs du déboisement. Dans le même temps, le financement de la FCPF permettra au gouvernement de déployer la REDD+ au niveau national dans deux nouveaux États, faisant ainsi de la REDD+ un véritable dessein national.

CALENDRIER DU PROGRAMME NATIONAL



PROGRÈS ACCOMPLIS

Le PN du Panama a bien progressé en 2014. Le Programme a en effet été redéfini et les relations ont repris avec les populations autochtones et donné lieu à la signature d'un mémorandum d'accord (Mda) entre la Coordination nationale des peuples autochtones du Panama (COONAPIP) et l'Autorité nationale pour l'environnement du Panama (ANAM). Ce Mda fixe les actions collaboratives à entreprendre, notamment les activités du Programme ONU-REDD et de REDD+ en général, afin d'établir un projet national sur l'environnement.

Entamé en 2014, le processus de consultation et de participation pour l'élaboration de la stratégie nationale de REDD+ du Panama se poursuit. Le recensement des principales parties prenantes parmi les organisations internationales et les institutions privées et pouvoirs publics, les populations autochtones, de descendance africaine, et paysannes, a été révisé. Le processus d'écoute active et l'organisation d'une nouvelle table ronde nationale sur la REDD+ en juin visent à informer sur les activités de préparation à la REDD+, comme la carte de la couverture et de l'utilisation des terres réalisée en 2012, la phase pilote d'inventaire national des forêts et du carbone, l'analyse économique et les scénarios possibles de politiques en matière de REDD+. Cela a également donné lieu à un échange de vues entre les principales parties prenantes ayant participé au processus d'écoute active, avec la présentation de plans d'action sur les définitions possibles de la stratégie nationale de REDD+.

Parmi les autres succès, citons :

- Achèvement de la première phase du

processus d'écoute active avec les principales parties prenantes.

- L'évaluation forestière au Panama et les priorités politiques pour l'avenir fixées par le cadre de la stratégie nationale de REDD+ ont permis de recueillir des informations exhaustives.
- En novembre, un atelier d'experts des forêts a offert aux parties prenantes l'occasion de se réunir, et de discuter et convenir des principaux points qui figureront dans la stratégie nationale de REDD+ du Panama, mais également de faire connaître la vision de l'ANAM concernant la REDD+ dans le cadre de la stratégie sur les changements climatiques.
- La COONAPIP a renforcé ses capacités en termes de gestion transparente des ressources financières et de responsabilité, notamment en recrutant le personnel technique parmi les populations autochtones.
- Les trois phases du processus de renforcement des capacités institutionnelles et le plan de sensibilisation figurant dans la stratégie nationale de REDD+ du Panama ont été parachevés conjointement par l'ANAM.
- Apports techniques nécessaires à l'analyse du déboisement passé, consultation des principales parties prenantes, coûts d'opportunité, scénarios des politiques de REDD+, revenus potentiels et articulation des avantages multiples des forêts. Tous ces éléments alimentent l'élaboration de la stratégie de REDD+ du Panama .
- Le géoportail est déjà en fonction sur la [page internet de l'ANAM](#). L'utilisateur peut aisément consulter et analyser les domaines qui l'intéressent, dans un

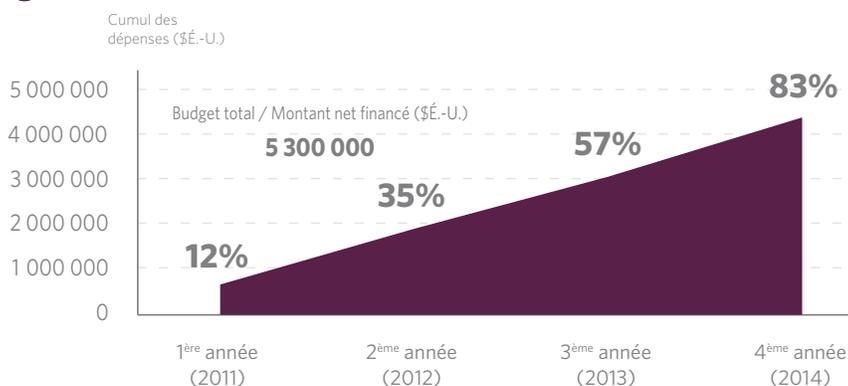
Zoom

Dans le respect des autorités traditionnelles, les mécanismes d'appui au processus de consultation des populations autochtones ont été convenus et appliqués selon un système d'autogestion et sous la coordination de la COONAPIP. Cette démarche est intervenue après la révision du cadre de résultats du PN approuvée lors de la onzième réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD à Genève, en décembre 2013. Le premier cycle de consultations a été mené à bien en vertu de la méthodologie dite de "Balú Wala". Dans le même temps, le Congrès du district de Madugandi a exprimé le souhait de participer à la REDD+ et sollicité auprès du PN des ressources pour organiser des consultations sur son territoire.

premier temps à partir d'une cartographie du couvert et de l'usage des terres datant de 2012.

- La phase pilote de l'inventaire du carbone et des forêts est achevée à 87 pour cent, et les entreprises forestières, les organisations des populations autochtones et les OSC ont progressé dans le recueil d'informations sur le terrain.
- Le comité directeur du PN du Panama s'est réuni deux fois et a adopté des mesures décisives pour progresser dans la préparation de la REDD+ au Panama. La représentation des populations autochtones est prévue et un engagement a été pris pour la rédaction de la version préliminaire de la stratégie nationale de REDD+.

DONNÉES FINANCIÈRES



Source : GATEWAY du FASM

Par ailleurs, l'appui ciblé dispensé par le Programme ONU-REDD a donné lieu à la proposition d'un protocole communautaire sur la propriété intellectuelle des connaissances traditionnelles concernant la flore et ses espèces ; une nouvelle collecte de spécimens d'herbier dans les territoires autochtones et la conception d'une carte du couvert forestier et de l'usage des terres au Panama en 2012-2015 sont également prévues. La sélection, en collaboration avec la COONAPIP, des principales activités à prévoir dans les projets pilotes de surveillance communautaire des forêts, et le

APPUI CIBLÉ

Montant approuvé en 2014 :
345 000 \$É.-U. (demandes approuvées en août et décembre 2014)

Objectif : appui pour la réalisation du SNSF du pays ; la surveillance des forêts au niveau communautaire ; la promotion des investissements directs dans les activités de réduction des émissions et la sélection des options de financement en faveur d'une économie verte

recensement des besoins en équipement et en formation ont également progressé.

RISQUES, PROBLÉMATIQUES ET RÉPONSES

Sous le gouvernement précédent (2009 - 2014), les fréquents changements administratifs au sein et en dehors de l'ANAM ont mis en péril le PN et retardé les décisions de l'ANAM. En 2013, lorsque le PN a été confronté au départ de la COONAPIP, l'ANAM et les organismes des NU participant au Programme ONU-REDD ont demandé que les plaintes fassent l'objet d'une enquête et lancé une évaluation à mi-parcours du PN. Pendant l'évaluation, les autorités de l'ANAM ont rencontré les dirigeants de la COONAPIP et le Programme ONU-REDD, et il a été reconnu que des erreurs avaient été commises au cours du processus. L'ANAM s'est dite déterminée à rester associée au PN, et a suggéré à la COONAPIP qu'une nouvelle proposition de collaboration dans le cadre du PN soit présentée, ce que la COONAPIP a accepté. Le PN a donc été reformulé et prorogé jusqu'en juin 2015, avec l'approbation en décembre 2013 du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD.

Des élections ont eu lieu en mai 2014, provoquant un changement de

ENSEIGNEMENTS À RETENIR

- L'efficacité, l'efficiency et la transparence des actions du Programme doivent être améliorées.
- La réaction rapide au conflit sur les PA témoigne du leadership de l'ANAM, avec l'étroite collaboration des organismes des NU participants.
- L'écoute active et la transparence dans la participation et le processus de consultation sont cruciaux pour convenir de l'élaboration de la stratégie de REDD+ du Panama.
- Susciter un dialogue constructif et propice aux réformes.
- Reconnaître la nécessité de dialoguer avec les populations autochtones au niveau technique, et faire connaître et rendre accessibles les documents aux autorités traditionnelles des douze structures, en vue de leur ratification.
- Sensibiliser et former les principales parties prenantes, grâce à un système d'échanges d'observations, pour faire mieux comprendre la réalité des forêts.
- Œuvrer dans le respect du FPIC et élaborer les garanties avec les principales parties prenantes.

CHIFFRES DU PROGRAMME NATIONAL

Indicateurs	1 ^{ère} année (2011)	2 ^{ème} année (2012)	3 ^{ème} année (2013)	4 ^{ème} année (2014)
Nombre d'organisations de la société civile très actives sur différents aspects du Programme.	6	11	7	41
Nombre de personnes formées sur la REDD+ et les changements climatiques.	-	-	-	Hommes : 190 Femmes : 191
Nombre d'ateliers nationaux de consultation organisés.	1	3	0	2

gouvernement en juillet 2014. D'emblée, l'ANAM a présenté à la société civile une proposition consistant à conférer à l'ANAM un statut ministériel pour lui permettre de trancher des points délicats, en décidant par exemple d'incorporer les politiques de développement durable. Le groupe représentatif des populations autochtones s'est joint à la délégation du Panama à la COP20 de Lima, au Pérou ; par ailleurs, l'équipe de l'Unité sur les changements climatiques a été renforcée conformément au Programme sur les changements climatique, et elle progresse dans la préparation de la REDD+ au Panama.

PERSPECTIVES

Le PN arrivera à son terme en juin 2015. Quatre composantes de la REDD+ ont progressé dans la phase de préparation : (i) implication et consultation en vue de la stratégie nationale de REDD+ ; (ii) élaboration du cadre opérationnel, juridique et financier ; (iii) recueil des enseignements sur les NRF, et (iv) conception du SNSF et du SIG. On peut s'attendre à ce que le FCPF fournisse un appui pour passer de la préparation à la REDD+ à la phase de mise en œuvre.

CALENDRIER DU PROGRAMME NATIONAL



PROGRÈS ACCOMPLIS

Durant la quatrième année de sa mise en œuvre, le PN de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a fait des progrès notables au titre de tous les effets assignés au Programme :

Effet 1. Dispositions de gestion :

Renforcement de la communication entre les autorités nationales et provinciales, et de la collaboration avec les autres activités connexes de la REDD+ financées par les donateurs, grâce à des activités d'appui aux dispositifs nationaux de gestion de la REDD+.

Effet 2. Élaboration nationale de la MRV :

Pour instaurer le système d'information sur la REDD+ de la PNG, une version finale des directives nationales sur les garanties sociales et environnementales a été rédigée, laquelle tient compte des différences régionales en termes de principes, d'indicateurs et de critères. Un portail internet pour le SNSF de la PNG a été créé et sera mis en ligne après consultation des parties prenantes.

La PNG se dote de capacités pour surveiller les forêts en temps réel, avec l'aide du logiciel de SIG *Terra Amazon*. Quatre spécialistes du Bureau des changements climatiques et du développement (OCCD) ont été formés pendant deux semaines à l'emploi de l'outil logiciel de SIG *Terra Amazon* au sein de l'Institut national brésilien pour la recherche spatiale. L'évaluation de la phase 1 de l'IFN de la PNG a été effectuée au moyen de la télédétection (une évaluation nationale de l'utilisation des terres et de leur

évolution en 1999-2013 a été entreprise à cette occasion), et des méthodologies d'échantillonnage sur le terrain ont été parachevées. Plusieurs formations sur l'IFN ont été proposées pour renforcer les capacités, notamment la première formation sur un inventaire des GES pour l'utilisation des sols et la filière forestière, à l'aide de données recueillies durant l'évaluation nationale sur cet aspect.

Effet 3. Aide à la création de NERF/NRF :

Le premier atelier national sur les NERF/NRF s'est tenu en octobre 2014, à la suite duquel un accord a été conclu sur l'objet, le périmètre, la méthodologie et l'échelle de l'évaluation des NERF/NRF. Une feuille de route sur les NERF/NRF pour 2014 - 2015 a aussi été élaborée et convenue avec les parties prenantes, l'objectif étant l'établissement à titre préliminaire de NERF/NRF techniquement rigoureux, susceptibles d'être présentés par la PNG au CCNUCC en 2015.

Effet 4. Appui pour le suivi des concepts de réduction :

Un mandat a été préparé pour la sous-traitance du suivi des concepts de réduction, en lien avec l'évaluation des circonstances nationales, et l'Institut des Affaires nationales a été sélectionné comme candidat possible.

Effet 5. Participation des parties prenantes :

Des progrès considérables ont été réalisés pour faire mieux connaître la REDD+ et renforcer les institutions, tant au niveau national que provincial et pour sensibiliser

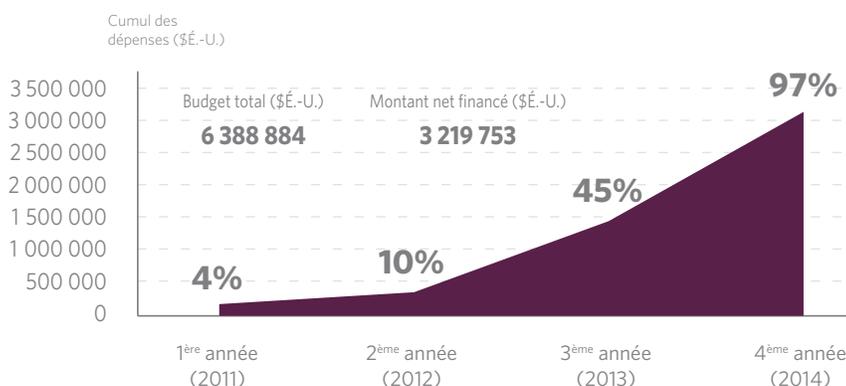
Zoom

L'évaluation de l'utilisation des terres grâce à la télédétection a été parachevée par le gouvernement, qui s'est servi de sa propre version d'Open Foris Collect Earth, un outil de SIG de la FAO. La PNG est l'un des premiers pays à avoir mené à bien son évaluation nationale grâce à Open Foris Collect Earth, considéré comme l'un des meilleurs outils pour la surveillance des forêts et les inventaires des GES, en particulier pour les pays dotés de capacités limitées. L'évaluation a valorisé et permis de mieux comprendre les forêts de la PNG. Les forêts représentent 80,4 pour cent des terres de la PNG, soit significativement plus que ne le laissaient penser les chiffres officiels (71,5 pour cent selon la nouvelle définition des forêts) pris en compte par l'évaluation des ressources forestières en 2010. Il s'agissait de la première évaluation des forêts depuis 1995. La PNG emploiera les données de Collect Earth pour élaborer son premier rapport biennal actualisé (RBA 1) et les NERF/NRF qui pourraient être présentés à la CCNUCC en 2015.

les autorités locales. Une version finale des directives nationales sur le FPIC a été élaborée et sera validée sur le terrain en 2015. Il est reconnu que les directives nationales sur le FPIC procèdent de larges consultations et qu'elles répondent aux commentaires des diverses parties prenantes. Une dernière directive, tenant compte des leçons issues du terrain, sera entérinée par le Conseil exécutif national. Le manuel de formation de la PNG sur la REDD+ a en outre été peaufiné. Une analyse du contexte institutionnel a été entreprise pour encadrer l'analyse des options de distribution des avantages.

Grâce à l'appui ciblé régional aux îles du Pacifique, la PNG a participé en 2104 à des formations régionales et a pu partager avec d'autres pays insulaires du Pacifique ses connaissances et l'expérience acquise dans l'élaboration du SNSF pour la REDD+,

DONNÉES FINANCIÈRES



Source : GATFWAY du FASM

APPUI CIBLÉ

Montant total approuvé pour les îles du Pacifique, PNG comprise : 1 415 000 \$É.-U.

Objectif : appui à la création de structures de soutien à la surveillance des forêts et à l'inventaire forestier dans les pays insulaires du Pacifique.

ENSEIGNEMENTS À RETENIR

Une analyse du contexte institutionnel peut mettre au jour de précieuses informations alors inconnues sur les motivations, les intérêts et les rapports de force dans le pays, et ainsi influencer la réussite des produits et effets escomptés. Cette démarche favorise l'élaboration des stratégies et éclaire les recommandations. L'analyse du contexte institutionnel a servi à concevoir les programmes de distribution des avantages et s'est révélée très utile aux experts dans ce domaine, tout en permettant de sensibiliser tous les acteurs du Programme.

en particulier concernant les évaluations nationales de l'usage des terres à l'aide d'Open Foris Collect Earth, et dans la conception d'un IFN. Pour sa part, la PNG a pu découvrir les autres outils et méthodes employés par les différents pays et ainsi mieux appréhender les particularités et les capacités technique des fonctionnaires responsables de la foresterie dans les autres pays insulaires du Pacifique.

RISQUES, PROBLÉMATIQUES ET RÉPONSES

La REDD+ concerne divers secteurs et implique une variété de parties prenantes. Le PN ONU-REDD de la PNG est mis en œuvre par deux organismes étatiques - l'OCCD et l'Autorité des forêts de PNG (PNGFA). La mise en œuvre par plusieurs partenaires nationaux est avantageuse à plus d'un titre, mais elle soulève aussi des difficultés, notamment en termes de communication, de partage de l'information et de chevauchement des responsabilités. À mesure que progressait la mise en œuvre des activités du programme, la communication et la coordination entre l'OCCD et la PNGFA s'est améliorée. C'est l'un des effets majeurs du PN. Une telle

collaboration entre des organismes pivots est essentielle à la bonne mise en œuvre de la REDD+ dans le pays. La mise en œuvre du PN devrait progressivement favoriser le rapprochement entre ces deux organismes clefs.

PERSPECTIVES

Tandis que le PN aborde sa dernière année de mise en œuvre, le Programme entend obtenir les résultats suivants :

- Les dispositifs de gestion des préparatifs de la REDD+ sont en place, et les liens avec le secteur privé ont été resserrés..
- Élaboration d'un système national de MRV, avec notamment un portail

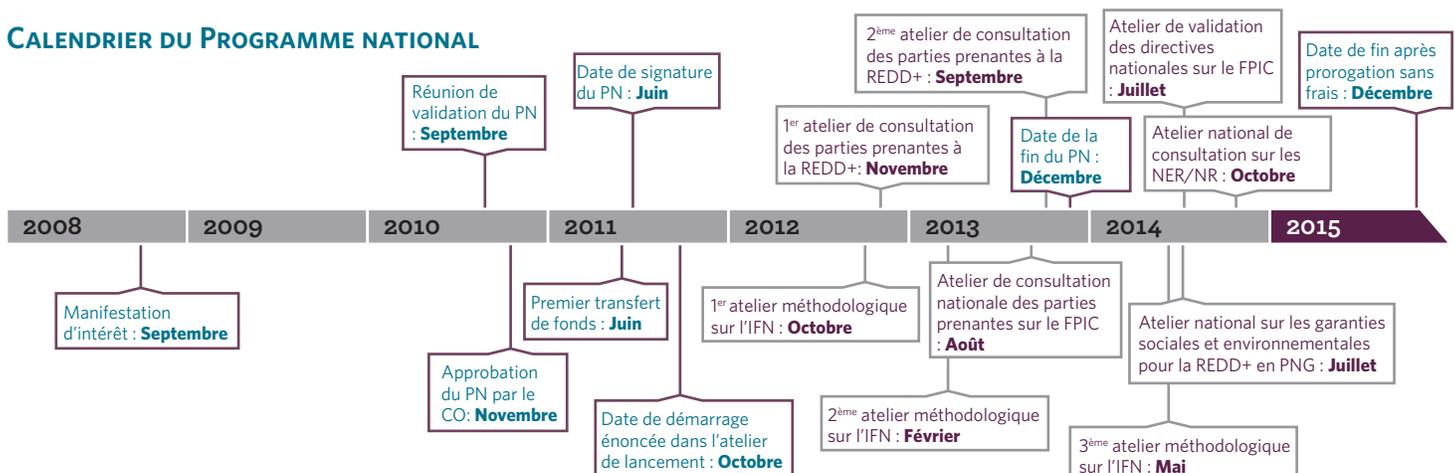
national de REDD+ et un système d'information sur la REDD+.

- Une version provisoire des NERF/NRF est élaborée et rendue publique avant d'être éventuellement présentée à la CCNUCC.
- Appui au suivi du concept de réduction avec des évaluations nationales des facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts et des leviers de réduction.
- Mise en œuvre de la stratégie de communication et diffusion à toutes les parties prenantes concernées des informations consolidées sur la REDD+.

CHIFFRES DU PROGRAMME NATIONAL

Indicateurs	1 ^{ère} année (2011)	2 ^{ème} année (2012)	3 ^{ème} année (2013)	4 ^{ème} année (2014)
Nombre d'organisations de la société civile très actives sur différents aspects du Programme.	6	6	6	7
Nombre de personnes formées sur le suivi forestier et la MRV.	6	2	123	102
Nombre d'ateliers nationaux de consultation organisés.	1	1	3	5

CALENDRIER DU PROGRAMME NATIONAL



PARAGUAY

PROGRÈS ACCOMPLIS

Au début de la deuxième moitié de 2014, le plan de travail d'origine du PN du Paraguay a été révisé pour faire coïncider ses activités avec les décisions de la CCNUCC prises à Cancún et avec le Cadre de Varsovie. Entre avril et juin 2014, le processus d'examen à mi-parcours a permis d'évaluer les avancées et donné lieu à des composantes et des produits qui seront redéfinis en fonction des accords internationaux et des priorités nationales. Au cours du deuxième semestre 2014, la mise en œuvre des activités stratégiques du PN s'en est trouvée accélérée.

Parmi les principaux succès de 2014, citons :

- Les buts relatifs à la REDD+ sont intégrés au nouveau "plan national de développement 2030" du Paraguay, approuvé fin 2014. Parmi ces buts figurent l'élimination totale du déboisement illégal, l'augmentation du nombre de zones protégées, la remise en état de 20 pour cent des écosystèmes dégradés, un accroissement des zones boisées et la multiplication des incitations relatives au carbone. La prise en compte de ces buts dans ce document important facilitera à l'avenir les discussions politiques relatives à la REDD+ au niveau national.
- La décision a été prise de mettre progressivement en œuvre la REDD+ au niveau national, en mettant d'abord l'accent sur la réduction du déboisement. Cette décision se fonde sur des informations dégagées pendant l'année et des données disponibles.

- Réalisation d'études qui alimenteront les processus décisionnels dans l'élaboration d'une stratégie nationale de REDD+, par exemple sur les coûts d'opportunité, les projections en termes de déboisement, les avantages multiples et les aspects fonciers.
- L'IFN est maintenant en pleine phase d'exécution. 60 unités d'échantillonnage au total ont été prélevées dans deux strates forestières, dont les résultats préliminaires ont été présentés aux parties prenantes nationales de la communauté de la REDD+.
- La méthodologie et les caractéristiques techniques du SLMS ont été définies en vue d'élaborer une cartographie qui sera employée dans le SNSF, et de constituer des NRF.



Atelier sur les "niveaux de référence pour le Paraguay," septembre 2014, Atyra, Paraguay, avec la participation des techniciens du ministère de l'Environnement, de l'Institut national de la Foresterie, de la Fédération pour l'autodétermination des populations autochtones, et l'université nationale d'Asunción. © Carmen Vallejo

Zoom

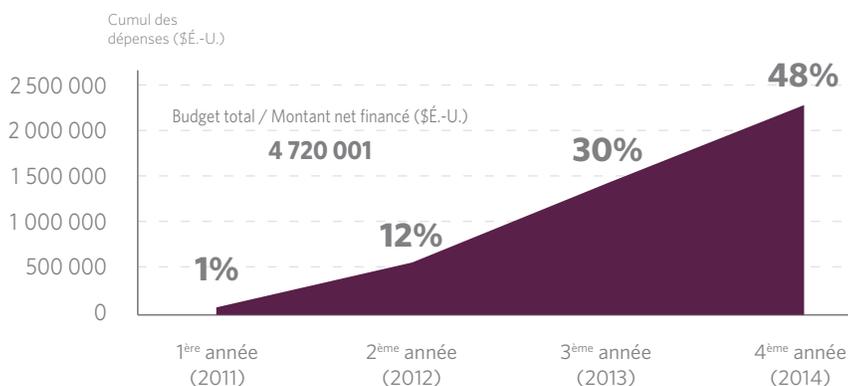
Quelques-unes des principales réalisations du PN en 2014 :

- Un accord a été conclu pour l'adoption d'un projet de loi ou d'un décret présidentiel sur le FPIC.
- Des cartes ont été dressées des niveaux de canopée – pour Bosque Palmar y compris – entre 1990 et 2011.
- Une analyse a été menée des dynamiques forestières de 1990 à 2011.
- Des mesures de la forêt sèche de Chaco et de la forêt humide du Paraguay oriental ont été réalisées pour l'IFN.
- Une analyse préliminaire de l'estimation des produits du carbone a été entreprise sur les données recueillies par l'IFN.
- Les institutions ont convenu d'un document sur les caractéristiques techniques et les méthodes pour cartographier l'utilisation et le changement d'affectation des terres.
- Des études sur les coûts d'opportunité, les avantages multiples et les scénarios de déboisement ont été parachevées.

RISQUES, PROBLÉMATIQUES ET RÉPONSES

L'une des difficultés rencontrées en 2014 avait trait au manque d'appropriation de la REDD+ par les décideurs des institutions étatiques et au changement de personnel dans ces institutions. Les équipes techniques n'ont donc pas toujours bénéficié des orientations politiques et de l'appui nécessaires à la mise en œuvre des projets. En conséquence, la REDD+ a été peu présente dans les priorités nationales, ce qui a limité l'implication des autres parties prenantes clés, comme les organisations paysannes, les groupes de femmes et la jeunesse rurale. Faute d'implication des acteurs liés au déboisement au Paraguay, il est peu probable que la future stratégie nationale de REDD+ soit correctement appliquée. Cela a également retardé le renforcement des capacités techniques

DONNÉES FINANCIÈRES



Source : GATEWAY du FASM

nationales sur des aspects tels que la stratégie nationale de REDD+, les garanties et la définition d'un SIG, la création d'un NRF en fonction des conditions nationales, le rapport de l'inventaire des GES, etc.

Ces éléments ont été pris en compte dans le bilan détaillé dont le Programme a fait l'objet après l'examen à mi-parcours et la planification de la dernière année de mise en œuvre, dont le succès dépendra en partie de la concertation permanente entre les techniciens et les décideurs politiques, et de l'organisation claire des équipes en charge des activités du plan de travail.

PERSPECTIVES

En 2014, les buts relatifs à la REDD+ ont été intégrés au plan national de développement 2030. Le dialogue devrait s'en trouver stimulé entre les institutions, les ministères et les secteurs en vue de trouver un accord sur les politiques et les mesures de réduction du déboisement illégal, l'accroissement des zones protégées, la remise en état de 20 pour cent des écosystèmes dégradés, l'élargissement des zones boisées et davantage d'incitations liées au carbone, entre autres. Ces politiques et ces mesures pourraient contribuer directement ou indirectement à la réduction du déboisement au niveau national, vers laquelle tendent la première définition des NER et la stratégie nationale de REDD+ du Paraguay.

Le Paraguay entend présenter ses NR et son RBA à la CCNUCC d'ici décembre 2015, et sa 3ème communication nationale d'ici fin 2016, avec l'appui du Programme ONU-REDD, ce qui témoigne de l'importance que revêtent pour le point

ENSEIGNEMENTS À RETENIR

- La participation active des parties prenantes non-gouvernementales, comme la Fédération pour l'autodétermination des populations autochtones (Federación por la Autodeterminación de los Pueblos Indígenas), au processus décisionnel et de mise en œuvre du PN a contribué à sa continuité, malgré des changements fréquents de gouvernement et des équipes techniques.
- La création d'une équipe technique et de gestion, notamment avec des institutions qui n'avaient jamais collaboré à la mise en œuvre d'un projet, est une expérience inédite pour le Paraguay. Il a cependant fallu plusieurs mois pour trouver un mécanisme de gouvernance et de leadership susceptible de s'appliquer à la mise en œuvre du Programme. La coordination entre l'équipe technique, le comité politique et la direction du programme exige des consignes claires sur les mandats et les responsabilités des individus, ainsi qu'une délégation d'autorité adéquate.
- Il faut noter que les nouvelles autorités jouent un rôle plus clair dans ce processus. Les apports techniques sont cruciaux pour tirer parti de cette évolution et pour réaliser des progrès rapides et substantiels lorsque le contexte change.
- La coordination avec les autres initiatives menant des démarches stratégiques similaires à celles du Programme est capitale pour optimiser les ressources et hiérarchiser les efforts nécessaires.

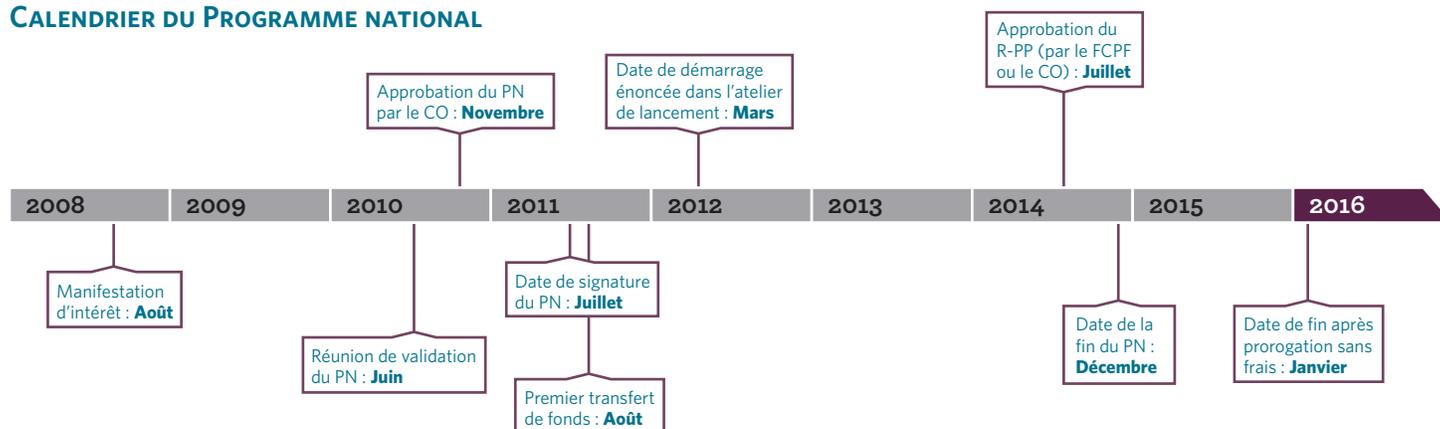
13 CHIFFRES DU PROGRAMME NATIONAL

Indicateurs	4 ^{ème} année (2014)
Nombre d'organisations de la société civile très actives sur différents aspects du Programme.	68
Nombre de personnes formées sur la REDD+ et les changements climatiques.	Hommes : 623 Femmes : 419
Nombre de personnes formées sur le suivi forestier et la MRV.	86
Nombre d'ateliers nationaux de consultation organisés.	6

focal du gouvernement, le ministère de l'Environnement les responsabilités fixées en vertu de la CCNUCC. On peut voir là un facteur favorable, qui permettra à tout le travail de préparation à la REDD+, avec l'aide du PN, de progresser cette année et de se traduire par des décisions politiques et de

réelles avancées. La définition de l'autorité nationale sélectionnée pour la CCNUCC, et le point focal pour le Fonds vert pour le climat, devraient expliciter les rôles et les responsabilités entre les institutions impliquées. Le processus de préparation à la REDD+ devrait s'en trouver facilité en 2015.

CALENDRIER DU PROGRAMME NATIONAL



ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE

PROGRÈS ACCOMPLIS

Le PN de l'État plurinational de Bolivie (Bolivie) a pu reprendre en avril 2014 en vertu de son mécanisme conjoint d'atténuation et d'adaptation pour la gestion intégrée et durable des forêts de notre mère la Terre (mécanisme conjoint) par un processus de négociations de haut niveau, et de réunions de coordination avec les points focaux dans les pays. Ceux-ci avaient pour but de réviser les activités du PN et de rebaptiser le PN "appui au mécanisme conjoint des actions d'atténuation sur les changements climatiques dans les forêts de Bolivie".

Le redémarrage du PN en 2014 a contribué à cordonner étroitement les activités et à susciter des synergies entre la Direction générale de développement de la foresterie (DGDF), l'autorité plurinationale de notre mère la Terre (APMT) et l'Autorité d'audit et de contrôle social des forêts et des terres (ABT). Cette démarche à son tour a contribué à améliorer la planification et à



Des femmes dans une pépinière pour la replantation de buddlejias. ©FAO/Roberto Faidutti

éviter toute répétition des efforts ; et elle a renforcé les politiques publiques en vigueur en vertu du mécanisme conjoint de gestion forestière intégrée. Cette année a été marquée par plusieurs succès :

- Recensement et rassemblement des initiatives de gestion durable des forêts et des données en découlant au profit du système national de suivi des forêts et de l'utilisation des sols. La conception de ce système a été élaborée et son géoportail a été diffusé pour susciter des commentaires.
- La loi cadre du système plurinational d'information sur notre mère la Terre et les changements climatiques (MTCC) a progressé, en particulier sur (a) la production de données et d'informations susceptibles d'alimenter le module sur les forêts ; (b) le sous-système de suivi par satellite du déboisement et de la dégradation des forêts ; et (c) la pérennité de l'IFN, avec l'élaboration d'un projet pilote (pour réaliser le produit 1.2, Points de comparaison pour les émissions).
- Le cadre conceptuel du SNSF est toujours en cours d'élaboration et contribuera à définir les dispositions institutionnelles qui encadreront le système et son utilisation.

RISQUES, PROBLÉMATIQUES ET RÉPONSES

Des réformes politiques ayant été entreprises sur la nouvelle Constitution du pays, il existe un risque de changement réglementaire, notamment en ce qui

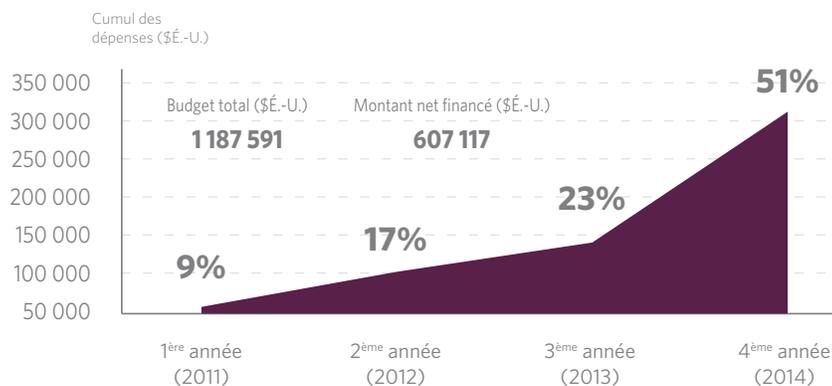
Zoom

Le premier atelier national sur les "Outils méthodologiques pour la surveillance des forêts" s'est tenu. Il a réuni des parties prenantes des institutions étatiques, du milieu universitaire et de la société civile autour des aspects techniques et institutionnels liés au déboisement et à la dégradation. Ce groupe de travail travaillera à la construction méthodologique de l'IFN dans sa dimension relative aux moyens de subsistance, et aux informations pour l'élaboration du système de suivi du MTCC. Le PN s'est associé à une projet de l'Organisation du traité de coopération amazonienne destiné à cartographier les forêts - et de renforcer un processus qui est déjà en cours plutôt que de répéter inutilement les tâches. Des progrès ont également été obtenus avec l'étude de faisabilité de l'IFN, en parallèle duquel une expérience pilote a terminé de recueillir des données sur le terrain.

concerne la Loi sur les forêts, laquelle peut influencer positivement la coordination du secteur forestier. C'est précisément la loi qui pourrait être reliée à la Loi 300 et au mécanisme conjoint. Puisque différentes institutions sont impliquées dans la gouvernance forestière, des travaux sont à prévoir dans le cadre d'un processus de coordination institutionnelle, afin d'établir un programme ou une politique forestière porteurs de changement. La Loi 300 et le mécanisme conjoint n'ont pas été adoptés par les autres secteurs ; il s'agit d'un processus nouveau, et le PN encourage son appropriation et son intégration.

Les conséquences de l'économie mondiale - chute des prix du pétrole, par exemple - sur les activités a incité le gouvernement à se tourner vers d'autres secteurs, comme l'agriculture, afin d'accroître la production alimentaire pour satisfaire consommation intérieure et stimuler les exportations à court terme. Cette mesure pourrait provoquer une progression des terres

DONNÉES FINANCIÈRES



Source : GATEWAY du FASM

agricoles (ou « frontière agricole »). En 2014, aucune action n'a été entreprise dans ce sens. De telles mesures incomberont au gouvernement en 2015, à un nouveau cabinet ministériel chargé de diversifier la production en faveur d'un développement global et respectueux de notre mère la Terre.

Outre les risques liés aux activités existantes, qu'elles soient déjà appliquées, en cours d'élaboration ou destinées à renforcer les capacités, les risques individuels dépendent de l'équipe technique associée à la coordination. Les équipes techniques travaillent actuellement ensemble, même en ce qui concerne les consultants.

PERSPECTIVES

Une réunion du comité de coordination du PN aura lieu en mars 2015, durant laquelle l'avancement du PN sera présenté. La révision et l'actualisation du plan de travail 2015, la demande officielle de prorogation du PN jusque fin 2016 (déjà communiquée au secrétariat du Programme ONU-REDD et au Conseil d'orientation à l'occasion du bilan annuel de 2013) et l'approbation et la signature du rapport annuel seront aussi à l'ordre du jour.

L'un des points forts de 2015 sera la stratégie qui mettra en place l'unité de coordination technique chargée de surveiller un nœud forestier dans le cadre du mécanisme conjoint et du MTCC. Elle sera constituée d'un comité technique qui analysera les données et créera un centre de données pour sa diffusion sur une plateforme internet.

ENSEIGNEMENTS À RETENIR

L'existence de points focaux issus des différentes institutions impliquées dans la gestion des forêts et la participation d'autres institutions également en charge du secteur ont favorisé l'établissement d'une étroite coordination entre eux – c'est un atout, suscité par une situation unique qui ne s'est produite qu'en de très rares occasions. Des efforts sont faits pour impliquer d'autres secteurs, comme celui des terres, dans l'élaboration d'une carte indiquant les changements de couverture et d'utilisation des terres.

Le redémarrage du PN avec les acteurs nationaux n'a été possible que grâce au recentrage des activités du PN sur les priorités nationales pour l'atténuation des changements climatiques, à l'appui aux efforts du gouvernement et à la possibilité de mettre en œuvre le mécanisme conjoint. La coordination entre le PN et les autres programmes de coopération internationale (par exemple avec le financement du DANIDA) et d'autres projets/programmes de la FAO aux niveaux national et infranational (par exemple le Mécanisme forêts et paysans) s'est avérée de la plus haute importance pour appuyer la création et le renforcement des plateformes géographiques ; elle a en outre démontré que les accords complémentaires proposés dans la Loi 300 étaient possibles.

13 CHIFFRES DU PROGRAMME NATIONAL

Indicateurs	4 ^{ème} année (2014)
Nombre d'organisations de la société civile très actives sur différents aspects du Programme.	5 actives au sein des comités techniques
Nombre d'ateliers nationaux de consultation organisés.	1 atelier Hommes : 60 Femmes : 30

Les comités techniques seront réunis pour un deuxième atelier sur la surveillance des forêts, afin de faciliter la création participative d'un système de suivi des forêts et de la Terre pour le pays. L'harmonisation des cartes du déboisement progressera et sera utilisée dans le système de suivi et sur les nœuds forestiers.

L'IFN pilote modélisera les données pour contribuer à une norme qui sera ensuite approuvée. Les données auront aussi valeur incitative pour encourager les communautés autochtones et paysannes à gérer les forêts.

CALENDRIER DU PROGRAMME NATIONAL



RÉPUBLIQUE DU CONGO

PROGRÈS ACCOMPLIS

Le PN de la République du Congo a atteint sa vitesse de croisière en 2014. Toutes les activités planifiées ont été lancées et des progrès importants ont été réalisés – tout particulièrement dans les discussions techniques et politiques précédant la préparation de la stratégie nationale de REDD+, des systèmes de MRV du carbone et des forêts, des NR et du SIG.

Les efforts consentis en 2014 se poursuivront en 2015, où le pays entend parachever l'établissement des outils techniques et stratégiques de REDD+ et élaborer des NRF/NERF afin de les présenter lors de la COP21 à Paris.

RISQUES, PROBLÉMATIQUES ET RÉPONSES

Pour recenser les progrès réalisés en matière de gouvernance forestière et satisfaire les engagements en faveur du renforcement des capacités des parties prenantes, plusieurs séances de formation ont été dispensées dans les domaines des SIG, de la télédétection et des inventaires et de la gestion des forêts.

Les dossiers sur l'établissement d'un registre, les projets pilotes et les petites subventions ont quelque peu tardé. Les résultats des études menées à ce jour avec l'appui du PN et des autres partenaires n'ont pas suffisamment été pris en compte

Zoom

Le PN a permis l'établissement des structures au niveau national et de manière décentralisée pour diriger le processus de REDD+. La version préliminaire de la stratégie nationale a été préparée et les garanties établies au terme de vastes consultations. Le Cadre de Concertation des Organisations de la Société Civile et des Peuples Autochtones (CACO-REDD+) a été mis en œuvre dans chaque département du pays. Le CACO-REDD+ joue un rôle central dans l'établissement des outils stratégiques et techniques définis par la République du Congo pour garantir la transparence et une approche participative dans le processus de REDD+. Plusieurs études clés destinées à aider la consolidation et l'achèvement de la stratégie nationale de REDD+ sont entreprises, notamment sur la cartographie des avantages multiples et le potentiel de REDD+ du Congo. Des instances de direction et une stratégie de communication sur la REDD+ ont commencé à être implantées au niveau national et des départements.

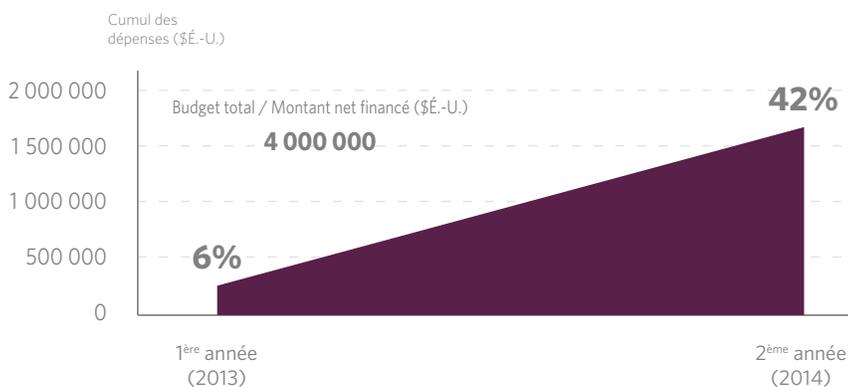


Arbres tropicaux en fleurs. ©FAO/Mario Marzot

dans les discussions censées nourrir l'élaboration de la stratégie. Les projets sur le terrain et les dialogues intersectoriels, propices aux échanges dans le cadre du Programme, n'ont pourtant pas encore été déployés. Le contenu technique de ces outils a bénéficié de l'intervention directe de l'équipe du Programme ONU-REDD.

Le rapprochement avec les acteurs nationaux tout au long des échanges et des études, de la phase de conception du cahier des charges des études jusqu'à la sélection et au recrutement des experts, a favorisé l'appropriation du PN par les pays et la transparence. Des structures sont aussi en place pour former et associer dans l'exécution des études le partenaire national pour la mise en œuvre.

DONNÉES FINANCIÈRES



Source : GATEWAY du FASM

PERSPECTIVES

Pour 2015, le PN entend œuvrer avec les donateurs et les autres décideurs

nationaux et internationaux en vue d'étoffer la version préliminaire de la stratégie nationale, qui a été approuvée lors d'un atelier national en décembre 2014, ainsi que le plan d'investissements, le plan pour les NRF/NERF et le fonctionnement du portail internet du SNSF. Une série d'activités de renforcement des capacités, notamment sur l'inventaire des GES, est également planifiée, ainsi que la publication du rapport au titre de la 3^{ème} communication nationale à la CCNUCC.

La difficulté consistera à entreprendre une série d'activités pour mener le Programme à son terme dans les conditions initialement envisagées. Le Programme s'est fixé l'objectif d'y parvenir d'ici les pourparlers de la COP21 à Paris, afin de permettre au pays de présenter ses outils à cette occasion.

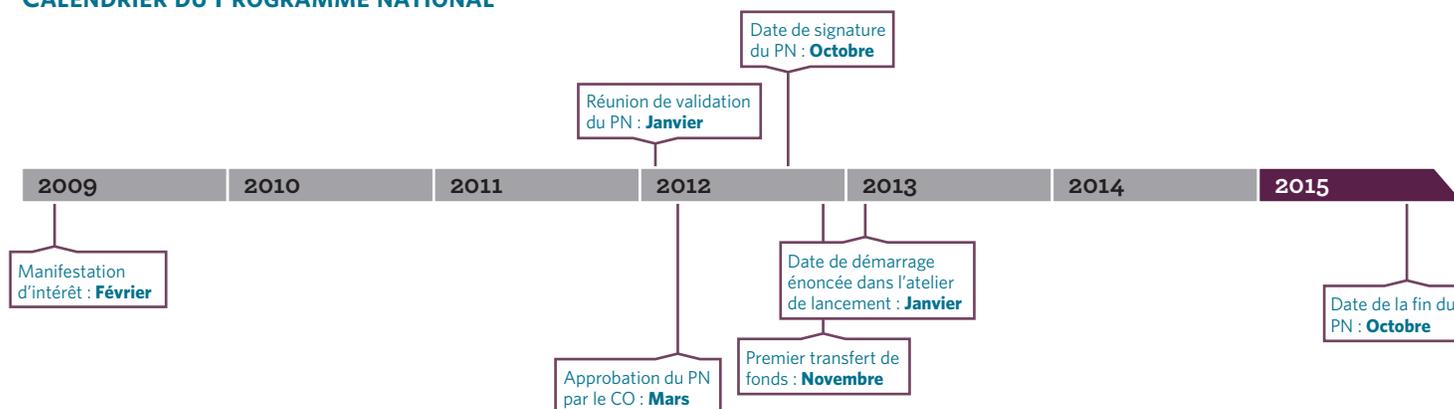
ENSEIGNEMENTS À RETENIR

Au niveau opérationnel, le PN jouit de l'appui sans faille des trois organismes des NU participant au Programme ONU-REDD : le PNUD et la FAO possèdent des bureaux et le PNUE un conseiller technique à Brazzaville. Au niveau technique, compte tenu du temps assigné au PN, il importe que les équipes techniques du Programme ONU-REDD régional et mondial soient mobilisées en prévision d'interventions ponctuelles. Pour que les acteurs de la REDD+ y soient réellement associés, il faut en outre veiller à ce que chaque groupe de parties prenantes soit représenté afin que tous soient dès les premiers temps associés aux discussions stratégiques et participent à des échanges fructueux.

13 CHIFFRES DU PROGRAMME NATIONAL

Indicateurs	1 ^{ère} année (2013)	2 ^{ème} année (2014)
Nombre d'organisations de la société civile très actives sur différents aspects du Programme.	1*	1*
Nombre de personnes formées sur la REDD+ et les changements climatiques.	Hommes : s/o Femmes : s/o	Hommes : s/o Femmes : s/o
Nombre de personnes formées sur le suivi forestier et la MRV.	-	16
Nombre d'ateliers nationaux de consultation organisés.	-	21

CALENDRIER DU PROGRAMME NATIONAL



SRI LANKA

PROGRÈS ACCOMPLIS

Le Sri Lanka PN a mis en place un Conseil exécutif du Programme (CEP), rassemblant les pouvoirs publics intersectoriels et les représentants de la société civile et des autochtones. Une unité de gestion de programme (UGP) a été créée pour coordonner et diriger les activités sous l'autorité du directeur du PN, qui est le conservateur général des Forêts. Le département des Forêts, le partenaire chef de file pour la mise en œuvre, travaille étroitement avec le secrétariat sur les changements climatiques du ministère of Environnement et le département pour la Conservation de la nature. Plusieurs progrès ont été accomplis en 2014, notamment :

- La mise sur pied d'une plateforme de la société civile et d'un forum des populations autochtones, ainsi qu'une équipe spéciale entièrement fonctionnelle sur la MRV.
- Un examen institutionnel a été effectué sur les politiques, les instruments politiques et les dispositions institutionnelles pour la REDD+ au Sri Lanka.
- Une étude a été achevée sur les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts. Elle a identifié plusieurs politiques et mesures qui seront au cœur de l'élaboration de la feuille de route pour la mise en œuvre de la REDD+. Ces discussions cruciales liées aux politiques de REDD+ sont menées par la nouvelle équipe spéciale sur les politiques publiques et les stratégies, qui réunit de hauts dirigeants des institutions nationales concernées, en étroite consultation avec la plateforme de la société civile et le forum des populations autochtones.
- Approbation officielle d'un ensemble de prescriptions concernant la réserve d'activités pour 2015 afin de hiérarchiser par ordre de priorité les politiques et mesures ; conception d'une architecture pour la gestion des fonds de la REDD+ ; évaluation d'un mécanisme de traitement des plaintes et des avantages hors carbone ; et élaboration des garanties et du SIG. Un plan provisoire pour le rapprochement avec le secteur privé a également été élaboré grâce à des entretiens et des consultations auprès des parties prenantes concernées.
- Élaboration d'un plan d'action de MRV, qui est mis en œuvre sous la direction de l'équipe spéciale sur la MRV. Un programme complet de renforcement des capacités est en cours, plusieurs programmes de formation étant exécutés au niveau local et international sur une variété de thèmes comme l'inventaire des GES, la télédétection, la production d'équations allométriques pour les arbres, les systèmes de classification de la couverture terrestre et la conception de l'IFN.
- Réalisation d'une stratégie de communication pour le PN. Un site internet a été mis sur pied pour la REDD+ au Sri Lanka, qui est prêt à être lancé. Des journalistes spécialistes de l'environnement ont été identifiés de manière à diffuser grâce aux médias les informations relatives à la REDD+.
- Le programme de REDD+ à assise communautaire a été présenté afin de financer la participation des communautés locales autochtones et non-autochtones et de la société civile au processus de REDD+. Un comité directeur national sur

Zoom

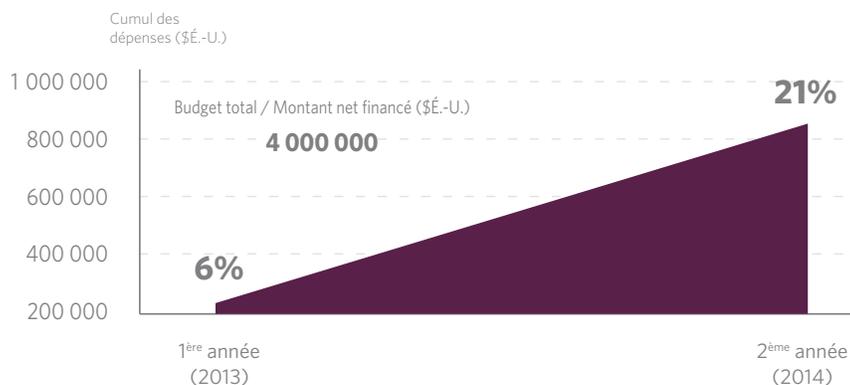
Le Programme a notamment permis de recenser les principaux facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts dans le pays, procédé à une évaluation des capacités et des lacunes de l'actuel mécanisme institutionnel d'exécution du programme de REDD+, identifié les principaux points d'entrée pour un rapprochement avec le secteur privé au cours du processus de REDD+, créé une équipe spéciale pleinement opérationnelle sur la MRV, dotée des capacités nécessaires pour appuyer la prise de décisions sur les inventaire des GES, l'IFN et le SNSF pour la REDD+ et l'élaboration d'une stratégie de communication.

la CBR+ a été mis en place et un projet de plan pour la CBR+ a été élaboré à l'issue de nombreuses consultations.

- En décembre, les quatre partenaires de mise en œuvre, dont le département des Forêts, ont entrepris un bilan du PN afin de dégager les principales problématiques, les risques et les bonnes pratiques dans la structure et les dispositions d'exécution du Programme actuellement en vigueur, et pour préconiser des mesures spécifiques d'amélioration. Cette démarche répond à l'engagement pris d'assurer l'efficacité et l'efficience dans le fonctionnement du PN du Sri Lanka.

L'appui ciblé approuvé en 2014 fait une place aux considérations d'égalité des sexes et à la présence des femmes dans les processus politiques de REDD+. La mise en œuvre se déroulera en 2015.

DONNÉES FINANCIÈRES



Source : GATEWAY du FASM

APPUI CIBLÉ

**Montant approuvé en 2014 :
30 000 \$É.-U.**

Objectif : encourager l'ouverture aux femmes et faire une place aux considérations d'égalité des sexes dans les processus politiques de la REDD+ en instaurant un sous-groupe sur l'égalité au sein du forum des OSC pour la REDD+ au Sri Lanka.

RISQUES, PROBLÉMATIQUES ET RÉPONSES

Il n'a jamais été aisé de satisfaire les attentes d'un public varié, composé d'une multiplicité de parties prenantes. La mise en œuvre a également pâti du manque de coordination au plus haut niveau des institutions clés dans le secteur de l'environnement. Le risque a été tempéré par l'engagement continu de ces acteurs clés dans le cadre du CEP et les activités du programme, et toutes les parties prenantes sont désormais consultées durant l'élaboration de la feuille de route de REDD+.

Le personnel qualifié et expérimenté, requis pour entreprendre les importantes études qu'exige le Programme, fait défaut. Bien qu'il ait exploré plusieurs voies de recherche, y compris le recours à des chasseurs de têtes, pour trouver les meilleures ressources humaines, l'UGP n'a connu qu'un succès mitigé. La mobilité fréquente au sein des départements publics compromet la pérennité des efforts de renforcement des capacités techniques. Un programme de "formation des formateurs" est envisagé comme un moyen d'assurer la transmission des connaissances au sein des départements.

La présence à plein temps d'un conseiller technique en chef est devenue indispensable au PN pour renforcer la coordination technique entre les cinq effets du Programme. Contrairement à la MRV, la faible implication des interlocuteurs nationaux en faveur des garanties, de la communication et de la gestion des connaissances est peut-être attribuable à l'absence d'équipe spéciale dans ces domaines. La question de savoir si ces équipes spéciales sont nécessaires doit néanmoins être tranchée en tenant compte de la disponibilité, de la diversité et des capacités des interlocuteurs nationaux.

Le PN reçoit des fonds des trois organismes des NU par trois modalités de financement distinctes, ce qui soulève des difficultés pour le partenaire public de mise en œuvre, le département de la Foresterie. Une nouvelle modalité est en cours d'élaboration afin de canaliser les fonds en faveur de la composante sur les communications. Le changement de gouvernement à la suite des récentes

ENSEIGNEMENTS À RETENIR

Il n'est pas simple de respecter le calendrier du Programme tout en observant les réglementations du gouvernement. Il n'est pas toujours judicieux d'acheminer des fonds via des institutions étatiques, si bien de d'autres modalités de transfert devraient être prévues. Pour assurer une transmissions durable des connaissances techniques, un modèle de "formation des formateurs" devrait être adopté, et il conviendrait de systématiser la présence des agents d'État aux formations et ateliers, afin de stimuler l'acquisition des connaissances au sein des services. Les objectifs du Programme ont été mieux compris grâce à l'implication des services gouvernementaux dans la préparation des activités du programme, notamment aux événements de sensibilisation sur la REDD+.

CHIFFRES DU PROGRAMME NATIONAL

Indicateurs	1 ^{ère} année (2013)	2 ^{ème} année (2014)
Nombre d'organisations de la société civile très actives sur différents aspects du Programme.	7	10
Nombre de personnes formées sur la REDD+ et les changements climatiques.	-	Hommes :85 Femmes : 65
Nombre de personnes formées sur le suivi forestier et la MRV.	-	150
Nombre d'ateliers nationaux de consultation organisés.	1	5

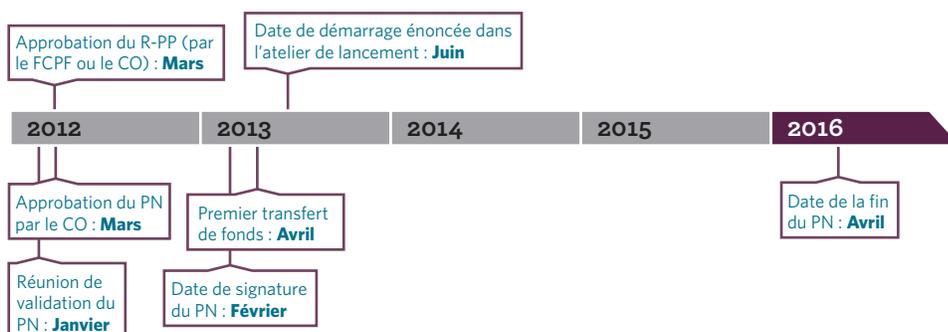
élections présidentielles, la révision constitutionnelle proposée et les élections législatives qui se profilent risquent de compromettre la prompte mise en œuvre des activités du programme.

PERSPECTIVES

Le président du Sri Lanka dirigera directement le ministère de tutelle pour l'environnement, ainsi que les objectifs généraux de développement. Les conditions politiques propices à la mise en œuvre du Programme seront ainsi établies. Un site internet pleinement fonctionnel est prévu dans le cadre de la composante relative aux communications. Parmi les autres activités, citons : des études donnent suite à l'enquête sur les facteurs du déboisement et de la dégradation des

forêts, notamment sur la pertinence des problématiques foncières pour les politiques et mesures potentielles et sur le rôle de l'économie verte au Sri Lanka. On peut s'attendre à d'importants progrès dans l'élaboration du SNSF pour la REDD+, avec une proposition de conception de l'IFN et un système de suivi par satellite, et une formation sur les inventaire des GES pour les partenaires pour la mise en œuvre. Une proposition d'approche pour l'élaboration d'un SIG national est à attendre, fondée sur les études préparatoires, par exemple l'évaluation des mécanismes de traitement des plaintes. Un processus de consultation multipartite sur l'élaboration d'une feuille de route nationale de REDD+ débutera, en mettant à profit les résultats de l'étude des facteurs et l'analyse institutionnelle.

CALENDRIER DU PROGRAMME NATIONAL



ZAMBIE

PROGRÈS ACCOMPLIS

Dans sa quatrième année de mise en œuvre, tous les effets et produits majeurs du PN de la Zambie ont été accomplis. En premier lieu, le projet de stratégie nationale de REDD+ a été élaboré, accompagné de vastes consultations des parties prenantes, de communications et d'une gestion des connaissances aux niveaux national et provincial. La stratégie comprend une vision d'ensemble, des mesures et des actions pour lutter contre le déboisement et la dégradation des forêts, et démontre les engagements, aux échelons mondial et national, pris par le pays en faveur de la REDD+. La stratégie constitue en outre un cadre pour faciliter les consultations des parties prenantes, veiller à l'enrôlement en suscitant un consensus sur les moyens de lutter contre les facteurs du déboisement. Des études majeures alimentent l'élaboration de la stratégie, portant notamment sur les facteurs du déboisement et sur l'appréciation économique des services forestiers et écosystémiques.

Il faut noter que la Zambie a intégré à sa stratégie un cadre conjuguant les quatre éléments pivots du Cadre de Varsovie, et qu'elle se positionne ainsi en vue de mettre en œuvre la REDD+ :

- Sélection d'une approche pour l'évaluation des NERF/NRF. La cartographie de la couverture des terres et les inventaires forestiers dans les dix provinces ont été achevés, et constitueront la base de l'élaboration des NERF/NRF ;
- Un portail internet a été créé qui allie le SNSF et une fonction wiki/base de données sur la REDD+. L'idée de réunir le SNSF et la fonction wiki sur la REDD+ est

inédite. Entre autres atouts, cela stimulera et enrichira l'implication et les réflexions des parties prenantes sur la REDD+, et peut faire office de portail d'information sur la gouvernance, les activités de REDD+ et les garanties sociales et environnementales sur la REDD+.

- Une approche des garanties pour le pays est également décrite dans la stratégie.

Enfin, un secrétariat sur les changements climatiques a été mis sur pied ; il s'agit là d'une réussite majeure pour le pays, en ce qu'elle contribue au caractère intersectoriel des politiques en matière de changements climatiques ainsi qu'à la mobilisation des fonds. En outre, cela établit un cadre pour l'intégration des problématiques de la REDD+ dans une variété de secteurs. Le coordonnateur national de REDD+ a été repositionné auprès du secrétariat afin de favoriser l'articulation entre la REDD+ et les objectifs d'atténuation des changements climatiques. De cette manière, la stratégie sera mise en œuvre de manière exhaustive et avec la participation de tous.

La Zambie a reçu un appui ciblé du Programme ONU-REDD pour l'achèvement d'une cartographie de la couverture terrestre et pour appuyer les travaux en cours sur l'élaboration de la NERF/NRF. L'appui a été délivré fin 2014 et il est actuellement en cours, complétant les effets du PN en matière de SNSF et de NERF/NRF.

RISQUES, PROBLÉMATIQUES ET RÉPONSES

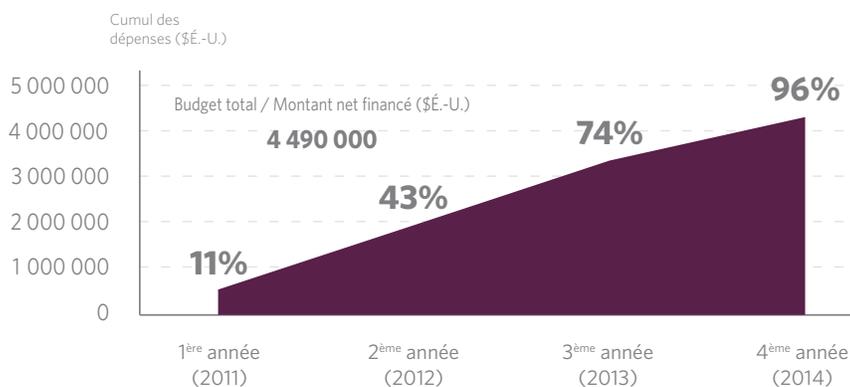
Les secrétaires permanents et les ministères connaissent de fréquents

Zoom

Le PN a assuré son appui aux processus politiques et juridiques, notamment sur la rédaction d'une version provisoire de la politique forestière. La version préliminaire de la stratégie nationale mentionne que la politique [forestière], approuvée par le Cabinet en décembre 2014 mais qui reste à promulguer officiellement, reconnaît la REDD+. La politique fait explicitement référence aux objectifs de REDD+ : "La Zambie devrait contribuer à minimiser l'incidence des émissions de gaz à effet de serre et à préserver la biodiversité grâce à la réalisation de ces objectifs politiques axés sur la gestion durable des forêts sous l'angle socio-économique et écologique, en maintenant et étendant la surface totale des forêts naturelles et en accroissant le pourcentage des terres plantées." La politique adopte les garanties sociales et environnementales et reconnaît le carbone comme un produit forestier, au même titre que le bois, entre autres. Cependant, les ayants-droits des droits carbone ne sont pas encore désignés par les réglementations forestières (réf : version préliminaire de la stratégie).

changements au sein du ministère des Terres, des Ressources naturelles et de la Protection de l'Environnement. Le processus s'en est trouvé considérablement ralenti, une présentation complète devant être faite à chaque nouvelle équipe. Cette difficulté a été surmontée en organisant de fréquentes réunions d'information et en élaborant un document d'information destiné à ce

DONNÉES FINANCIÈRES



Source : GATEWAY du FASM

APPUI CIBLÉ

**Montant approuvé :
40 000 \$É.-U.**

Objectif : appui pour l'amélioration de la qualité de l'évaluation des changements dans la couverture terrestre et pour établir des NERF/NRF en Zambie

que le processus en cours soit connu de chaque nouvelle équipe. Par ailleurs, le PN a été trop ambitieux et fixé un nombre excessif de produits, d'activités principales et subsidiaires, qui empiétaient parfois les unes sur les autres et n'étaient pas suffisamment coordonnées ni séquencées. Cette difficulté a été résolue en agrégeant et en regroupant les activités et les produits pour une plus grande efficacité et pour en renforcer la complémentarité.

PERSPECTIVES

Le gouvernement, avec l'appui de ses partenaires des NU, élabore un plan de transition pour contribuer à mobiliser les partenariats, un appui financier et des investissements et ainsi passer de la phase de préparation à la mise en œuvre. Des propositions et des documents de réflexion sont rédigés pour obtenir l'appui des principaux partenaires de développement à la mise en œuvre de la REDD+. Un forum réunissant les partenaires engagés dans la défense de l'environnement, la lutte contre les changements climatiques et la REDD+ a été créé pour éviter que la REDD+ ne s'essouffle et pour contribuer aux efforts de mobilisation des fonds.

Une bonne stratégie et un processus consultatif efficace ne suffisent pas à garantir le passage à la phase de mise en œuvre et l'obtention des paiements axés sur les résultats. L'écart est en effet considérable entre l'élaboration d'une stratégie et le stade de paiements. Autrement dit, les moyens d'aider les pays en phase 2 en matière d'investissements sont encore mal connus, même au niveau mondial. Pour bénéficier des paiements axés sur les résultats, il faut en outre des investissements considérables qui ne

ENSEIGNEMENTS À RETENIR

La conception d'un PN ne doit pas être trop ambitieuse, de sorte que le pays puisse porter toute son attention sur les principaux éléments consécutifs d'actions et de futurs paiements axés sur les résultats. Les quatre éléments de la REDD+ (stratégie, NERF/NRF, SNSF et garanties) doivent par ailleurs être élaborés en parallèle dans la mesure du possible, afin d'articuler l'ordre des activités et susciter de solides synergies. La REDD+ ne doit pas être vue comme une structure de développement ni un enjeu isolés. Il faut au contraire la considérer comme un moyen d'intégrer, de renforcer et de consolider les efforts existants aux niveaux national, provincial, de district et communautaire. Il importe d'intégrer la REDD+ dans les principales politiques et législations afin d'appuyer sa mise en œuvre sans négliger les autres initiatives en cours, et tirer parti en amont des partenariats stratégiques pour pouvoir mobiliser les investissements et les financements. Enfin, la transition entre la préparation à la REDD+ et la mise en œuvre est fluide. Cela plaide pour la prise en compte de cet aspect dans la conception des programmes de préparation et la nécessité de prévoir une bonne stratégie de sortie.

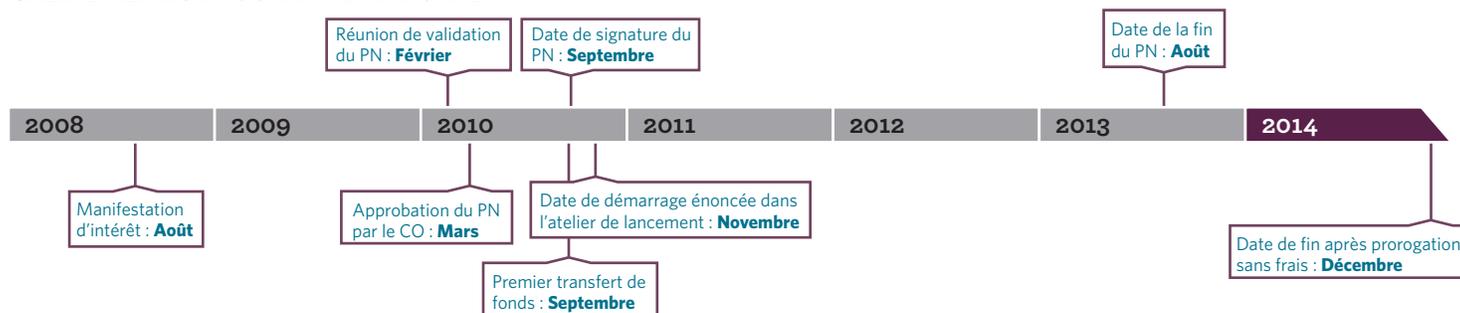
CHIFFRES DU PROGRAMME NATIONAL

Indicateurs	1 ^{ère} année (2011)	2 ^{ème} année (2012)	3 ^{ème} année (2013)	4 ^{ème} année (2014)
Nombre d'organisations de la société civile très actives sur différents aspects du Programme.	3	15	30	45
Nombre de personnes formées sur le suivi forestier et la MRV.	25	70	60	50
Nombre d'ateliers nationaux de consultation organisés.	3	5	14	16

seront pas toujours faciles à mobiliser après l'élaboration de la stratégie, alors que les besoins sont nombreux et concurrents au niveau national, en l'absence de financement convenu au niveau de la CCNUCC. Il importe donc d'appuyer les systèmes d'investissement (qui inciteront à l'action), qui constituent une condition préalable de l'obtention de paiements axés sur les résultats. Une proposition d'appui ciblé est actuellement en cours d'élaboration pour veiller à ce que le Programme

ONU-REDD continue de soutenir les activités stratégiques et ciblées pour ainsi aider la Zambie à mettre en œuvre sa stratégie. L'appui ciblé, entre autres, aidera à l'élaboration d'un plan d'investissement pour la stratégie de REDD+ et au renforcement de l'implication des parties prenantes, notamment le secteur privé et la société civile, dans la préparation de la mise en œuvre de la REDD+.

CALENDRIER DU PROGRAMME NATIONAL



EFFET 1.

LES PAYS DE LA REDD+ DISPOSENT DES SYSTÈMES ET DES CAPACITÉS REQUIS POUR L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA MRV ET DU SUIVI

PROGRÈS ACCOMPLIS

En 2014, d'importants progrès ont été accomplis en matière de MRV et de SNSF. Dans ce domaine, les activités devraient s'intensifier — notamment concernant les NRF/NERF — au vu de l'accroissement régulier du nombre de demandes d'adossment technique et d'appui ciblé enregistrées en 2014. L'élaboration et la mise sur pied de SNSF ont bien progressé dans 29 pays – parmi lesquels 21 ont achevé, poursuivent ou entament leur Programme national. Autrement dit, ces pays se sont dotés d'au moins un des trois piliers constitutifs d'un SNSF (IFN, système de surveillance des terres par satellite et inventaire des GES) et les dispositifs institutionnels requis en sont à divers stades de développement. Parallèlement, l'ensemble des pays partenaires ont amélioré leurs capacités concernant divers aspects de la MRV, du SNSF et des NER grâce à un appui spécifique, des formations et des échanges infrarégionaux, régionaux et Sud-Sud, des outils en ligne gratuits adaptés aux besoins des pays, 18 documents d'orientation sur la surveillance des forêts et de nombreux rapports techniques.

Ainsi, au cours de la seule année 2014 :

- Plus de 3 000 personnes (dont 28 pour cent de femmes) ont participé, dans les

Zoom

En 2014, un appui particulier a été accordé aux pays afin qu'ils élaborent et soumettent leurs NERF/NRF à la CCNUCC. L'Équateur et le Mexique ont présenté leurs NER à la CCNUCC à la fin de l'année 2014. La République du Congo, la PNG et la Zambie ont pris une première série de mesures en vue de présenter des NERF à la CCNUCC, en organisant par exemple une consultation auprès d'un vaste groupe de parties prenantes comprenant plusieurs ministères, des ONG, des universités ainsi que le secteur privé. Ils ont également échafaudé des feuilles de route détaillées en vue des présentations à la CCNUCC, indiquant les activités ultérieures à mettre en place ainsi que les groupes de travail techniques responsables de l'élaboration des NERF/NRF.

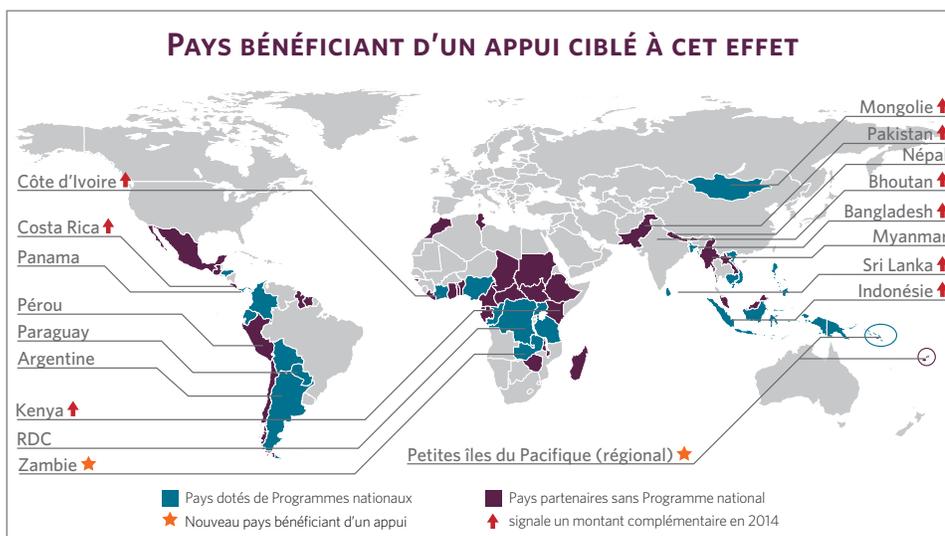
Plus de cent techniciens issus de huit pays ont acquis une meilleure maîtrise des NERF/NRF et des exigences de la CCNUCC en la matière grâce à cinq ateliers nationaux (20 participants, dont 25 pour cent de femmes, en RDC en septembre ; 20 participants, dont 25 pour cent de femmes, en République du Congo en novembre ; 37 participants, dont 35 pour cent de femmes, en PNG en octobre ; 15 participants, dont 20 pour cent de femmes, au Viet Nam en décembre et plus de 40 participants en Zambie en avril et juillet) ainsi que quatre ateliers infranationaux (au Pérou en avril – 69 participants, dont 35 pour cent de femmes ; au Mexique en août ; au Viet Nam en décembre et en Indonésie en août).

différents pays partenaires, à plus de 100 (soit 8 000 jours-personnes) ateliers de renforcement des capacités, séances de formation et manifestations d'ampleur nationale, régionale et internationale, portant sur les divers aspects et piliers du SNSF et des niveaux de référence. Ce bond quantitatif par rapport aux années précédentes s'explique par l'augmentation du budget alloué en 2014 à l'appui ciblé.

- GlobAllomeTree, la plateforme en ligne des équations allométriques forestières utilisées pour estimer le volume, la biomasse et les réserves de carbone, a été mise à jour avec de nouvelles fonctionnalités et compte aujourd'hui plus de 9 500 équations,

couvrant l'ensemble des zones écologiques à travers le monde. Parmi celles-ci, 3 700 nouvelles équations allométriques ont été mises au point au Bangladesh, au Bhoutan, en Inde, au Népal, au Pakistan et au Sri Lanka en 2014.

- Une base de données mondiale sur la densité des bois, et deux bases de données infrarégionales (Asie du Sud et du Sud-Est et Pacifique) d'équations allométriques pour les arbres sont accessibles. Une base de données nationale a été créée (en Tanzanie) et dix listes nationales des essences arboricoles dressées (au Bangladesh, au Cambodge, au Cameroun, au Costa Rica, en RDC, au Nicaragua, au Pérou, aux Philippines, en Tanzanie et en Zambie).
- Un portail internet entièrement en service et à jour, intitulé Système de surveillances des terres par satellite pour la REDD+ ou slms4redd.org, met à disposition des supports, outils et documents didactiques portant sur divers aspects du SNSF et de la MRV, ainsi qu'un mode d'emploi pour personnaliser le portail et des conseils pour évaluer la surface forestière à partir des données Landsat et RapidEye.
- L'organisation de quatre ateliers régionaux Sud-Sud a contribué à une meilleure connaissance des méthodes de SNSF et à un plus large partage des expériences en la matière. Dans la région Afrique, un atelier s'est tenu à Livingston (Zambie) en octobre auquel



85 personnes (dont 24 pour cent de femmes) issues de 20 pays ont participé. Deux ateliers ont été organisés dans la région ALC : un à San José (Costa Rica) en juillet, sur les *inventaire d'émissions de GES*, auquel ont participé 56 personnes (dont 36 pour cent de femmes) venues de 14 pays ; et un à Panama (Panama) en septembre, ayant pour thème les systèmes de surveillances des terres par satellite et auquel ont participé 40 experts régionaux (dont 40 pour cent de femmes) venus de 18 pays. En octobre, la région *Asie-Pacifique* a accueilli à Hanoi (Viet Nam) un atelier sur la surveillance des forêts, et plus particulièrement sur les *SNSF*, avec plus de 60 experts (dont 21 pour cent de femmes) venus de 18 pays (dont l'ensemble des pays partenaires du Programme ONU-REDD en Asie-Pacifique). Ces différents ateliers ont permis d'accroître les capacités, comme l'atteste l'auto-évaluation effectuée en ligne par les participants des régions ALC et Asie-Pacifique. Cela a également favorisé une meilleure coordination et encouragé les synergies avec d'autres partenaires participant aux ateliers, notamment le projet du PNUD « Renforcement des capacités sur les faibles émissions en Afrique », le *Projet de renforcement en vue de la préparation à la REDD+ et de la coopération Sud-Sud au Mexique*, dans la région ALC, et les projet de l'USAID, SilvaCarbon et Réduction des émissions dans les forêts d'Asie.

- Un prototype de portail Internet régional dans les îles du Pacifique a été élaboré pour la surveillance et l'inventaire des forêts. Il regroupera l'ensemble des données pertinentes produites au niveau national ainsi que des cartes représentant l'ensemble de la région afin de rendre ces données plus accessibles. La conception de cet outil s'est accompagnée du renforcement des capacités en matière de surveillance des forêts et de mise en place de SNSF de 200 techniciens originaires des pays insulaires du Pacifique. Ce travail procède de la première demande d'appui ciblé de niveau régional visant à renforcer les capacités techniques et la collaboration entre pays.
- À partir des enseignements tirés de l'expérience des pays ayant défini des NERF et consulté des spécialistes, dont

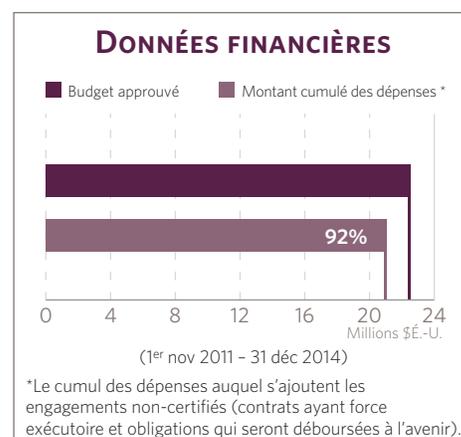
le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, le personnel du CCNUCC et du Programme ONU-REDD, ainsi que les concepteurs participant à l'élaboration des NERF, un document technique intitulé *"nouvelles méthodes pour déterminer les niveaux d'émission de référence pour les forêts et/ou les niveaux de référence pour les forêts pour la REDD+"* a été rédigé et présenté à plus de cent personnes à l'occasion de la treizième réunion du Conseil d'orientation en novembre.

DIFFICULTÉS

- Les organismes nationaux de surveillance des forêts sont encore balbutiants et manquent de moyens. En outre, les compétences techniques varient souvent d'un pays à l'autre. La coordination entre les différents ministères chargés de la surveillance des forêts et de l'inventaire des GES reste problématique dans plusieurs pays. Les fréquents changements de gouvernement et le taux de renouvellement élevé des experts gouvernementaux, du personnel formé et des Points focaux risquent de compromettre le travail et les progrès accomplis dans le pays.
- La multiplication des outils, méthodologies et initiatives d'appui aux pays peut conduire à des estimations contradictoires et/ou à une dispersion des efforts. C'est la raison pour laquelle le Programme prend soin d'aider également les pays à améliorer la coordination entre les multiples organismes et initiatives présents sur leur sol et à faire un meilleur usage des données recueillies grâce au SNSF à des fins diverses, qui ne se limitent pas aux estimations de carbone dans le cadre de la REDD+.
- Il est important d'éviter de mettre en place des systèmes de surveillance trop complexes, coûteux, et de ce fait non pérennes. Le Programme aide les pays à adopter des systèmes durables, économiques, adaptés aux situations nationales, offrant diverses possibilités et susceptibles d'être améliorés et utilisés de multiples façons.

ENSEIGNEMENTS À RETENIR

- L'appropriation par les pays est indispensable, notamment en matière



de SNSF. Les pays partenaires renforcent progressivement leurs capacités, en s'appuyant largement sur les organismes et systèmes existants, afin d'assurer la solidité et la pérennité du SNSF.

- Il est indispensable de mettre en place un processus éclairé afin de recenser et d'évaluer les données existantes utilisées pour définir les NERF/NRF, et de veiller à ce que les décisions soient prises concernant l'approche. Cela permettra de juger quelles étapes sont les plus propices à la mise en œuvre de la REDD+ telle qu'elle est prévue.

PERSPECTIVES

- Les pays doivent saisir l'occasion de bâtir des SNSF plus pérennes qui répondent à leurs besoins nationaux et soient en cohérence avec les organismes ou organisations existants. Les décisions de Varsovie sur la MRV, qui reconnaissent la nécessité de prendre en compte les situations nationales et de s'y adapter, parachèvent les orientations de la CCNUCC.
- En 2015, le Programme devra être plus réactif face aux demandes d'appui complémentaire des pays qui ont le projet de présenter leurs NERF/NRF ou d'améliorer leurs évaluations des GES liés aux les forêts en vue de leur Rapport biennal actualisé (BUR).
- L'échange de savoirs Sud-Sud s'avère un bon vecteur de diffusion des bonnes pratiques et des enseignements à retenir. Le Programme aura pour objectif de continuer à enrichir et à faciliter les échanges Sud-Sud, qui permettent de mettre plus rapidement et plus efficacement à profit les expériences acquises par des pays plus avancés.

EFFET 2.

DES SYSTÈMES DE GOUVERNANCE NATIONALE FIABLES ET OUVERTS À TOUS SONT INSTAURÉS AFIN DE METTRE EN ŒUVRE LA REDD+

PROGRÈS ACCOMPLIS

Étayés par une gouvernance de la REDD+ fiable, éclairée et ouverte à tous, la sensibilisation et l'appui progressifs et prolongés du Programme ONU-REDD en faveur de la préparation à la REDD+ permettent non seulement aux pays d'associer divers aspects techniques et institutionnels, dans le cadre d'une stratégie nationale unifiée, mais également d'inscrire la REDD+ dans des objectifs nationaux de développement plus larges. Six pays ont élaboré des stratégies nationales de REDD+ (la RDC, l'Équateur et le Paraguay), des plans d'action (le Bangladesh et la Mongolie) ou des documents de Phase 2 (le Viet Nam) aux termes de processus participatifs. Au sein des trois régions, 16 pays ont intégré la question du genre dans leurs processus de préparation, posant ainsi les fondements de stratégies nationales qui tiennent compte de l'égalité des sexes. Voici quelques uns des principaux résultats obtenus :

- La RDC s'est engagée à respecter cinq objectifs pivots de la REDD+ (dont la sécurité des droits fonciers, la planification de l'utilisation des terres et la prise en compte des garanties de la REDD+ dans l'industrie minière) dans le cadre de sa matrice de gouvernance économique.
- La Mongolie prend en compte la REDD+

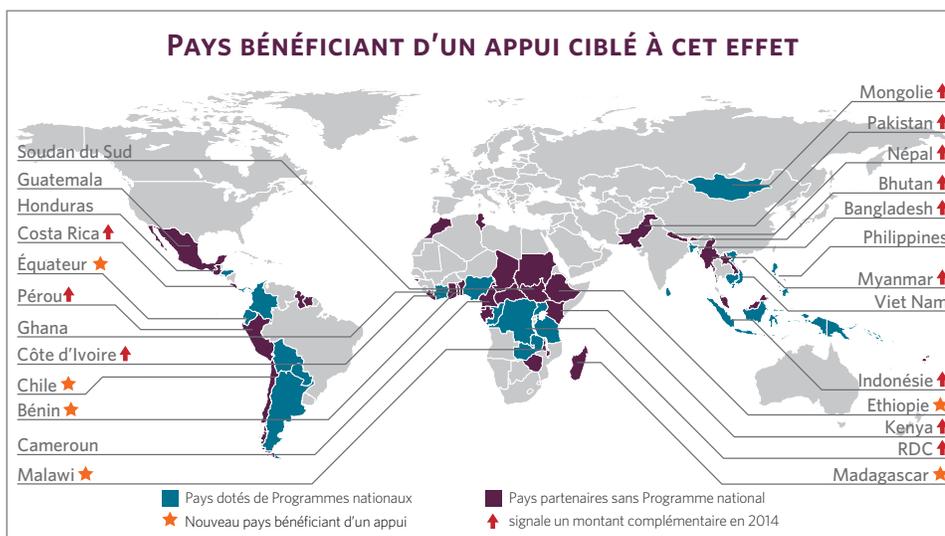
Zoom

Deux ateliers régionaux Sud-Sud de partage des connaissances en matière de stratégies nationales et de plans d'action ont été organisés dans les régions de l'ALC et de l'Afrique. Celui de l'ALC s'est tenu à Quito (Équateur) en juillet et a attiré 77 participants issus de différents secteurs (dont 34 pour cent de femmes) et originaires de 12 des 14 pays partenaires du Programme ONU-REDD en ALC, ainsi que du Brésil. L'Argentine, le Chili et le Brésil ont organisé des échanges supplémentaires entre des représentants gouvernementaux et d'autres parties prenantes sur la façon d'associer le secteur privé (l'industrie aéronautique par exemple) en tant que promoteur de la mise en œuvre de la REDD+ (rapports en [anglais](#) & [espagnol](#)).

L'atelier africain s'est déroulé à Nairobi (Kenya) en octobre et a réuni 47 participants (dont 23 pour cent de femmes) issus de 21 des 26 pays partenaires du Programme ONU-REDD sur le continent. Des échanges ont pu avoir lieu en ligne avec l'Équateur et le Mexique, en vue d'encourager la formation inter-régionale. La République centrafricaine, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Malawi et le Nigéria se sont engagés à avancer dans leur stratégie et leur plan d'action nationaux de REDD+, puisque cela constitue un important pilier du Cadre de Varsovie (rapports en [anglais](#) & [français](#)).

dans sa stratégie pour un développement vert – en veillant à ce qu'elle coïncide avec ses priorités de développement plus larges.

- Le Viet Nam et le Nigéria ont terminé leur première évaluation participative de la gouvernance et l'Indonésie sa deuxième. Cela leur a permis d'instaurer des espaces d'échanges multipartites, qui jouent le rôle d'organes consultatifs dans les processus plus larges de la REDD+, et également de commencer à mettre en œuvre des réformes propices à la REDD+ tout en définissant des indicateurs et en alimentant les approches et les systèmes d'information nationaux sur les garanties.
- L'Argentine, la Côte d'Ivoire, le Honduras, le Panama, le Paraguay et le Viet Nam ont procédé à une analyse du contexte institutionnel afin de mieux orienter à la fois l'appui à la REDD+ et sa mise en œuvre ou leur propre Programme ONU-REDD national.
- Le Bhoutan, le Kenya, le Pérou et les Philippines ont terminé leur évaluation des risques de corruption.
- La RDC, le Honduras, le Guatemala et le Kenya ont achevé et validé l'analyse de leurs cadres juridiques en vue de la REDD+, menée selon des processus participatifs et ouverts à tous.



le Kenya, le Népal, le Pérou, le Sri Lanka et le Viet Nam sont en train d'élaborer des systèmes nationaux de gestion des fonds destinés à la REDD+.

Ainsi, au cours de la seule année 2014 :

- Le Népal a établi la version finale de son étude intitulée "Comprendre les facteurs et les causes du déboisement et de la dégradation des forêts au Népal ; Politiques et mesures envisageables pour la REDD+" dont il s'est inspiré pour la rédaction de son rapport intermédiaire d'évaluation environnementale et sociale stratégique.
- Le Kenya a constitué son équipe spéciale de lutte contre la corruption dans la REDD+, concrétisant ainsi les recommandations énoncées dans son évaluation des risques de corruption. L'équipe spéciale a défini des mesures prioritaires en matière de lutte contre la corruption, comme le renforcement des capacités, la sensibilisation, et la consolidation des mécanismes de plainte et codes de conduite existants.
- Le Guatemala, le Honduras et le Kenya ont terminé et validé l'analyse de leur cadre juridique pour la REDD+, résultant de processus participatifs et ouverts à tous. Les analyses ont permis de mettre en évidence les lacunes et les incohérences du cadre juridique et les réformes préconisées, que ces pays envisagent de mettre en œuvre en 2015, avec l'appui du Programme.



Alfred N. Gichu, coordinateur national et Point focal de la REDD+ au Kenya, répond aux questions des journalistes à l'occasion de la présentation officielle au grand public et aux médias de l'équipe spéciale de lutte contre la corruption en vue de la REDD+, novembre 2014. © PNUD Kenya

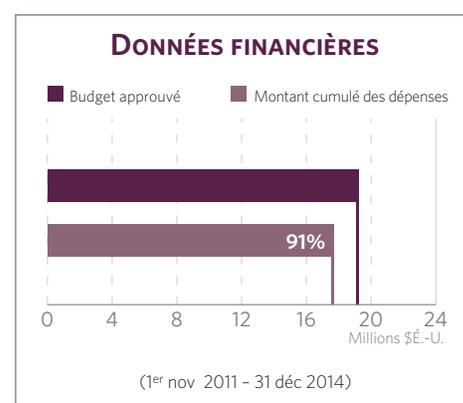
DIFFICULTÉS

Tous les aspects de la gouvernance (qu'ils soient institutionnels, juridiques, fiduciaires ou thématiques) alimentent et orientent le contenu de la stratégie ou des plans d'action de la REDD+ au niveau national. La difficulté consiste à aider les pays à faire coïncider et à ordonner de manière stratégique les différents éléments d'information sur la gouvernance, obtenus grâce à l'appui du Programme ONU-REDD, avec les processus de la stratégie nationale de REDD+.

Les expériences nationales du Programme ONU-REDD en matière d'élaboration des stratégies nationales/plans d'action ont montré qu'ils risquaient d'être considérés comme de simples documents. Des efforts sont consentis pour faire en sorte que la stratégie ou les plans d'action soient reconnus en tant que processus, afin d'éviter d'obtenir des résultats insatisfaisants en termes d'appropriation, d'intégration aux objectifs nationaux plus larges de développement, de cohérence entre les divers aspects du processus de préparation et de rapport global coût-efficacité. Améliorer l'efficacité des canaux de communication et des circuits de remontée des informations entre les différents groupes de travail du Programme ONU-REDD qui contribuent à l'élaboration des stratégies nationales/plans d'action est un moyen de garantir un appui optimal aux pays partenaires en la matière.

ENSEIGNEMENTS À RETENIR

- Si la qualité du document de stratégie nationale de la REDD+ est fondamentale, le processus d'élaboration en tant que tel s'avère tout aussi déterminant et peut être l'occasion de s'assurer d'un appui politique de plus haut niveau et d'une assise plus large. Lorsque cela est possible et indiqué (potentiel de REDD+, par ex.), les stratégies nationales/plans d'action de la REDD+ devraient être intégrés aux objectifs et documents nationaux de développement, renforçant ainsi les arguments en faveur de la REDD+ en termes de crédibilité et de visibilité.
- Le processus d'élaboration de la stratégie nationale de REDD+ est également l'occasion de maintenir un dialogue multipartite permanent et "ancré dans la réalité" et, conformément aux exigences, de garantir de meilleurs échanges transsectoriels. Cela peut permettre de



construire progressivement un consensus et de faire en sorte que la REDD+ soit envisagée comme une chance et non comme une menace. L'élaboration des stratégies nationales/plans d'action est un processus itératif qui gagnerait à adopter une approche pragmatique et graduelle, tant du point de vue de l'ampleur que de la portée, tout en prévoyant des améliorations permanentes au cours des cycles suivants.

PERSPECTIVES

Les domaines prioritaires d'appui, étayés à plusieurs reprises par les pays dans les différentes régions, sont les quatre éléments de mise en œuvre de la REDD+ aux termes de la décision 1/CP.16 de la CCNUCC, ainsi que le financement de la REDD+ et la collaboration avec le secteur privé, notamment s'agissant des chaînes d'approvisionnement des produits de base. Il s'avère déterminant, pour susciter la confiance dans la REDD+ en prévision de 2020, d'aider les pays à progresser pas à pas au sein du processus de la CCNUCC (conception et mise en œuvre des stratégies nationales/plans d'action notamment), afin que les activités axées sur les résultats soient entérinées.

EFFET 4.

LES POPULATIONS AUTOCHTONES, LES COMMUNAUTÉS LOCALES, LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES PARTICIPENT PLEINEMENT AUX DÉCISIONS DE REDD+ AINSI QU'À LA FORMULATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES, AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL

PROGRÈS ACCOMPLIS

Les investissements consentis pour favoriser la participation des parties prenantes se sont régulièrement accrus depuis janvier 2012. Cela s'est traduit par un plus grand appui technique et financier direct apporté aux pays. Le Programme offre ainsi des résultats tangibles du point de vue de la participation des parties prenantes : au niveau communautaire, cela se traduit par une meilleure connaissance de la REDD+ et un renforcement des capacités, et, aux niveaux national, régional et international, cela permet de faire entendre leur voix dans les processus décisionnels.

Plus de 27 pays disposent aujourd'hui de solutions ou de mécanismes concrets pour favoriser la participation pleine et entière des populations autochtones, de la société civile et des communautés tributaires de la forêt. Parmi ces pays, 14 se sont dotés de mécanismes concrets plus évolués leur permettant d'associer les parties prenantes à leur processus national de REDD+ au travers

Zoom

Investir dans l'instauration d'espaces d'échanges concrets sur la REDD+ pour la société civile et les populations autochtones constitue une étape essentielle à leur pleine et entière participation. En 2014, de tels espaces ont été consolidés :

- En RDC : grâce à la définition de critères d'adhésion, au recensement des adhérents et de leurs domaines d'intervention, à la clarification des responsabilités et des mandats, à la réévaluation des structures des plateformes de la société civile et des populations autochtones ainsi que des procédures internes et en donnant la priorité à la formation des membres sur certains domaines essentiels. Les activités sont définies à partir des recommandations formulées par la société civile à l'occasion d'une [auto-évaluation de la participation nationale à la REDD+ conduite en 2013](#), et constituent donc le prolongement des initiatives pilotées par la société civile.
- En Équateur : grâce au dialogue instauré entre les pouvoirs publics et les autres parties prenantes et aux débats engagés au sein des plateformes nationales sur la REDD+.
- Au Sri Lanka : grâce aux activités de renforcement des capacités ciblant la plateforme des OSC, et plus particulièrement les représentants des OSC au sein du Conseil exécutif du Programme ONU-REDD au Sri Lanka, afin d'accroître les compétences nécessaires à la participation aux processus nationaux.

d'une représentation au sein des organes nationaux de REDD+ et/ou en renforçant les espaces de participation. Neuf pays ont mis en place des activités afin d'adapter et d'appliquer les [Directives du Programme ONU-REDD concernant le FPIC](#) et les [Directives sur les mécanismes de traitement des plaintes](#) (en anglais) aux niveaux local et national.

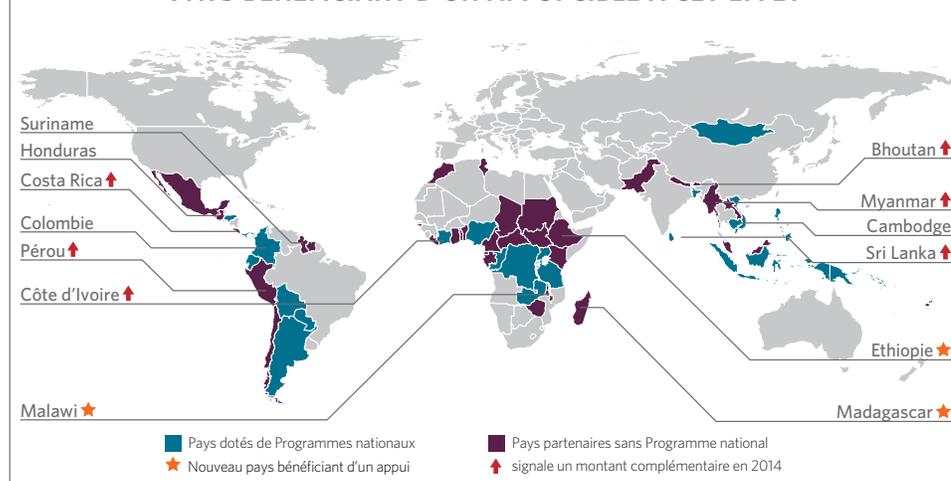
Quelque 270 organisations de parties prenantes intéressées ont été mises au fait de la REDD+ à l'occasion de manifestations internationales et régionales. Parallèlement, plus de 170 organisations de populations autochtones et de la société civile ont

participé aux processus internationaux de la REDD+, comme la CCNUCC.

Ainsi, pour la seule année 2014 :

- [La REDD+ à assise communautaire \(CBR+\)](#), nouveau partenariat avec le programme de microfinancements du PNUD/FEM mis en route en mai 2014, attribuera directement aux communautés les financements pour la REDD+ dans six pays pilotes (Cambodge, RDC, Nigéria, Panama, Paraguay et Sri Lanka) dès 2015. Dans ces six pays, le travail d'élaboration du plan national de CBR+, mené en concertation avec les communautés et les autres parties prenantes, arrive à son terme.
- Un collectif mondial de cinq organisations de peuples autochtones (l'Aliansi Masyarakat Adat Nusantara - AMAN ; l'Association inter-ethnique pour le développement de la forêt péruvienne - AIDSESP ; le Collectif des organisations autochtones du bassin amazonien - COICA ; l'Alliance méso-américaine des peuples et des forêts - AMPB et le Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale - REPALEAC) a participé au [domaine d'action Forêts](#) et au [pavillon consacré aux forêts à l'occasion du Sommet Climat organisé par le Secrétaire général de l'ONU](#) et présenté une déclaration commune sur la nécessité

PAYS BÉNÉFICIAIRE D'UN APPUI CIBLÉ À CET EFFET



de protéger leurs droits aux plus hauts niveaux internationaux, avec l'appui du Programme ONU-REDD.

- La Côte d'Ivoire a élaboré un plan national pour la participation des parties prenantes au cours d'un processus participatif ascendant, reposant sur une série de consultations et de discussions organisées entre juin et août 2014. L'espace de débat des OSC et des populations autochtones pour la REDD+ et le processus de la FLEGT s'en est trouvé renforcé.
- Au Viet Nam, la représentation des OSC et des minorités ethniques au sein du Conseil exécutif du Programme a été accrue au cours de la phase II du Programme ONU-REDD grâce à un processus d'auto-désignation. Les mécanismes rendant plus aisée la contribution des représentations aux prises de décision ont été consolidés grâce à la conception de plans de travail mettant particulièrement l'accent sur les six provinces pilotes.
- Le Honduras, la PNG, le Paraguay et le Viet Nam ont rédigé des directives nationales et locales concernant le FPIC. Au Honduras, un atelier national organisé en partenariat avec

l'Organisation internationale du travail et le bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme a également permis à 30 responsables autochtones et 20 fonctionnaires d'État de consolider leurs connaissances sur le FPIC.

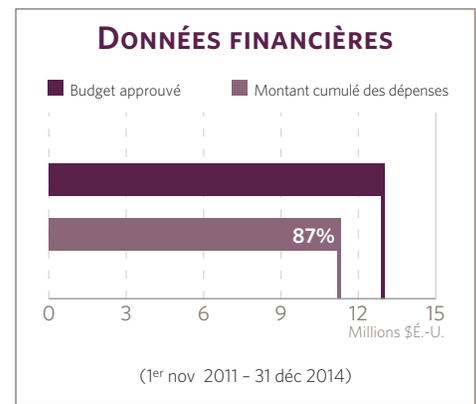
- Au Bangladesh, au Myanmar et au Viet Nam, une série de débats nationaux portant sur la REDD+, organisés en partenariat avec le [Pacte asiatique des peuples autochtones](#), a favorisé la collaboration entre les populations autochtones et les pouvoirs publics en matière de REDD+

DIFFICULTÉS

Le risque est que la participation des parties prenantes ne soit pas convenablement anticipée et financée par les pays à mesure qu'ils progressent dans le processus de REDD+. Il arrive aussi que les pays sous-estiment la portée, l'ampleur et le coût des activités nécessaires pour garantir une participation pleine et entière. Dans certains pays, l'appui ciblé et l'adossement technique apportés à l'élaboration, la mise en œuvre et/ou l'achèvement des programmes nationaux ont permis d'éviter cet écueil.

ENSEIGNEMENTS À RETENIR

- Assurer la qualité de la participation des parties prenantes marginalisées, comme les populations autochtones et les communautés tributaires de la forêt, nécessite un appui plus soutenu et davantage de ressources que ce qui est le plus souvent prévu. C'est notamment le cas dans les pays où les interlocuteurs de l'ONU sont peu présents et qui ne disposent pas des capacités nécessaires pour appréhender et accompagner la participation pleine et entière de ces parties prenantes. C'est pourquoi il est indispensable de renforcer les capacités des autorités nationales.
- Il est également indispensable d'investir dans le renforcement des capacités et d'encourager l'auto-organisation des collectifs de parties prenantes. Cela permet de garantir qu'ils disposent des capacités individuelles et organisationnelles nécessaires à une réelle participation aux processus de la REDD+. Les expériences de résolution des litiges montrent qu'il est primordial de consacrer du temps et des ressources à des



processus suivis qui permettent d'instaurer la confiance et le dialogue entre les pouvoirs publics, l'ONU, les populations autochtones et la société civile, et de jeter ainsi des bases solides pour une réelle participation des parties prenantes.

PERSPECTIVES

- Il faudra avant tout veiller à ce que la participation des parties prenantes soit réellement prise en compte dans les processus de la REDD+ au-delà de la phase de préparation, et plus particulièrement au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies nationales de la REDD+. Cela nécessitera d'investir dans les principaux mécanismes de participation, en veillant par exemple à la mise en place de plateformes multipartites dans les pays partenaires.
- À mesure que les débats et les activités autour de la REDD+ prennent de l'ampleur dans un pays, il faut chercher à dépasser la participation d'ordre général et s'orienter vers une participation approfondie et thématique. Des questions comme celles des droits fonciers, de la surveillance des forêts et de la répartition des avantages ont toutes des répercussions directes sur les populations autochtones et les communautés tributaires de la forêt. À mesure que la REDD+ entrera dans sa phase de mise en œuvre, il sera donc décisif d'intégrer les processus participatifs à ces axes de travail.



Mongolie - Oyuntugs, garde-forestière bénévole et membre du groupe des usagers de la forêt d'Altansumber avec son cheval. ©FAO/Sean Gallagher

GARANTIES ET AVANTAGES MULTIPLES

EFFET 5.

LES GARANTIES SONT PRISES EN COMPTE ET RESPECTÉES ET LES MULTIPLES AVANTAGES DE LA REDD+ CONCRÉTISÉS

PROGRÈS ACCOMPLIS

Six pays (Cambodge, Costa Rica, RDC, Équateur, PNG et Zambie) ont recensé les principaux éléments pour une approche nationale des garanties et/ou intégré les avantages multiples dans leur planification de la REDD+, avec l'appui à différents degrés du Programme ONU-REDD et en collaboration avec d'autres initiatives nationales et internationales. Grâce à l'application du *Cadre d'appui du Programme ONU-REDD pour l'élaboration d'approches nationales en matière de garanties*, il a été plus aisé de mettre en œuvre la première priorité du Programme, qui consiste à aider les pays à se conformer aux préconisations et orientations de la CCNUCC en matière de garanties.

Le Cadre a permis de clarifier les différentes approches en matière de garanties au niveau national, avec l'objectif de contribuer le plus possible à une meilleure gouvernance forestière et à une REDD+ plus pérenne.

En 2014, voici quelques exemples précis de réalisations nationales en matière de garanties et d'avantages multiples de la REDD+ :

Zoom

L'Outil pour une approche nationale des garanties, ou CAST, est conçu pour aider à l'application concrète du *Cadre d'appui du Programme ONU-REDD pour l'élaboration d'approches nationales en matière de garanties*. Cet outil Excel interactif peut être librement utilisé par les pays pour les aider à planifier les activités liées aux garanties et aux SIG et entreprises suite aux décisions de la CCNUCC en la matière. Le recours au CAST peut aider les pays à :

- Recenser et hiérarchiser les activités menées jusque-là pour élaborer ou étoffer leur approche des garanties dans le contexte de la stratégie nationale de REDD+, et/ou en faire le bilan ;
- Recenser les outils, recommandations et ressources disponibles afin d'étayer chaque activité ou domaine de travail ;
- Expliciter la façon dont les processus et outils des diverses approches en matière de garanties – comme celles de l'Évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) du FCPF et des Normes sociales et environnementales pour la REDD+ (NSE REDD+) préparées par la Alliance Climat, Communauté et Biodiversité (CCBA) et l'organisation CARE – correspondent aux étapes et activités générales nécessaires à la planification et à la mise en œuvre d'une approche nationale des garanties. En 2014, le CAST a été utilisé ou testé par la Guinée équatoriale, le Costa Rica, le Mexique, le Panama et le Paraguay.

- Le Costa Rica s'est doté d'un plan pour concrétiser son approche nationale en matière de garanties.
- Le Costa Rica, l'Équateur et la PNG ont évalué les PLR applicables aux garanties.
- La PNG a défini une feuille de route pour la mise en pratique et proposé des principes, critères et indicateurs en matière de garanties.
- Le Costa Rica et l'Équateur ont défini

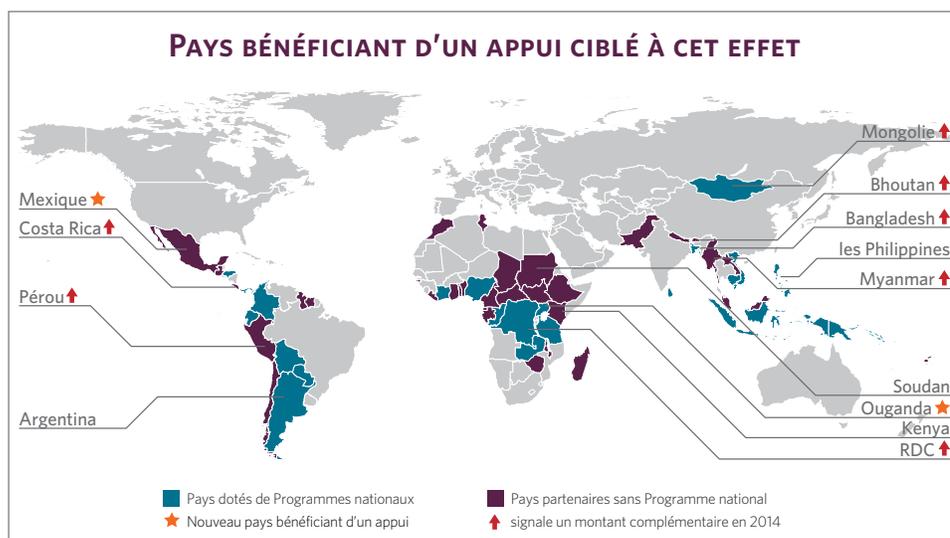
les grandes lignes de leur processus d'élaboration d'un SIG. La Zambie a étudié la manière dont l'évaluation des moyens de subsistance forestiers et de l'utilisation économique des terres, qui alimente en données le SNSF et d'autres sources pertinentes d'informations, peut participer au SIG.

- La RDC, le Kenya, le Nigéria, le Paraguay et le Viet Nam ont amélioré leurs capacités en matière d'analyse spatiale en vue d'encourager les décisions prenant en compte les avantages multiples, et le Cambodge a conçu un outil permettant d'évaluer les coûts et bénéfices de la REDD+.

- Les pays ont accru leurs capacités pour l'élaboration d'approches nationales des garanties de la REDD+, grâce à des outils d'aide comme le CAST et une formation à son utilisation (se reporter au Zoom).

Parmi les outils et ressources d'appoint mis à disposition en 2014, on peut citer :

- L'*Outil pour une approche nationale des garanties*, accompagné de son Guide d'utilisation publié en anglais, espagnol et français en juillet 2014



- Outil d'identification des avantages et des risques (version 2)⁸
- Rapport sur les intérêts économiques potentiels des avantages multiples au Panama (en anglais)
- Supports pédagogiques et modules pour les SIG libres (en anglais) afin d'aider à la planification de l'utilisation des terres
- Boîte à outils ArcGIS : Découvrir les avantages multiples, pour ArcGIS10 et ArcGIS 10.1
- Faire connaître les avantages sociaux et environnementaux de la REDD+ au Pérou (en anglais)

DIFFICULTÉS

Certaines initiatives sur les garanties, pourtant bien intentionnées et éclairées, n'ont pas été programmées au moment le plus opportun, dans le cadre d'un processus plus large de préparation à la REDD+. Ainsi, le risque existe que les pays privilégient le travail d'élaboration d'un SIG avant de définir une approche permettant la prise en compte et le respect des garanties, voire l'omettent, et avant de recenser les activités de REDD+ possibles.

ENSEIGNEMENTS À RETENIR

- Le Programme ONU-REDD, qui a conçu son appui en matière de garanties et de SIG dans le contexte d'une approche nationale des garanties et en accordant la priorité à la réalisation des objectifs de Cancún, s'est avéré utile pour les pays.
- Dans les différentes régions, il est nécessaire de mettre en évidence et d'évaluer de manière systématique les enseignements à retenir, ainsi que de recueillir les expériences ponctuelles issues des premières applications d'une approche nationale.
- L'accent particulier mis sur la communication et le travail collaboratif (au niveau national et des organismes) a favorisé l'instauration d'échanges fructueux sur les besoins propres aux

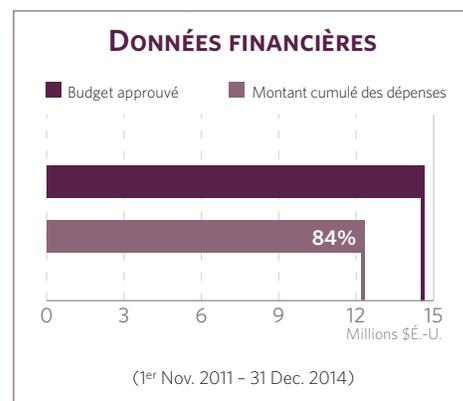
pays en matière de garanties et la concrétisation des avantages multiples provenant de la REDD+.

- Pour que l'élaboration du SIG se fasse de manière efficace et opportune, il est indispensable de procéder par étape.

PERSPECTIVES

Le Programme ONU-REDD s'efforcera :

- D'intensifier le partage des connaissances, d'accorder la priorité au recueil des expériences et des enseignements à retenir, de favoriser la collaboration Sud-Sud en matière de garanties.
- De prévoir, en s'appuyant sur l'approche nationale, des mécanismes de financement aux modalités opérationnelles plus rigoureuses en vue d'activités et de paiements axés sur les résultats,.
- Renforcer davantage encore la collaboration entre le Programme ONU-REDD, le FCPF et les NSE REDD+ concernant l'appui en matière de garanties aux niveaux national, régional et international.



- Établir des liens plus étroits entre les stratégie/plans d'action nationaux et le travail sur les avantages multiples, afin de mettre davantage l'accent sur l'analyse et favoriser la montée en charge des résultats.



Des participants débattent des coûts et avantages de la REDD+ lors d'une atelier de consultation du Programme ONU-REDD organisé à Phnom Penh, au Cambodge, en octobre 2014. © Charlotte Hicks/UNEP-WCMC

8 La version définitive et traduite sera publiée au début de l'année 2015.

EFFET 6.

LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE VERTE ET LES STRATÉGIES ET INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE LA REDD+ SE RENFORCENT MUTUELLEMENT

PROGRÈS ACCOMPLIS

Le Programme s'investit actuellement dans un travail d'analyse des intérêts stratégiques : évaluation économique des écosystèmes forestiers, analyse des politiques fiscales, argumentaires en faveur de la REDD+, analyse des chaînes de valeur des produits de base, estimation des coûts d'opportunité des diverses utilisations des terres ainsi que des lacunes et possibilités en termes de financement de la REDD+. Des efforts supplémentaires ont été consentis pour susciter et affermir la participation du secteur privé, la transition progressive vers une économie verte et l'instauration au niveau national de plateformes et de dialogues entre les secteurs public et privé. Grâce à ces travaux, le processus d'élaboration des stratégies nationales/plans d'action s'enrichit d'initiatives et de mesures innovantes visant à lutter contre les facteurs de déboisement et de dégradation des forêts. Les pays partenaires sont de plus en plus déterminés à faire en sorte que les stratégies et les investissements en faveur de la REDD+ renforcent la transition vers l'économie verte, comme en témoigne le nombre croissant de demandes d'appui en ce sens (se reporter à la carte).

Zoom

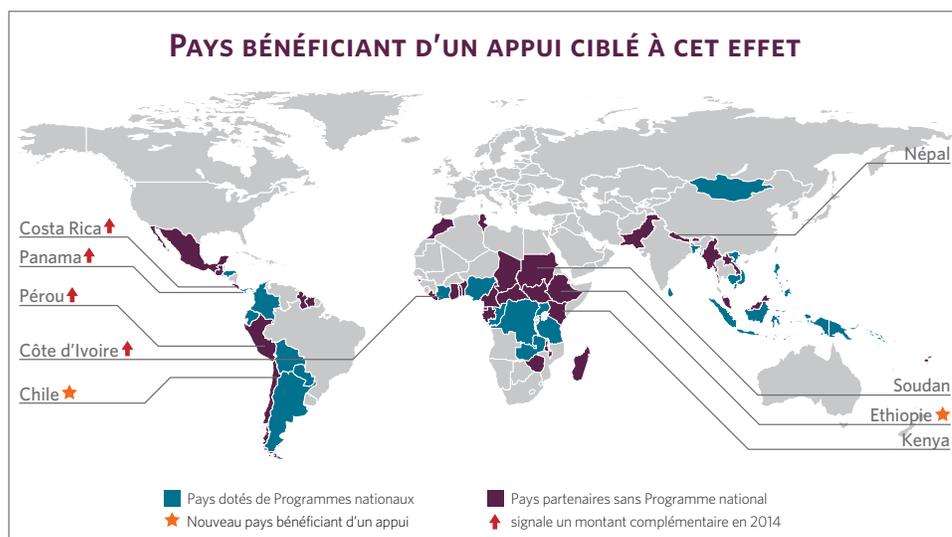
L'Équateur et l'Indonésie offrent des exemples d'initiatives et de mesures soutenant les efforts du secteur privé. L'Équateur a beaucoup travaillé sur la transition vers l'économie verte et la participation du secteur privé, en vue d'alimenter sa stratégie nationale de REDD+. Il a réalisé une estimation des coûts d'opportunité de la REDD+, présentant trois scénarios de déboisement et les risques qui y sont associés. Le pays a enrichi son argumentaire en faveur de la REDD+ grâce à une évaluation de la complémentarité des politiques fiscales agricoles, notamment s'agissant de l'huile de palme et des objectifs de la REDD+. Des recommandations concrètes en ont découlé, portant sur la façon dont les instruments fiscaux existants, tels que le crédit, l'assurance et les subventions ciblées, pourraient être reconsidérés afin de favoriser une production durable de l'huile de palme. Le pays a entamé l'élaboration de son plan d'investissement en faveur de la REDD+ par l'analyse des lacunes et possibilités de financement de la REDD+.

L'Indonésie a entrepris en 2014 une série d'activités innovantes portant sur la REDD+ et la transition vers l'économie verte, tout en confortant sa plateforme sur l'huile de palme. Le pays a élaboré le Modèle indonésien pour une économie verte (I-GEM, acronyme anglais pour Indonesia Green Economy Model), un outil permettant d'intégrer les données sur l'économie verte aux systèmes de planification nationaux et infranationaux, grâce à une modélisation dynamique des systèmes, avec l'appui du Programme ONU-REDD, du bureau des Nations Unies pour la coordination de la REDD+ en Indonésie et du Programme de renforcement des capacités sur les faibles émissions (LECB, acronyme anglais pour Low Emission Capacity Building). L'I-GEM est en cours d'expérimentation par l'Agence indonésienne de la planification (BAPPENAS). L'I-GEM du Kalimantan central constitue le premier modèle provincial d'économie verte mis à disposition des planificateurs au niveau du district.

Parmi les résultats et les progrès accomplis en 2014, on peut citer :

- Dans les nouveaux programmes nationaux ONU-REDD, comme ceux de l'Argentine et du Honduras, les aspects liés à l'investissement en faveur de la REDD+, à l'économie verte et aux avantages multiples font partie intégrante du travail d'élaboration des stratégies nationales de REDD+.
- Le Panama et le Paraguay ont achevé leurs estimations des coûts d'opportunité de la REDD+, en vue de lutter contre les changements d'affectation des terres liés aux facteurs de déboisement et de dégradation des forêts. Les résultats alimenteront l'élaboration de leur stratégie nationale de REDD+ ; qui, réciproquement, contribuera à mettre en place des processus associant REDD+ et économie verte.

- Le Kenya et le Panama ont achevé l'évaluation de l'apport que constitue les forêts pour leur économie nationale ; le Cambodge, l'Éthiopie, l'Indonésie, le Népal, la Tanzanie et la Zambie viennent de l'entamer. Ce travail vise à construire un argumentaire démontrant l'intérêt d'un investissement forestier durable par rapport aux utilisations traditionnelles des terres, et à alimenter les stratégies nationales de REDD+. En Zambie, les conclusions de l'évaluation des écosystèmes forestiers sont ainsi reprises dans la version préliminaire de la stratégie nationale de REDD+.



- La publication et la présentation en avril 2014 à Washington, en partenariat avec l'initiative Paysages au service des populations, de l'alimentation et de la nature, d'un rapport intitulé **stratégies d'investissements intégrées pour des paysages** et portant sur les possibilités d'investissements paysagers susceptibles de produire des avantages multiples. Le document présente un argumentaire visant à convaincre les institutions financières de la nécessité de prendre en compte la gestion intégrée des paysages dans leurs offres.
- La publication d'un rapport mondial intitulé **Mettre en valeur le capital naturel : le soutien que l'initiative REDD+ peut apporter à l'économie verte** (disponible également en **espagnol**, en **anglais** et en **bahasa**) à l'occasion du Sommet de l'Asie sur les forêts qui s'est tenu à Jakarta en mars 2014. Le rapport présente aux responsables politiques, aux chefs d'entreprise et au grand public des idées novatrices permettant l'essor d'une économie verte tout en étendant/préservant le couvert forestier.



Viet Nam – Un ouvrier agricole désherbe une pépinière d'acacias. Les plants poussent pendant six mois dans une pépinière avant d'être vendus et mis en terre dans la forêt. Il faut ensuite attendre cinq ans avant de couper les arbres pour en faire du bois d'œuvre.
©FAO/Joan Manuel Baliellas

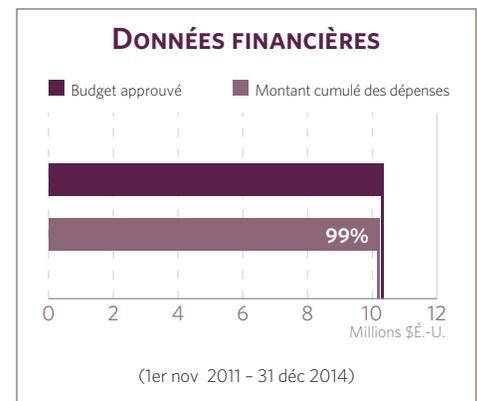
- Le Ghana, l'Indonésie et le Pérou mettent en place des plateformes nationales relatives aux principaux produits de base contribuant au déboisement.

DIFFICULTÉS

- Il existe à n'en pas douter des arguments économiques en faveur de la REDD+ mais les entreprises ne prendront des mesures contre le déboisement que si les pouvoirs publics ont la volonté politique et la capacité de mettre en place un ensemble de catalyseurs adéquat. Par ailleurs, on sait aussi que les arguments économiques en faveur de la REDD+ risquent de privilégier les intérêts du secteur privé si on n'y prend garde.
- Au vu du caractère novateur du travail mené sur la transition vers une économie verte et de la nécessité d'un engagement politique soutenu sur le long terme afin de mettre en œuvre le processus de transition, les changements de gouvernement constituent un risque important.
- L'existence de données accessibles est déterminante pour procéder à l'évaluation économique des services écosystémiques forestiers et les résultats peuvent beaucoup varier selon la méthode d'analyse retenue.

ENSEIGNEMENTS À RETENIR

- L'expérience indonésienne montre qu'une implication au plus haut niveau associée à des recherches et des mesures empiriques peut permettre de concrétiser la transition vers une économie verte.
- Il est indispensable de comprendre le contexte dans lequel les entreprises exercent leurs activités, notamment les difficultés auxquelles elles sont confrontées, et de les aider à réduire les incertitudes si l'on veut garantir la réussite des initiatives pour l'approvisionnement vert des produits de base. Un des moyens de réduire les incertitudes est de favoriser le dialogue entre le public et le privé, en s'appuyant sur les connaissances puisées dans les argumentaires économiques du



Programme ONU-REDD.

- Au vu de l'ampleur de la tâche que représente la transition vers une économie verte, les pays peuvent avoir tendance à vouloir traiter tous les problèmes en même temps. Il est primordial de poser des questions de fond très précises pour orienter le travail sur les évaluations, sur l'estimation des coûts d'opportunité et sur les paiements des services écosystémiques.

PERSPECTIVES

Il faut veiller à réduire au maximum les coûts de mise en œuvre et de transaction des solutions de financement de la REDD+. Il est temps que les activités de planification de la REDD+ reflètent le fait que les solutions de mise en œuvre (par ex. la portée des systèmes de MRV et les technologies employées, la portée des systèmes d'information sur les garanties, les activités visant à ralentir ou inverser le déboisement, etc.) doivent impérativement comprendre une analyse des coûts d'exécution et de transaction. Les politiques, activités et mesures de REDD+ en seront plus parcimonieuses et modulables tout en présentant un bon rapport coût/efficacité, et leurs exigences à l'égard des parties prenantes seront ainsi compatibles avec les capacités locales.

EFFET 7.

DÉVELOPPEMENT, GESTION, ANALYSE ET PARTAGE DES CONNAISSANCES RELATIVES AU PROGRAMME ONU-REDD EN VUE DE SOUTENIR LES EFFORTS DÉPLOYÉS EN FAVEUR DE LA REDD+ À TOUS LES NIVEAUX

PROGRÈS ACCOMPLIS

Grâce aux efforts consentis par le Programme ONU-REDD en matière de gestion des connaissances et de communication, un plus grand nombre de praticiens de la REDD+ – parmi lesquels un nombre croissant de femmes – a pu acquérir des connaissances relatives au renforcement des capacités ; de nouveaux besoins didactiques ont pu être recensés auprès des parties prenantes ; la formation Sud-Sud a été renforcée et la compréhension par les parties prenantes des orientations de la CCNUCC en matière de REDD+, ainsi que des questions de préparation et de mise en œuvre de la REDD+, a été améliorée.

L'appui du Programme aux parties prenantes en matière de gestion des connaissances et de communication a été grandement renforcé en 2014 par :

- La mise au point et la diffusion auprès des pays partenaires d'une variété toujours plus grande de supports, d'outils et de ressources didactiques répondant à leurs besoins.
- Des évaluations régionales des besoins didactiques des pays partenaires qui ont permis de recenser les manques actuels.
- L'établissement de la version finale du [Cadre stratégique de gestion des connaissances 2014-2015](#) du Programme ONU-REDD
- La diffusion des connaissances relatives à la REDD+ grâce au renforcement des fonctions de communication du Programme, comprenant la réactivation et l'extension de ses principaux canaux de communication : réédition de la lettre d'information du Programme ; augmentation de plus de 50 pour cent

Zoom

La première séance de travail de l'[Académie pour la REDD+](#) a été organisée dans la région Asie-Pacifique, accueillie par le gouvernement indonésien à Yogyakarta du 28 octobre au 7 novembre 2014. La séance a réuni 34 participants, dont 40 pour cent de femmes, originaires de treize pays partenaires du Programme ONU-REDD dans la région, ainsi que 20 membres du Parlement indonésien et 28 journalistes spécialistes des questions d'environnement et en poste en Indonésie. La formation a permis d'enrichir les connaissances des stagiaires sur les problématiques techniques posées par la REDD+ et sur les recommandations de la CCNUCC concernant la REDD+, renforçant ainsi la capacité des pays en développement à entreprendre des activités de REDD+ axées sur les résultats et à bénéficier pour celles-ci de paiements également axés sur les résultats.

Cette séance régionale de l'Académie pour la REDD+ a eu pour effet de donner envie aux pays d'organiser dans la région des déclinaisons nationales de l'Académie pour la REDD+ ainsi que des séances de travail dans les autres régions, en ALC et en Afrique. Les informations et le matériel pédagogique sont [disponibles ici](#) (en anglais).



Première séance de travaux de l'Académie pour la REDD+ à Yogyakarta, Indonésie.
© UNORCID /Felicity Le Quesne

de l'audience des médias sociaux du Programme ; accroissement de 500 pour cent de l'implication des praticiens de la REDD+ dans les ressources didactiques en ligne et participation plus importante des femmes (représentant 40 pour cent des parties prenantes participant en ligne au Programme).

- Création et mise en place de l'Académie pour la REDD+ (voir le **Zoom**)
- Organisation de plusieurs manifestations régionales d'échanges des savoirs portant sur les principales questions techniques posées par la

REDD+ (formulation des stratégies nationales de REDD+, élaboration des systèmes nationaux de surveillances des forêts, etc.).

- Organisation conjointe par le FCPF et le Programme ONU-REDD d'une [Journée](#) internationale de partage des connaissances sur la REDD+, qui s'est tenue en marge de la treizième réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD et au cours de laquelle les pays partenaires ont pu échanger et découvrir des expériences portant sur les principales problématiques techniques de la REDD+.

Les connaissances répertoriées par le Programme ONU-REDD sont disponibles : sur le [site Internet](#), [l'espace de travail](#), [la lettre d'information](#), le [blog](#), [la chaîne YouTube](#), la page [Facebook](#) et le [compte Twitter](#) du programme ONU-REDD.

Publications et supports de janvier à décembre 2014

Plus de 60 supports didactiques ont été publiés, dont neuf numéros de la lettre d'information, plus de 50 publications, deux plateformes d'information en ligne, etc. La liste complète est téléchargeable [ici](#) (en anglais). Voici quelques uns des principaux supports mis à disposition en 2014⁹:

- Sept articles portant sur les travaux concernant l'Inventaire forestier national (IFN), acceptés dans des revues scientifiques à comité de lecture.
- Une vidéo sur les gaz à effet de serre et l'inventaire forestier national du Panama ([Regarder la vidéo](#))
- [Nouvelles approches des niveaux d'émission de référence pour les forêts et/ou des niveaux de référence pour les forêts en vue de la REDD+](#) (en anglais)

DIFFICULTÉS

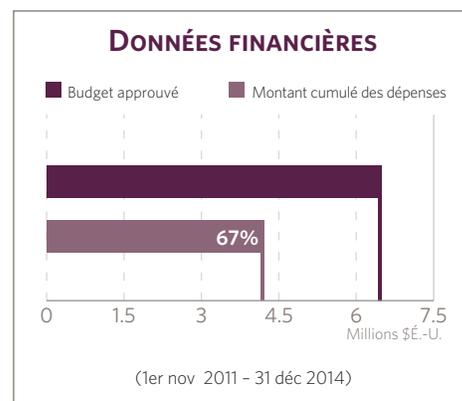
- Le principal enjeu du Programme ONU-REDD en matière de gestion des connaissances consiste à répondre aux besoins croissants des pays partenaires. Le Programme compte désormais 56 pays partenaires, aux besoins hétérogènes puisque certains commencent tout juste à élaborer leur plan de préparation à la REDD+ tandis que d'autres sont en train de passer à la mise en œuvre. Cela nécessite d'adapter la démarche aux impératifs propres à chaque pays, tout en offrant de nouvelles possibilités de partage des connaissances entre les pays du Sud. Le Programme a déjà commencé à envisager les moyens d'élargir son domaine d'activité en termes de gestion des connaissances pour répondre à ces besoins nationaux en 2015 et au-delà.

ENSEIGNEMENTS À RETENIR

- En termes de connaissances, chaque pays a des besoins qui lui sont propres et les ressources doivent donc être adaptées à ses spécificités. Pour ce faire, le Programme ONU-REDD conçoit les supports de connaissance en fonction des impératifs des pays partenaires.
- De plus en plus de pays peuvent partager leurs expériences de la REDD+ et cet échange des savoirs est indispensable au renforcement des capacités nécessaires à la concrétisation de la REDD+.
- Les connaissances devraient être méthodiquement ordonnées afin d'être traitées de manière efficace.
- Les manifestations organisées au niveau régional peuvent encourager la tenue d'événements au niveau national par l'intermédiaire de la formation de formateurs.

PERSPECTIVES

- Lancement de la version actualisée de [l'espace de travail collaboratif en ligne du Programme ONU-REDD](#). Cet outil en ligne didactique destiné à la communauté de la REDD+ favorisera l'accès des praticiens de la REDD+ aux connaissances et permettra aux pays partenaires de se connecter et de faire partager leur corpus chaque jour plus étoffé de connaissances.
- Un catalogue enrichi des matériels didactiques sur la REDD+ sera traduit dans les langues officielles du Programme afin de répondre à la demande croissante et de favoriser les échanges Sud-Sud de plus en plus nombreux dans toutes les régions et dans toutes les langues.



- À partir des évaluations régionales sur les besoins didactiques menées en 2014, un nombre croissant de manifestations seront organisées aux niveaux régional et international afin d'enrichir les connaissances sur la REDD+ et de répondre ainsi aux besoins propres à chaque pays.
- L'Académie pour la REDD+ se déclinera au niveau régional pour répondre aux besoins de connaissance des zones géographiques et sera organisée dans toutes les régions du Programme. En outre, les séances de travail formeront des formateurs qui pourront reprendre les cours au niveau national, répondant ainsi aux impératifs didactiques propres aux pays et favorisant leur appropriation de la démarche.

⁹ Il s'agit d'un récapitulatif des supports existants, dont certains sont financés au titre de cet effet et d'autres dans le cadre d'autres effets, au bilan desquels ils figurent.

EFFET 8.

LE SECRETARIAT DU PROGRAMME ONU-REDD FOURNIT, AVEC EFFICACITÉ ET DANS LES MEILLEURS DÉLAIS, DES SERVICES AUX PAYS PARTENAIRES, AU CONSEIL D'ORIENTATION ET AUX ORGANISMES DES NU

PROGRÈS ACCOMPLIS

Afin d'améliorer davantage encore le niveau d'efficacité, de transparence et de responsabilité du Programme, les organismes des Nations Unies participants – aidés par le secrétariat – ont pris des mesures permettant de mieux coordonner les différents mécanismes d'appui offerts par le Programme, de s'adapter avec souplesse aux besoins propres à chaque pays, d'intensifier la collaboration entre les domaines d'activité techniques, de recueillir les enseignements à retenir et d'en tenir compte. Cette adoption s'est traduite par une évolution du Programme en fonction des décisions du Conseil d'orientation et des observations des partenaires, et des nouveaux éléments fournis par la CCNUCC au fil du temps.

En 2014, le secrétariat a notamment examiné les enseignements tirés du Programme ONU-REDD et jeté les bases de la stratégie du Programme ONU-REDD 2016-2020. Les principales étapes de ce processus sont énumérées ci-après :

- Approbation des orientations de la stratégie du Programme ONU-REDD 2016-2020 par le Conseil d'orientation lors de sa douzième réunion et prise en compte des contributions issues d'une série de consultations intensives (se reporter au **Zoom**).
- La première **évaluation externe du Programme ONU-REDD** portant sur la période 2008-2013 a été achevée en juin 2014 et a abouti à la formulation de plusieurs observations et propositions pour le Programme.
- Parallèlement a été conduit le premier audit interinstitutions du Programme. Ses résultats constitueront eux aussi une source importante d'améliorations en vue d'une plus grande efficacité pratique à l'avenir.

Zoom

En octobre 2014, le Programme ONU-REDD a organisé trois ateliers de consultation régionaux à Panama, Bangkok et Nairobi, afin de recueillir les propositions relatives à l'orientation stratégique future du Programme. En tout, 42 des 56 pays partenaires y ont participé, ainsi que 16 organisations nationales et internationales. Ces ateliers régionaux constituent une étape décisive dans le processus d'élaboration de la nouvelle stratégie du Programme pour 2016-2020, à partir de la "feuille de route" approuvée par le Conseil d'orientation lors de sa douzième réunion. Ces consultations, les premières du genre, font partie d'un processus de participation élargie des parties prenantes contribuant à la formulation de la nouvelle stratégie. Les représentants des pays, les organisations de la société civile et des peuples autochtones – ainsi que les experts de la REDD+ invités – ont partagé leurs expériences en mettant l'accent sur les efforts de REDD+ consentis au niveau national et ont livré leurs avis et leurs idées sur les priorités du Programme. Deux documents ont alimenté la plupart des débats : le Document d'information – Élaboration de la stratégie du Programme ONU-REDD 2016-2020 et l'évaluation externe du Programme. Les ateliers ont permis de faire remonter des contributions très intéressantes qui ont nourri les versions ultérieures du cadre stratégique 2016-2020. Soumis à l'examen du Conseil d'orientation lors de sa treizième réunion en 2014, le document a été révisé en vue d'une nouvelle concertation avec le Conseil d'orientation.



M. Binilith Satano Mahenge, ministre d'État chargé de l'Environnement auprès du bureau du vice-président, République-Unie de Tanzanie, explique aux médias l'intérêt de la REDD+ en tant qu'outil d'atténuation des changements climatiques, à l'occasion de la treizième réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD qui s'est tenue à Arusha

Parmi les autres efforts consentis pour améliorer le niveau d'efficacité, de transparence et de responsabilité du Programme, on peut citer :

- La mise à jour et la révision en mai 2014 du Règlement intérieur d'origine afin de prendre en compte les décisions ultérieures du Conseil d'orientation.
- Une implication plus intense du Conseil d'orientation dans l'élaboration du budget et du programme de travail et une plus grande transparence de ce processus grâce à l'application de la décision prise lors de la onzième réunion du Conseil d'orientation et relative aux révisions budgétaires et au programme de travail de l'AAN pour 2015¹⁰.

- Le roulement des membres du Conseil d'orientation, conformément à la décision prise lors de la onzième réunion du Conseil d'orientation, ainsi que la participation de nouveaux pays en tant qu'observateurs parrainés, ce qui offre à plusieurs pays l'occasion de participer au Conseil d'orientation (ateliers de renforcement des capacités du Conseil d'orientation – se reporter aux Enseignements à retenir).

Le secrétariat a joué un rôle dans les activités citées ainsi que dans les résultats obtenus en assurant à divers degrés des fonctions d'animation et de coordination. Le travail accompli comprend :

- L'organisation des douzième et treizième réunions du Conseil d'orientation, qui se sont respectivement tenues les 8 et 9 juillet à Lima (Pérou) et les 6 et 7 novembre à Arusha, (Tanzanie)

¹⁰ Conformément à la décision 9c.

- L'organisation d'une Journée didactique avec le FCPF, en marge de la treizième réunion du Conseil d'orientation (se reporter aux Progrès accomplis au titre du résultat 7).
- Accords ou éléments de programmation entérinés lors des réunions du Conseil d'orientation¹¹ auxquels le secrétariat du Programme ONU-REDD a donné suite, dont :
 - Allocation budgétaire des Programmes nationaux de l'Argentine, de la Côte d'Ivoire, du Honduras, de la Mongolie et de l'Ouganda
- Mise en place d'une réserve de projet à partir d'appels à manifestation d'intérêt.
- Élaboration et mise en place du système d'analyse des données, d'évaluation et de notification pour la REDD+ (REDD Analysis of Data, Assessment & Reporting – RADAR), outil en ligne destiné au module de suivi des performances des programmes nationaux et au traitement des données sur l'appui ciblé.
- Feuille de route pour l'élaboration de la Stratégie du Programme ONU-REDD 2016-2020
- Plan de travail et révision budgétaire de l'AAN pour 2015 suivant une démarche en deux temps : 1) révision des principales fonctions d'appui général et d'appui spécifique aux pays, dictée par le Cadre de Varsovie pour la REDD+, et 2) révision de l'appui aux activités complémentaires par l'intermédiaire de l'appui ciblé sollicité par les pays.

- À l'issue d'un appel à propositions pour les évaluations des besoins des pays, sept propositions nationales et deux propositions régionales ont été retenues.
- Traitement de 29¹² demandes d'appui ciblé, représentant un montant total d'environ 10 millions de dollars des États-Unis, à comparer aux 14 demandes approuvées en 2013 pour un montant de 1,1 million de dollars. Approbation de la première demande régionale pour les petites îles du Pacifique.

Mobilisation des ressources

Lors de treizième réunion du Conseil d'orientation, la Norvège et l'Espagne ont annoncé des contributions supplémentaires pour un montant total de près de 11,6 millions de dollars pour 2015. Cela a permis aux Programmes d'AAN de prendre de l'ampleur – en particulier s'agissant de la mobilisation de l'appui ciblé – et le lancement d'appels à manifestations d'intérêt pour de nouveaux programmes nationaux.

DIFFICULTÉS

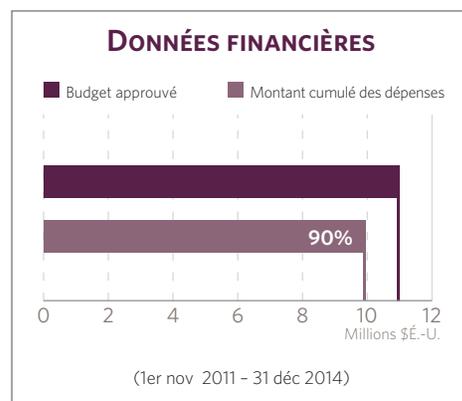
Si le nombre croissant de pays qui rejoignent le Programme (sept nouveaux pays en 2014 contre trois en 2013, ce qui porte le total des pays partenaires à 56, contre 38 en 2012) marque une évolution positive, cela pose également des problèmes de coordination pour procurer l'appui demandé dans un paysage de la REDD+ en plein essor et dans une période de transition pour le Programme lui-même.

ENSEIGNEMENTS À RETENIR

Les ateliers de renforcement des capacités du Conseil d'orientation organisés en

¹¹ Neuf décisions prises par le Conseil d'orientation auxquelles le secrétariat a promptement donné suite, en sus de la coordination de sept décisions intersessions.

¹² Dont dix nouvelles demandes nationales, 18 demandes émanant de pays dont l'appui ciblé a été approuvé et une demande régionale



2014 ont contribué à mieux appréhender les perspectives nationales et permis aux pays d'échanger leurs connaissances et d'accroître les capacités de l'ensemble des parties intéressées au Programme sur les questions techniques et de fond. En adoptant une gestion modulable, le Programme pourrait ajuster encore plus précisément son appui aux besoins propres de chaque pays et s'adapter à un paysage de la REDD+ en rapide mutation.

PERSPECTIVES

L'évolution du Programme après 2015 (2016-2020) est la principale question stratégique qui se pose à l'avenir. S'y ajoutent :

- Les stratégies de mise en œuvre des partenariats et de la mobilisation des ressources pour la période de l'après 2016.
- Les approches stratégiques adoptées par le Programme au regard des enjeux mondiaux, dont le Cadre de Varsovie pour la REDD+, les priorités régionales, ainsi que les réunions et manifestations à venir (la COP21 - Conférence Climat Paris 2015, le XIVe Congrès forestier mondial sur les forêts, l'Exposition universelle 2015, le Sommet sur les objectifs pour le développement durable/programme de développement post 2015 en septembre 2015).

APPUI SPÉCIFIQUE AUX PAYS DANS LE CADRE DE L'AAN - APPUI CIBLÉ ET ADOSSSEMENT

2014 a connu un niveau remarquable de fonds disponibles pour l'appui direct dispensé aux pays. Cette augmentation s'explique par le nombre croissant de pays partenaires, les divers stades atteints dans leurs préparatifs par les pays sollicitant une aide sur mesure, et les nouveaux besoins suscités par l'évolution de la CCNUCC.

En ce qui concerne l'appui ciblé, l'adossement pour la mise en œuvre des Programmes nationaux et des autres activités des pays partenaires du Programme ONU-REDD a pris de l'ampleur en 2014. Un appui a été dispensé à neuf pays supplémentaires, parmi un total de 46 pays, et les dépenses totales de l'adossement ont doublé entre 2013 et 2014, passant de 5,9 millions de \$É.-U. à 11,9 millions de \$É.-U.

APPUI CIBLÉ

En 2014, 28 demandes représentant 10,3 millions de \$É.-U. ont été approuvées, dont 10 pour de nouvelles demandes (Bénin, Chili, Colombie, Équateur, Éthiopie, Ghana, Madagascar, Malawi, Ouganda et Zambie), 17 demandes de financement complémentaire¹³ et une demande régionale. Notons que les demandes étaient plus élaborées et sollicitaient des montants supérieurs aux années antérieures. Ce constat traduit la détermination du Programme à dispenser un appui ciblé plus solide aux pays se préparant pour la REDD+, comme le Myanmar (1 115 000 \$É.-U.) et le Pérou (926 000 \$É.-U.). 2014 a également marqué un renforcement des capacités techniques suite à une approche régionale. Un appui régional a été consenti pour la première fois en faveur des Îles du Pacifique (1 415 000 \$É.-U.) pour la mise en place d'équipements d'appui à la surveillance des forêts et aux inventaires forestiers, et pour la formation des interlocuteurs gouvernementaux dans la région. Il faut noter que les pays dont les besoins sont comparables en termes d'efforts de préparation et/ou qui sont liés géographiquement renforcent leurs échanges d'informations et lancent des propositions d'appui conjointes¹⁴. À l'inverse, un appui assorti de montants relativement plus modestes a été consenti pour combler les lacunes et/ou pour compléter des Programmes nationaux ; c'est ainsi que 30 000 \$É.-U. ont été attribués au Sri Lanka pour des activités spécifiques d'engagement des parties prenantes, et 40 000 \$É.-U. à la Zambie pour améliorer la qualité de l'évaluation des changements d'affectation des terres et pour mettre en place des NERF/NRF. Le **schéma 1-1** indique les montants approuvés d'un pays et d'une région à l'autre.

Traduisant les besoins des pays, les montants approuvés par axes de travail (effets de l'AAN) révèlent que les demandes d'appui les plus nombreuses concernent l'effet 2 (Des systèmes de gouvernance nationale fiables et ouverts à tous sont instaurés afin de mettre en œuvre la REDD+), suivi de l'effet 1 (Les pays de la REDD+ disposent des systèmes et des capacités requis pour l'élaboration et la mise en œuvre de la MRV et du suivi). De plus amples détails sont fournis à l'annexe 12. Entre la création du mécanisme en 2012 et la fin de la période

couverte par le présent rapport annuel 2014, onze pays ont achevé de mettre en œuvre l'appui ciblé, couvrant tout un éventail d'aspects de la REDD+. Les résultats figurent [ici](#). Les résultats de l'appui ciblé actuellement dispensé dans environ 30 pays sont décrits à l'annexe 12 sur l'AAN, à la section 4.1.2 Points saillants et résultats par pays dans le cadre de l'appui ciblé. Les principaux résultats obtenus par les pays bénéficiant d'un appui ciblé en complément de leurs Programmes nationaux sont décrits dans les rapports relatifs aux pays pour le Cambodge, l'Équateur, le Panama, la PNG, le Sri Lanka et la Zambie.

Le Programme ONU-REDD est attaché à l'implication d'un vaste éventail de parties prenantes ; dans cette droite ligne, depuis 2014, les organisations de la société civile et/ou des populations autochtones, conjointement avec les gouvernements nationaux, ont été en mesure, lorsque cela était pertinent et sur une base volontaire, de préparer des propositions d'appui ciblé¹⁵.

2012 - 2014:

Nombre total de demandes approuvées	61	Montant total approuvé : \$É.-U. 14 millions
Nombre total de pays bénéficiant d'un appui ciblé	37 + 1 région	
Pays sans Programme national :	18	
Pays dotés de Programmes nationaux :	19	

ADOSSEMENT

Les pays ont été à même d'obtenir de nombreux résultats grâce à l'adossement – que celui-ci ait été dispensé dans le pays ou à distance, seul ou avec l'appui ciblé et les Programmes nationaux. Les points à retenir sont décrits et figurent dans le présent rapport dans les pages relatives aux Programmes nationaux et dans celles relatives à l'effet de l'AAN, ainsi que dans l'annexe relative à l'AAN (annexe 12, section 4.2.1. adossement).¹⁶

2013 - 2014:

Nombre total de pays ayant bénéficié d'un adossement :	46	
Montant total des dépenses d'adossement :	(\$É.-U.) 18 millions	
Dépenses d'adossement par région :		
ALC:	Asie-Pacifique	Afrique:
\$É.-U. 5,4 millions 14 pays	\$É.-U. 5,8 millions 16 pays	\$É.-U. 6,6 millions 16 pays

En 2014

Nombre total de pays ayant bénéficié d'un adossement	46 (dont 37 en bénéficiaient déjà en 2013)
Dépenses d'adossement	(\$É.-U.) 11,9 millions

13 Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Costa Rica, Côte d'Ivoire, RDC (deux demandes approuvées), Indonésie, Kenya, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Panama (deux demandes approuvées), Pérou, Sri Lanka (+ PNG et Îles Salomon dans la demande régionale)

14 Également relevé début 2015.

15 Voir la décision 4 prise lors de la treizième réunion du Conseil d'orientation. Pour faciliter cette démarche, le Programme a depuis lors élargi ses recommandations en vue de la préparation des demandes d'appui ciblé, avec un formulaire volontaire de demande d'appui.

16 L'adossement est un appui spécifique aux pays financé dans le cadre de l'AAN.

Schéma 1-1. Montant de l'appui ciblé approuvé, par pays et par région, au 31 déc 2014.

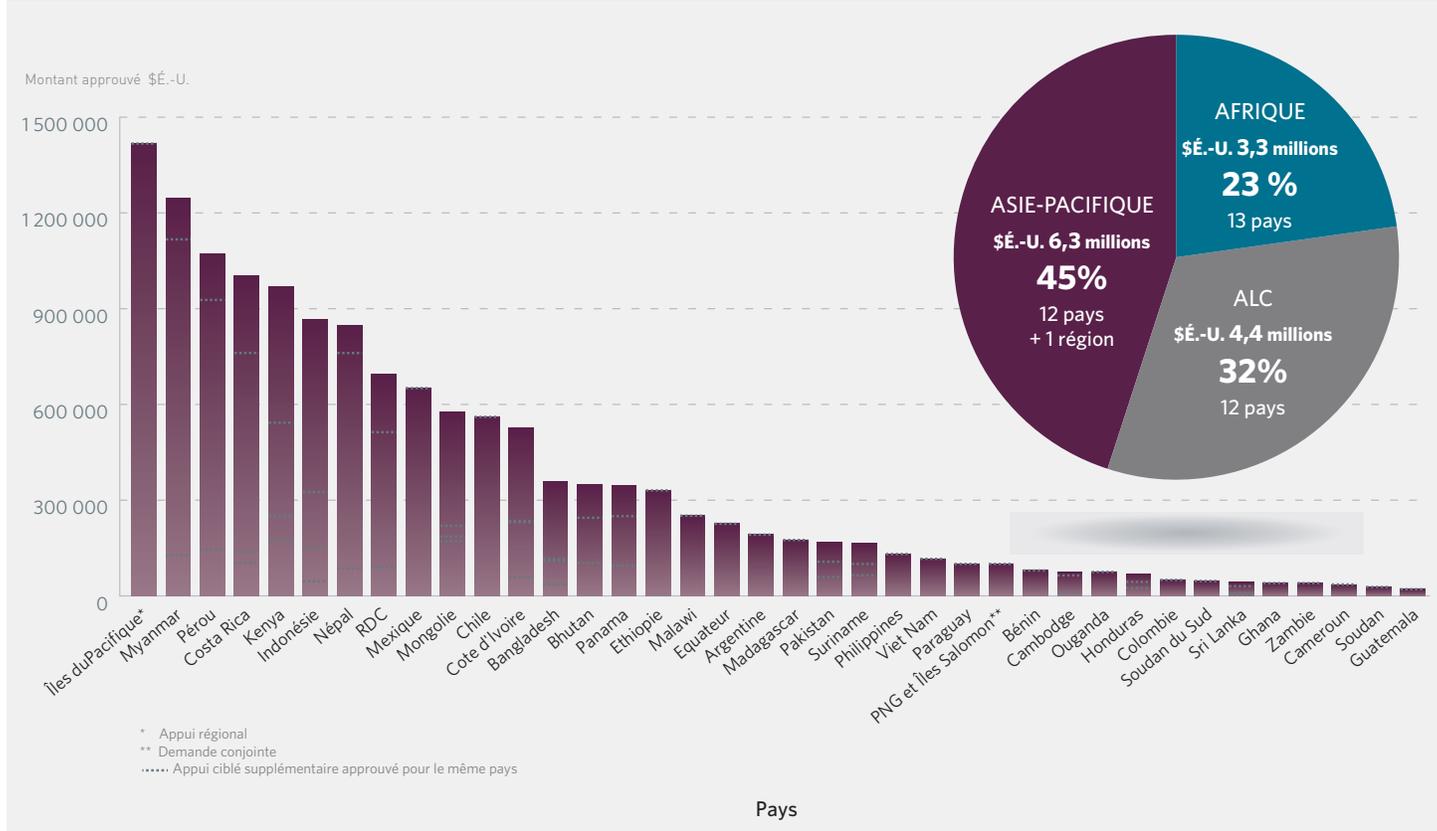
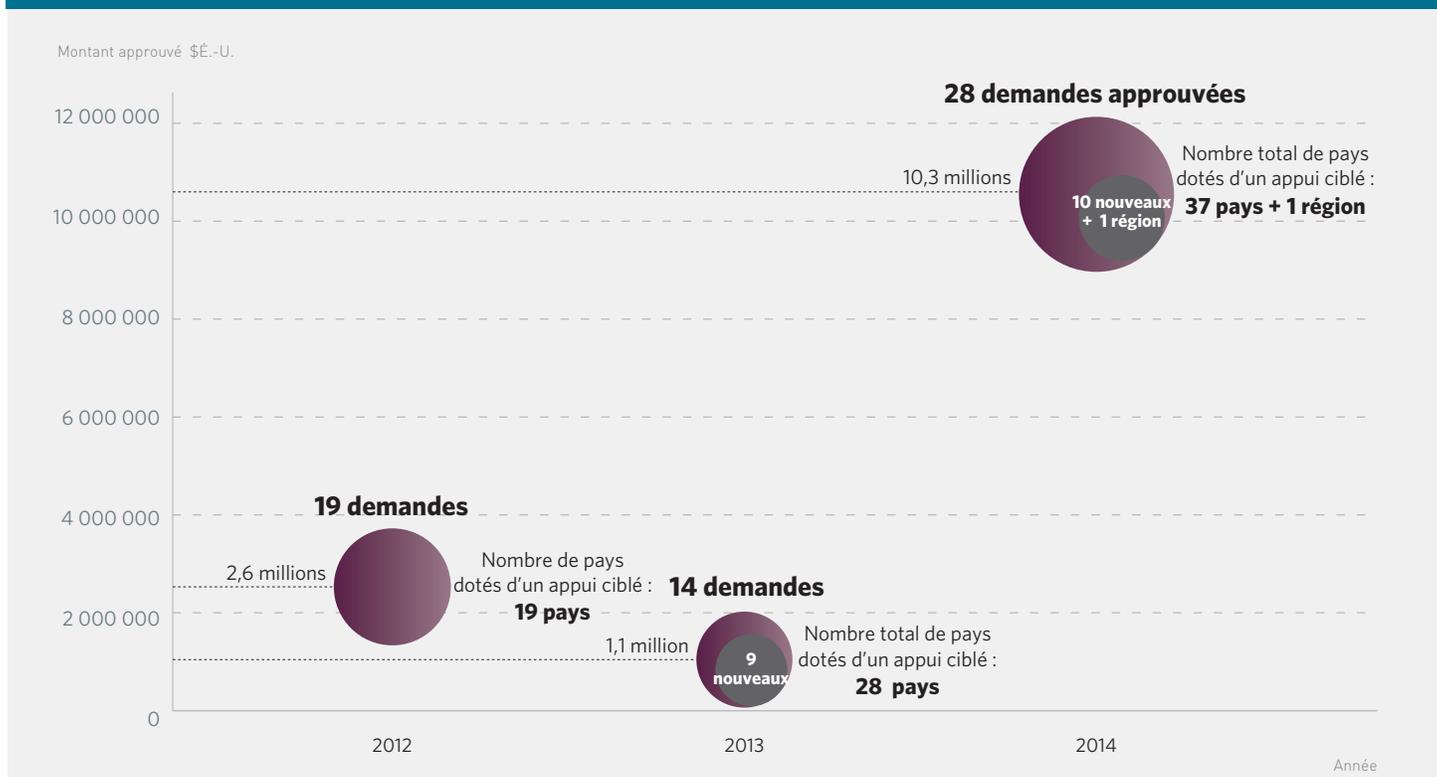
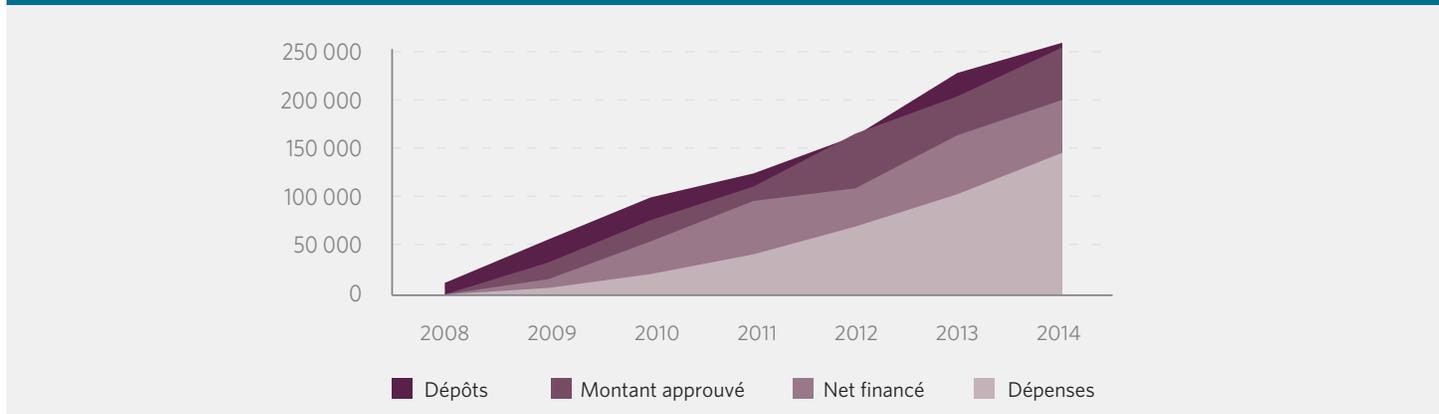


Schéma 1-2 Montant et nombre de demandes d'appui ciblé approuvées, et nombre total de pays bénéficiant d'un appui par an



Le Fonds du Programme ONU-REDD a été créé en 2008 pour aider les pays dans leurs préparatifs de REDD+. Le Fonds a connu une croissance régulière depuis sa mise en place, les acomptes, le montant net financé et les dépenses progressant à un rythme régulier, comme l'illustre le schéma 2.1. Au 31 décembre 2014, les sources de fonds cumulés, contributions reçues et intérêts touchés compris, s'élevaient à **247,4 millions de \$É.-U.** Le montant net financé et les dépenses ont en outre augmenté proportionnellement, mais avec un décalage dans le temps, les montants ne pouvant être transférés et dépensés qu'après que les acomptes ont été effectués. Le montant net financé est passé de **15,8 millions de \$É.-U.** en 2009 à **189,3 millions de \$É.-U.** en 2014, et les dépenses ont augmenté de **6,9 millions de \$É.-U.** à **137,5 millions de \$É.-U.** au cours de la même période.

Schéma 2-1. Acomptes, net financé et dépenses du Fonds du Programme ONU-REDD, en milliers de \$É.-U. (2008-2014)



Fin 2014, le Fonds du Programme ONU-REDD comptait six bailleurs : le Danemark, l'Union européenne, le Japon, le Luxembourg, la Norvège and l'Espagne. Le total des acomptes de ces donateurs s'élève à 244,8 millions de \$É.-U. En outre, 2,6 millions de \$É.-U. d'intérêts ont été produits et versés, portant le total des sources de fonds à 247,4 millions de \$É.-U., dont un montant net de 189,3 millions de \$É.-U., soit 77 pour cent, ont été reçus par les organismes participants des NU, et 137,5 millions de \$É.-U. (soit 72,7 pour cent du montant net financé) ont été dépensés.

En 2014, les contributions reçues s'élevaient à 29,6 millions de \$É.-U., les transferts aux organismes participants des NU à 34,4 millions de \$É.-U. et les dépenses à 39,6 millions de \$É.-U. Le solde auprès de l'agent administratif à la fin de l'année 2014 était de 55,7 millions de \$É.-U., dont 91 pour cent (50,7 millions de \$É.-U.) correspondaient aux attributions de fonds approuvées mais pas encore transférées aux programmes, l'ensemble des documents n'ayant pas encore été reçu.

Tableau 2-1 Évolution du solde des liquidités auprès de l'agent administratif pour la période s'achevant au 31 décembre 2014 (milliers de \$É.-U.)

	Année 2013	Année 2014	Cumul
Source des fonds			
Contributions brutes	60 959	29 566	244 803
Intérêts perçus sur les fonds et revenu de placement	165	135	2 139
Revenus des intérêts reçus des organismes participants	5	-	437
Total : Sources des fonds	61 130	29 701	247 379
Emploi des fonds			
Transfert aux organismes participants	52 184	34 445	190 109
Remboursements reçus des organismes participants	(626)	(83)	(843)
Montant net financé aux organismes participants	51 557	34 361	189 266
Commission de l'agent administratif	492	296	2 330
Frais bancaires	4	3	10
Autres dépenses	118	-	118
Total : Emploi des fonds	52 171	34 659	191 724
Évolution du solde des liquidités auprès de l'agent administratif	8 959	(4 959)	55 655
Soldes des fonds en début d'exercice (1er janvier)	51 655	60 614	-
Solde des fonds en fin d'exercice (31 décembre)	60 614	55 655	55 655
Montant net financé aux organismes participants	51 557	34 361	189 266
Dépenses des organismes participants	32 206	39 611	137 537
Solde pour les organismes participants			51 730

2.1 PROGRAMMES NATIONAUX

La distribution régionale des dotations de fonds, les dépenses cumulées et les taux d'exécution des Programmes nationaux sont réunis ci-dessous dans le **tableau 2-2**. Parmi le montant total approuvé pour les Programmes nationaux, 34 pour cent ont été approuvés pour l'Afrique, 35 pour cent pour l'Asie et 31 pour cent pour la région ALC. L'exécution des Programmes nationaux dans l'ensemble se situe à 69 pour cent.

Tableau 2-2 Montants approuvés pour les Programmes nationaux et dépenses cumulées par pays/région au 31 décembre 2014 (milliers de \$É.-U.)								
Afrique								
Pays	Montant approuvé	Montant net financé	Dépenses de la période antérieure au 31 déc 2013	Dépenses de l'année en cours au 31 déc 2014	Dépenses cumulées	Taux d'exécution (%)	Date de l'approbation par le Conseil d'orientation	Date de fin
Côte d'Ivoire	3 210	3 210					juil-14	sept-17
RDC - Programme initial et à part entière	7 383	7 383	6 952	156	7 108	96,3%	mars-09	déc-13
Nigéria	4 000	4 000	423	1 243	1 666	41,7%	oct-11	déc-16
République du Congo	4 000	4 000	241	1 427	1 668	41,7%	mars-12	oct-15
Tanzanie	4 280	4 280	4 026	89	4 115	96,1%	mars -09	juin-13
Ouganda	1 799						nov-14	en attente de signature
Zambie	4 490	4 490	3 343	959	4 302	95,8%	mars-10	déc-14
Total partiel	29 162	27 363	14 985	3 874	18 859	70%		
Asie								
Pays	Montant approuvé	Montant net financé	Dépenses de la période antérieure au 31 déc 2013	Dépenses de l'année en cours au 31 déc 2014	Dépenses cumulées	Taux d'exécution (%)	Date de l'approbation par le Conseil d'orientation	Date de fin
Bangladesh	2 301						déc-13	en attente de signature
Cambodge	3 001	3 001	1 449	928	2 377	79%	nov-10	juin-15
Indonésie	5 644	5 587	5 450	(2)	5 448	98%	mars-09	oct-12
Mongolie	3 996						juil-14	en attente de signature
Papouasie-Nouvelle-Guinée	6 389	3 220	1 434	1 699	3 133	97%	nov-10	déc-15
Îles Salomon	550	550	374	115	489	89%	nov-10	mars-14
Sri Lanka	4 000	4 000	228	625	853	21%	mars-12	jan-16
Philippines	500	500	488	(28)	460	92%	nov-10	avr-13
Viet Nam	4 385	4 355	4 353	(1)	4 352	100%	mars-09	juin-12
Total partiel	30 766	21 213	13 776	3 336	17 112	81%		
Amérique latine et Caraïbes								
Pays	Montant approuvé	Montant net financé	Dépenses de la période antérieure au 31 déc 2013	Dépenses de l'année en cours au 31 déc 2014	Dépenses cumulées	Taux d'exécution (%)	Date de l'approbation par le Conseil d'orientation	Date de fin
Argentine	3 842						juil-14	en attente de signature
Bolivie	1 188	607	141	172	313	52%	mai-13	déc-16
Colombie	4 000	4 000		3	3	0%	juin-13	déc-17
Équateur	4 000	4 000	2 367	1 269	3 636	91%	mars-11	déc-14
Honduras	3 610						nov-14	en attente de signature
Panama	5 300	5 300	3 042	1 331	4 373	83%	oct-09	juin-15
Paraguay	4 720	4 720	1 424	855	2 279	48%	nov-10	jan-16
Total partiel	26 660	18 627	6 974	3 630	10 604	57%		
Total général	86 588	67 203	35 735	10 840	46 575	69%		

Schéma 2-2 Attribution de fonds aux Programmes nationaux, ventilée par région (%)

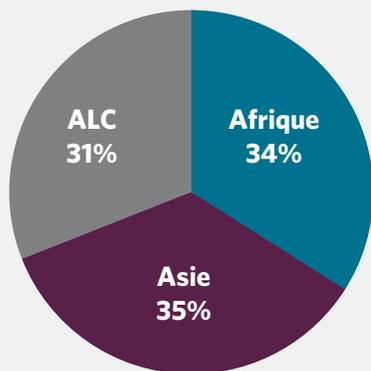
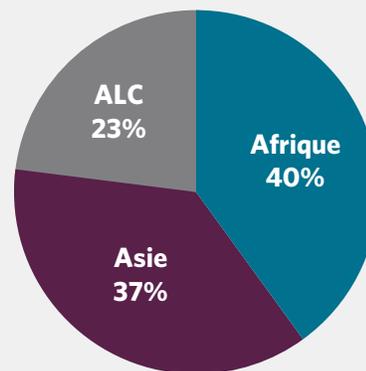


Schéma 2-3 Dépenses cumulées des Programmes nationaux, ventilées par région (%)



2.2 MONTANTS APPROUVÉS, MONTANTS NETS FINANCÉS ET DÉPENSES AU TITRE DE L'AAN

En 2014, 24,7 millions de \$É.-U. ont été transférés comme ressources supplémentaires pour l'AAN, conformément à l'attribution révisée approuvée par le Conseil d'orientation lors de sa onzième réunion, en décembre 2013, ce qui a porté le montant net financé à 97,5¹⁷ millions de \$É.-U. En ce qui concerne la mise en œuvre, certaines activités prévues dans le plan de travail révisé de 2014 n'ont débuté qu'aux troisième et quatrième trimestres de l'année, à cause des délais nécessaires au recrutement du personnel et à la conclusion de contrats avec les partenaires.

Le **tableau 2-3** ci-dessous rassemble les informations financières par organisme en fonction du montant total approuvé jusqu'en décembre 2014, y compris les dernières décisions du Conseil d'orientation sur les attributions de fonds. Les dépenses cumulées pour l'AAN en 2014 s'élevaient à 66,2 millions de \$É.-U., et le montant net financé à 97,5 millions de \$É.-U.

Tableau 2-3 Montants approuvés, montants nets financés et dépenses au titre de l'AAN au 31 décembre 2014 (milliers de \$É.-U.)

Organisme des NU participants	Années antérieures, au 31 déc 2013		Année en cours jan-déc 2014		Total		Dépenses	%
	Montant approuvé	Montant net financé	Montant approuvé	Montant net financé	Montant approuvé	Montant net financé	Cumul	72%
FAO	23 817	23 817	22 119	10 013	45 937	33 831	24 231	60%
PNUD	27 736	27 736	19 761	8 879	47 488	36 616	22 020	74%
PNUE	21 227	21 227	14 232	5 834	35 460	27 062	19 929	70%
Total	72 780	72 780	56 113	24 726	128 896	97 508	66 181	70%

Schéma 2-4 Montant net financé et dépenses par organisme au titre de l'AAN, au 31 décembre 2014 (milliers de \$É.-U.)

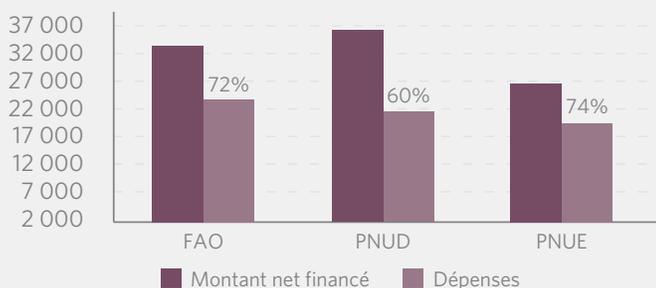
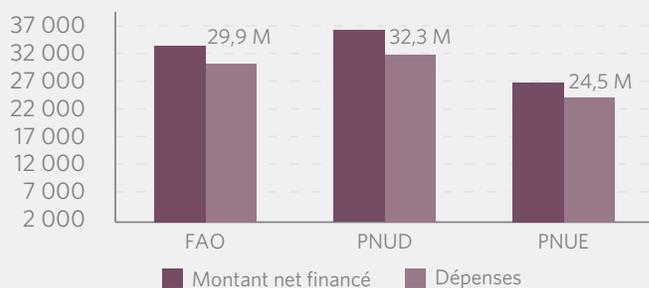


Schéma 2-5 Montant net financé, dépenses et engagements non-certifiés au titre de l'AAN, au 31 décembre 2014 (milliers de \$É.-U.)



17 Ce montant ne comprend pas les 613 695 \$É.-U. versés directement au PNUE par le gouvernement de l'Espagne pour l'AAN, qui n'ont pas transité par le FASM. Ce montant figure toutefois dans le rapport financier à l'annexe sur l'AAN.

Informations financières non-certifiées déclarées au Programme par les organismes des NU¹⁸

Compte tenu des délais nécessaires à la conclusion des contrats avec les partenaires et au recrutement du personnel pour certaines des activités, une part importante du budget alloué a été engagée au titre des programmes pour être décaissée ultérieurement, de sorte que les dépenses certifiées n'en font pas mention. Parmi ces engagements pour les programmes figurent l'appui ciblé approuvé engagé pour les pays, les fonds engagés pour l'évaluation des besoins des pays et les projets de CBR+ engagés en 2013. En outre, les normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) stipulant que seuls les fonds décaissés dans l'exercice en cours peuvent être comptabilisés comme dépenses, les engagements financiers pour certains des organismes, comme les ordres d'achats et les contrats, sont également absents des chiffres certifiés. Le montant total de ces engagements à la fin de l'année 2014 est présenté dans le **tableau 2-4** ci-dessous, ainsi que les dépenses certifiées.

Tableau 2-4 Montant net financé, dépenses et engagements non-certifiés au titre de l'AAN, au 31 décembre 2014 (milliers de \$É.-U.)

Organisme des NU participants	Cumul au 31 décembre 2014			Engagements non-certifiés au 31 déc 2014 ¹⁹
	Montant net financé	Dépenses	Taux d'exécution (%)	
FAO	33 831	24 231	72%	5 660
PNUD	36 616	22 020	60%	10 281
PNUE ²⁰	27 062	19 929	74%	4 643
Total	97 508	66 181	70%	20 584

2.3 CONTRIBUTIONS DES DONATEURS

Les contributions au Fonds du Programme ONU-REDD ont atteint **244,8 millions de \$É.-U.** en 2014, dont 29.6 millions de \$É.-U. en acomptes. La Norvège est demeurée première contributrice, faisant don de **213 millions de \$É.-U.** en 2014, suivie de l'Union européenne et du Danemark. Le **tableau 2-5** indique tous les montants déposés au Fonds au 31 décembre 2014.

Tableau 2-5 Total des acomptes des bailleurs au Fonds du Programme ONU-REDD, cumul au 31 décembre 2014 (milliers de \$É.-U.)

Donateurs	Années antérieures au 31 déc 2013	Année en cours jan-déc-2014	Total
DANEMARK, gouvernement du	9 898	-	9 898
UNION EUROPÉENNE	11 762	-	11 762
JAPON, Gouvernement du	3 046	-	3 046
LUXEMBOURG, Gouvernement du	2 674	-	2 674
NORVÈGE, Gouvernement de la	183 470	29 566	213 036
ESPAGNE, Gouvernement de	4 387	-	4 387
Total général	215 238	29 566	244 804

Parmi tous les acomptes, **26,9 millions de \$É.-U.** correspondaient à des dons affectés par le Japon et la Norvège au Programme global/Appui aux activités nationales, comme le montre le **tableau 2-6**. Aucune autre contribution supplémentaire affectée n'a été reçue en 2014.

Tableau 2-6 Acomptes affectés versés au Fonds du Programme ONU-REDD, cumul au 31 décembre 2014 (milliers de \$É.-U.)

Donateurs	Années antérieures au 31 déc 2013	Année en cours jan-déc-2014	Total
Norvège	23 861	-	23 861
Japon	3 046	-	3 046
Total général	26 908	-	26 908

¹⁸ Communiquées hors du système UNEX du FASM

¹⁹ Voir l'annexe sur l'AAN pour la ventilation par produits et effets

²⁰ Voir note n°1

2.4 INTÉRÊTS

Le montant total des intérêts perçus jusqu'au 31 décembre 2014 s'élève à **2,6 millions de \$É.-U.**, dont **2,1 millions de \$É.-U.** d'intérêts reçus au niveau du Fonds et **0,4 million de \$É.-U.** reçus des organismes participants des NU. Le **tableau 2-7** présente ces montants en détail.

	Intérêts acquis	Années antérieures au 31 déc 2013	Année en cours jan-déc-2014	Total
Agent administratif				
Intérêts perçus sur les fonds et revenus de placement		2 004	135	2 139
Total : Intérêts perçus sur les fonds		2 004	135	2 139
Organisme participant				
FAO		15		15
PNUD		422		422
Total : intérêts acquis par l'organisme		437		437
Total général		2 441	135	2 576

2.5 FONDS APPROUVÉS

Au 31 décembre 2014, après réception de tous les documents justificatifs des Programmes ONU-REDD approuvés par le Conseil d'orientation, le montant approuvé était de **240,1 millions de \$É.-U.** (**tableau 1-8**), dont **189,3 millions de \$É.-U.** ont été transférés (net financé) aux organismes participants. Les fonds sont transférés par le bureau du FASM après réception du document de programme signé et de la demande de transfert de fonds. Lorsque la durée d'un Programme national excède trois ans, des acomptes annuels sont transférés. Pour la seule année 2014, **34,4 millions de \$É.-U.** avaient été transférés à la Colombie, à la Côte d'Ivoire, au Panama, à la PNG et pour l'AAN.

Les fonds programmés mais pas encore transférés s'élevaient à **50,7 millions de \$É.-U.** au 31 décembre 2014, laissant un solde disponible de **5 millions de \$É.-U.** pour l'attribution aux programmes²¹ à la fin de décembre 2014.

Organisme participant	Années antérieures au 31 déc 2013		Année en cours jan-déc-2014		Total	
	Montant	Montant net financé	Montant approuvé	Montant net financé	Montant approuvé	Montant net financé
FAO	59 238	55 999	32 277	13 991	91 515	69 989
PNUD	64 473	60 337	27 547	13 316	92 020	73 653
PNUE	39 326	38 569	17 206	7 055	56 532	45 624
Total général	163 037	154 905	77 030	34 361	240 067	189 266

2.6 DÉPENSES DES FONDS

Parmi le total du montant net financé (montant transféré, déduction faite de tout remboursement), 137,5 millions de \$É.-U. ou 72,7 pour cent ont été comptabilisés comme dépenses. Le **tableau 1-9** illustre les dépenses et le taux d'exécution des organismes participants des NU.

Organisme	Montant approuvé	Montant net financé	Dépenses			Taux d'exécution %
			Années antérieures au 31 déc 2013	Année en cours jan-déc-2014	Cumul	
FAO	72 455	69 989	36 623	14 193	50 815	72,60
PNUD	76 979	73 653	35 489	16 073	51 561	70,01
PNUE	46 245	45 624	25 815	9 345	35 160	77,07
Total général	195 679	189 266	97 926	39 611	137 537	72,67

²¹ Solde des liquidités du Fonds auprès de l'AA, 55,7 millions de \$É.-U., moins le montant des fonds programmés mais pas encore transférés : 50,7 millions de \$É.-U.

2.7 DÉPENSES PAR CATÉGORIE

Les dépenses des projets sont effectuées et surveillées par chaque organisme participant, et communiquées selon les catégories convenues de notification harmonisée entre les institutions. En 2006, le Groupe des NU pour le développement (GNUD) avait fixé six catégories selon lesquelles les institutions des NU doivent articuler la communication des dépenses des projets. Après leur entrée en vigueur le 1er janvier 2012, le Conseil des chefs de secrétariat des NU a porté leur nombre à huit catégories en application de l'adoption des IPSAS. Toutes les dépenses effectuées jusqu'au 31 décembre 2011 ont été déclarées en vertu des anciennes catégories ; à compter du 1er janvier 2012, toutes les dépenses sont présentées selon les huit nouvelles catégories.

Le **tableau 2-11** présente les dépenses selon les catégories de dépenses du GNUD. Lorsqu'un fonds a été opérationnel avant et après le 1er janvier 2012, les dépenses sont déclarées selon les anciennes et nouvelles catégories. Lorsqu'un fonds est devenu opérationnel après le 1er janvier 2012, seules les nouvelles catégories s'appliquent.

Tableau 2-11 Dépenses par catégorie du GNUD (ancienne) et selon le format de dépenses du Conseil des chefs de secrétariat des NU au 31 décembre 2014

Catégorie	Dépenses			Pourcentage du coût total du Programme
	Années antérieures au 31 déc 2013	Année en cours jan-déc-2014	Total	
Fournitures, marchandises, équipement et transport (ancienne)	1 256 408	-	1 256 408	0,98
Personnel (ancienne)	23 105 695	-	23 105 695	17,95
Formation des interlocuteurs (ancienne)	3 596 995	-	3 596 995	2,79
Contrats (ancienne)	6 914 797	-	6 914 797	5,37
Autres coûts indirects (ancienne)	2 110 598	-	2 110 598	1,64
Frais de personnel (nouvelle)	24 662 462	18 440 186	43 102 649	33,49
Fournitures, marchandises, matériel (nouvelle)	882 818	159 129	1 041 948	0,81
Équipement, véhicules, mobilier, amortissements (nouvelle)	1 446 392	381 198	1 827 590	1,42
Services contractuels (nouvelle)	7 791 742	4 844 754	12 636 495	9,82
Voyage (nouvelle)	7 290 527	5 558 541	12 849 068	9,98
Transferts et allocations (nouvelle)	7 090 004	2 893 225	9 983 229	7,76
Fonctionnement général (nouvelle)	5 446 103	4 833 378	10 279 481	7,99
Coût total du Programme	91 594 542	37 110 411	128 704 953	100,00
²² Total des coûts d'appui indirects	6 331 590	2 500 139	8 831 729	6,86
Total	97 926 132	39 610 550	137 536 683	

2.8 PROJETS DONT LES ACTIVITÉS SONT ACHÉVÉES

En décembre 2014, sept Programmes ONU-REDD étaient clos sur le plan opérationnel. Les Programmes nationaux ONU-REDD pour le Viet Nam et l'Indonésie, et le Programme global (2009-2011) l'ont été en 2012. En 2013, les Programmes nationaux de Tanzanie, de la République démocratique du Congo et des Philippines ont été achevés, suivis, en 2014, par les Programmes nationaux de l'Équateur, des Îles Salomon et de la Zambie. Les rapports finaux certifiés concernant ces programmes seront publiés en ligne, assortis des politiques des organismes participants des NU concernant la clôture financière.

Tableau 2-12 Liste des clôtures opérationnelles des projets au 31 décembre 2014

Identifiant du projet (FASM)	Pays	Description du projet	État du projet	Date de fin du projet
00071391	République démocratique du Congo	Programme ONU-REDD RDC	Clôture opérationnelle	31 déc 2013
00078169	Équateur	Programme ONU-REDD Équateur	Clôture opérationnelle prévue en 2015	31 déc 2014
00073509	Indonésie	Programme ONU-REDD Indonésie	Clôture opérationnelle	30 oct 2012
00076668	Philippines	Programme ONU-REDD Philippines	Clôture opérationnelle	30 avr 2013
00076666	Îles Salomon	ONU-REDD Îles Salomon	Clôture opérationnelle prévue en 2015	31 déc 2014
00073511	Tanzanie	Programme ONU-REDD Tanzanie	Clôture opérationnelle	30 juin 2013
00070986	Nations Unies	Appui international ONU-REDD	Clôture opérationnelle	16 avr 2012
00076111	Nations Unies	Appui international ONU-REDD	Clôture opérationnelle	16 avr 2012
00072449	Viet Nam	Programme ONU-REDD Viet Nam	Clôture opérationnelle	30 juin 2012
00074834	Zambie	Programme ONU-REDD Zambie	Clôture opérationnelle prévue en 2015	31 éc 2014

²² Les coûts d'appui indirects imputés par les organismes participants, conformément à leurs règlements financiers, peuvent être déduits directement, ou ultérieurement durant la mise en œuvre. Le pourcentage peut donc sembler excéder les 7% convenus pour les projets en cours. Après clôture financière des projets, ce chiffre ne peut plus dépasser 7%.

Si 2014 a jeté les bases pour 2015 et pour l'avenir, le Programme ONU-REDD se trouve à présent à une étape charnière à plus d'un titre. Tout d'abord, en 2015, le Programme achèvera sa première phase opérationnelle et entamera la deuxième dans un paysage de la REDD+ qui a connu de profondes évolutions en termes d'enseignements, de législations et de réglementations, de participation et d'exécution. Ensuite, c'est cette année que seront atteints plusieurs des principaux jalons fixés pour le développement durable et l'atténuation des changements climatiques au niveau mondial. Un sommet de l'ONU doit adopter le Programme de développement pour l'après 2015 afin de réaliser les objectifs de développement durable, cependant que le Fonds vert pour le climat deviendra opérationnel et que la COP21 devra établir à Paris la version finale de l'accord post-2020 sur la réaction à adopter face aux changements climatiques. Enfin, la [Déclaration de New York sur les forêts](#), présentée lors du Sommet sur le Climat du Secrétaire général des Nations Unies en septembre 2014, a suscité un important élan politique en faveur de la REDD+ : le texte souscrit en effet à une volonté mondiale de diviser par deux le rythme de disparition des forêts naturelles d'ici 2020 et de s'efforcer d'y mettre un terme d'ici 2030.

En 2015 et par la suite, le Programme ONU-REDD et les pays partenaires auront non seulement l'occasion mais le devoir de réaliser la REDD+ en accomplissant des progrès concrets, en enrichissant les connaissances pour une REDD+ plus efficace et axée sur les résultats, et en aidant à inscrire la REDD+ dans les objectifs de développement pour l'après 2015. À cette fin, le Programme ONU-REDD s'attachera à prendre en compte les recommandations ressortant de [l'évaluation externe du Programme ONU-REDD](#) et de l'audit interinstitution²³, et à évaluer ses effets à moyen terme. Il redoublera également ses efforts afin de mettre en œuvre une stratégie pour l'après 2015, actuellement en cours de rédaction, qui soit profondément imprégnée des besoins des pays. Elle leur proposera un appui sur mesure, en corrélation avec la CCNUCC et les objectifs mondiaux de développement durable. Le Programme veillera avec le même souci à traduire dans les faits l'élan suscité par la Déclaration de New York sur les forêts, en collaboration avec les pays partenaires, les initiatives bilatérales et les autres initiatives internationales de REDD+.

En 2015, le Programme ONU-REDD aura comme priorités opérationnelles et thématiques :

- D'aider les pays à progresser dans la mise en place des quatre piliers du Cadre de Varsovie, en veillant tout particulièrement à tirer des enseignements et à promouvoir et animer des échanges Sud-Sud, qui se sont révélés des mécanismes efficaces de renforcement des capacités et de formation réciproque.
- De continuer à tirer parti des atouts des différentes modalités et mécanismes d'appui du Programme ONU-REDD en les utilisant de manière complémentaire pour répondre au mieux aux besoins nationaux et progresser vers les résultats de REDD+ escomptés.
- D'appliquer les recommandations de l'évaluation externe et de l'audit interne inter-institution en vue d'améliorer la mise en œuvre au niveau national, grâce à un appui sur mesure et en mettant à profit les avantages comparatifs de chaque organisme pour rationaliser l'exécution.
- De renforcer la collaboration avec les autres plateformes et initiatives complémentaires à la REDD+, comme l'outil FLEGT de l'UE ou l'Initiative est-africaine sur le commerce illégal du bois et la REDD+ lancée en 2014.
- D'agir sur les facteurs de déboisement grâce à une démarche intersectorielle et interinstitutionnelle et des efforts plus marqués pour impliquer le secteur privé, qui suppose de comprendre concrètement les conséquences de la REDD+ sur leurs activités. De faire participer l'ensemble des organismes publics pertinents (au-delà de ceux spécialisés dans l'environnement et la foresterie), porteurs d'une expertise différente en matière de budget, de planification et de modélisation économique, et qui peuvent réellement procéder à la mise en œuvre.
- De sensibiliser davantage à l'importance de la réflexion sur les régimes fonciers aux niveaux juridique, politique, administratif et coercitif, et du renforcement des capacités.
- De continuer à intégrer pleinement la question du genre dans les différents appuis offerts par le Programme ONU-REDD.
- De s'appuyer sur l'évaluation externe, les décisions du Conseil d'orientation et les consultations des parties prenantes pour établir la version finale de la Stratégie 2016-2020 et garantir une transition en douceur de la phase en cours à la suivante.
- De mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du Programme ONU-REDD au cours des cinq prochaines années.

²³ Mené tout au long de l'année 2014 et dont le rapport dans sa version finale devrait être établi début 2015.

- En 2014, le Programme ONU-REDD a notamment été confronté aux difficultés suivantes :
- Le maintien des capacités techniques au niveau national est aussi un moyen de promouvoir l'appropriation par les pays, ce qui est primordial. Repérer les bons participants et les bonnes organisations pour les séances de partage des connaissances, de renforcement des capacités et de prise de décision, tout en trouvant des relais nationaux et régionaux susceptibles de recueillir ces savoirs, contribue grandement à pérenniser et à accélérer les progrès du pays. Le Programme ONU-REDD et les pays doivent faire en sorte que le renforcement des capacités soit un processus progressif et non pas figé ou régressif.
- La complexité de la REDD+ et les évolutions du cadre réglementaire mondial de la REDD+ : ces deux dernières années, le dialogue au sein de la CCNUCC a permis de clarifier le cadre de la REDD+. Le manuel de la REDD+ a également été parachevé, et le Cadre de Varsovie adopté. L'adoption du Cadre de Varsovie a entraîné des changements, pour les pays comme pour le Programme ONU-REDD, en termes de mise en œuvre, d'attentes, de plans de travail et de budget. Ces changements sont attestés par l'augmentation du nombre de demandes d'appui, au titre des Programmes nationaux et de l'appui ciblé, ainsi que par l'inflation rapide des pays partenaires, à mesure que davantage de pays se familiarisaient avec la REDD+ et le Programme.
- Le Programme a démontré qu'il avait la capacité technique de réagir et de s'adapter à ce type d'évolutions, puisque depuis son lancement il s'inspire des décisions de la CCNUCC et s'y conforme. Néanmoins, le budget du Programme étant soumis à approbation chaque année, l'incertitude qui pèse sur les financements n'a laissé que peu de temps pour planifier la programmation et les ressources humaines au cours de la période et pour les années à venir. Le maintien de l'expertise technique acquise par le Programme ONU-REDD et la fourniture d'un appui aux pays en temps utile constituent des éléments essentiels de la stratégie du Programme ONU-REDD 2016-2020.
- La limpidité du cadre de la REDD+, auquel s'ajoute l'élan politique suscité en 2014, ouvre aux pays des perspectives pour la mise en œuvre de la REDD+ mais fait également surgir des difficultés. On constate ainsi une tendance à élaborer des systèmes trop ambitieux et coûteux qui excèdent les capacités des pays, ou à faire naître des attentes fortes, comme de croire que le fait de mettre en place un système de gestion des fonds de la REDD+ suffira à garantir l'obtention de financements. Le Programme ONU-REDD aidera les pays à avancer dans le cadre d'une démarche progressive et ouverte à tous, en tenant compte de l'ensemble des éléments de décision de la CCNUCC, en particulier ceux relatifs à la gouvernance et aux facteurs de déboisement, ainsi que des quatre piliers du Cadre de Varsovie. Il contribuera ainsi à renforcer la confiance dans la REDD+ en prévision de 2020.

ACRONYMES ET SIGLES

AAN	appui aux activités nationales de REDD+ : Cadre 2011-2015 du Programme mondial
ALC	Amérique latine et Caraïbes
ANAM	Autoridad Nacional del Ambiente de Panamá ou Autorité nationale de l'environnement du Panama
BeRT	outil d'identification des avantages et des risques
BUR	rapport biennal actualisé
CACO-REDD+	Cadre de concertation des organisations de la société civile et des peuples autochtones de la République du Congo
CAST	outil pour une approche nationale des garanties
CBR+ REDD+	à assise communautaire
CCNUCC	Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEP	Conseil exécutif du Programme
COONAPIP	Coordinadora Nacional de los Pueblos Indigenos de Panamá (Coordination nationale des peuples autochtones du Panama)
COP	Conférence des Parties
EPG	évaluation participative de la gouvernance
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FASM	Fonds d'affectation spéciale multidonateur
FCPF	Fonds de partenariat pour le carbone forestier
FEM F	onds pour l'environnement mondial
FLEGT	application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux
FPIC	consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause
GDF	gestion durable des forêts
GES	gaz à effet de serre
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
IFN	inventaire forestier national
INFC	inventaire national des forêts et du carbone
IPSAS	normes comptables internationales pour le secteur public
MRV	Mesure, notification et vérification
MRV&S	Mesure, notification et vérification et suivi
NER	niveau d'émission de référence
NERF	niveau d'émission de référence des forêts
NR	niveau de référence
NRF	niveau de référence pour les forêts
NSE REDD+	normes sociales et environnementales de REDD+
OCCD	Bureau du changement climatique et du développement (PNG)
ONG	organisation non gouvernementale
OSC	organisation de la société civile
PMF	Programme de microfinancements (FEM)
PN	Programme national
PNG	Papouasie Nouvelle Guinée
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement

R-PP	document de préparation à la REDD+
RDC	République démocratique du Congo
REDD	réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts
REDD+	réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement; et rôle de la préservation et de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement
SIFN	système d'inventaire forestier national
SIG	système d'information géographique
SIG	ystème d'information sur les garanties
SNSF	système national de surveillance des forêts
UGP	unité de gestion de programme

DÉFINITIONS

Allocation

Montant approuvé par le Comité de direction en faveur d'un projet/programme.

Projet/Programme approuvé

Un projet/programme (budget, etc. compris) pour lequel le Comité de direction approuve l'allocation de fonds.

Engagement de contribution

Contribution que s'engage à verser un donateur à un fonds en vertu d'un arrangement administratif standard (ASS) signé avec le PNUD et le bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateur (bureau du FASM), en sa qualité d'agent administratif. La promesse peut avoir été déjà versée ou en attente de versement.

Appui spécifique aux pays

L'une des trois catégories d'appui proposées au titre de "l'appui aux activités nationales de REDD+ : Cadre 2011-2015 du Programme mondial" (AAN), qui comprend l'appui ciblé et l'adossement. Les autres catégories sont les fonctions d'appui international et le secrétariat.

Dépôt d'un donateur

Dépôt en espèces perçu par le bureau du FASM, au nom du fonds, et versé par un donateur en vertu d'un arrangement administratif standard.

Taux d'exécution

Pourcentage des fonds utilisé, calculé en comparant le montant des dépenses déclaré par une organisation participante au "montant net financé".

Coûts d'appui indirect

Coûts généraux qui ne peuvent être directement rattachés à aucun programme ou activité des organisations participantes. Selon les règles du GNUD, leur taux fixe s'élève à 7 pour cent des coûts prévisionnels.

Fonctions d'appui international

L'une des trois catégories d'appui au titre de "l'appui aux activités nationales de REDD+ : Cadre 2011-2015 du Programme mondial" (AAN). Les activités entreprises par le personnel du Programme ONU-REDD, aussi bien dans les régions qu'au siège, et visant à une meilleure maîtrise des domaines liés à la REDD+, permettent aux pays de contribuer à l'élaboration de consignes techniques, de favoriser une meilleure expertise concernant la REDD+ et la mutualisation des expériences, notamment au travers de la coopération Sud-Sud.

Montant net financé

Montant transféré à une organisation participante, déduction faite de tout remboursement effectué par celle-ci au bureau du FASM.

Organisations des Nations Unies participantes
Organisation des Nations Unies ou toute autre organisation intergouvernementale partenaire de/ associée à la mise en œuvre d'un fonds, signataire d'un mémorandum d'accord avec le bureau du FSAM pour un fonds en particulier. S'agissant du Programme ONU-RED, les organisations des Nations Unies participantes sont la FAO, le PNUD et le PNUE.

Document du projet/programme

Plan de travail annuel ou document de programme/projet etc., approuvé par le Conseil d'orientation aux fins d'allocation de fonds.

Dépenses du projet

Total des dépenses et/ou frais déclarés pour un fonds par l'ensemble des organisations participantes, quelle que soit la méthode de comptabilité choisie par chaque organisation participante dans les bilans présentés aux donateurs.

Clôture financière du projet

Un projet ou programme est réputé financièrement clos dès lors que l'ensemble des obligations financières d'un projet ou programme achevé du point de vue opérationnel ont été acquittées, et qu'aucune autre charge financière ne peut être imputée.

Clôture opérationnelle du projet

Un projet ou un programme est considéré comme clos dès lors que l'ensemble des activités du programme pour lesquelles l'organisation participante a reçu un financement sont terminées.

Date de démarrage du projet

Date du transfert du premier versement par le bureau du FASM à l'organisation participante.

Appui ciblé

Appui spécifique, enclenché suite à une demande et proposé dans le cadre d'au moins un des six domaines d'activité du Programme ONU-REDD ou des résultats de l'AAN. Il s'inscrit dans la catégorie de l'appui spécifique aux pays de l'AAN. Se reporter aux procédures d'accès à l'appui ciblé du Programme ONU-REDD.

Montant total approuvé

Montant cumulé des allocations approuvées par le Comité de direction.

Montant net transféré

Montant net versé à une organisation participante par l'agent administratif, conformément à ce qui a été approuvé par le Comité de direction.